



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES PARTICIPATIONS



Version 3 :
PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
POUR LA TRANSITION
2024-2026









TABLE DES MATIERES

LE MOT DU PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT	6
LE MOT DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION	7
LE MOT DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES PARTICIPATIONS.....	8
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	9
LISTE DES GRAPHIQUES	10
LISTE DES FIGURES	10
LISTE DES TABLEAUX	10
RESUME EXECUTIF.....	12
APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	16
INTRODUCTION	18
I. Fondements du Plan National de Développement pour la Transition	22
I.1 VISION DE DEVELOPPEMENT	22
I.2 PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS DU PLAN	23
II. Synthèse des défis	27
II.1 ECONOMIE ET FINANCES	27
II.2 SOCIAL ET DEVELOPPEMENT HUMAIN	34
II.3 DURABILITE ENVIRONNEMENTALE	39
II.4 GOUVERNANCE	42
II.5 DEVELOPPEMENT DURABLE	45
III. Orientations stratégiques sectorielles	48
III.1 PILIER 1 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES.....	48
III.2 PILIER 2 – INTENSIFICATION DE LA STRATEGIE DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE.....	63
III.3 PILIER 3 - DEVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF	74
III.4 PILIER 4 - RENFORCEMENT DE LA DURABILITE ENVIRONNEMENTALE ET DE LA RESILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	85
III.5 PILIER 5 – REFORME DES INSTITUTIONS ET TRANSITION POLITIQUE	91
IV. Matrices des projets prioritaires	98
IV.1 PILIER 1 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES	98



IV.2	PILIER 2 – INTENSIFICATION DE LA STRATEGIE DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE.....	119
IV.3	PILIER 3 - DEVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF	134
V.	Stratégie de financement	152
V.1	BESOIN DE FINANCEMENTS	152
V.2	STRATEGIE DE MOBILISATION	155
V.3	SOUTENABILITE DE LA DETTE	159
VI.	Cadre de mise en œuvre et de suivi du Plan National de Développement pour la Transition	162
VI.1	DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE SUIVI DU PLAN.....	162
VI.2	GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL	166
VI.3	PLAN DE SUIVI-EVALUATION	167
VI.4	CADRE DE RESULTAT DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT	169
VII.	Conditions de réussite du Plan National de Développement pour la Transition .	180
VII.1	FACTEURS DE RISQUES	180
VII.2	FACTEURS DE SUCCES	183
ANNEXES	185	
	LISTE DES PROJETS FINANCES SUR FONDS PROPRES	185
	LISTE DES PROJETS EN FINEX	194
	LISTES DES PROJETS A FINANCER EN PPP	195
	IDEES DE PROJETS	196
	PROJETS PRIORITAIRES DU CTRI	198
	REPARTITION DES FINANCEMENTS PAR PILIER ET PAR SECTEUR	199
	REPARTITION DES FINANCEMENT EN % DU PIB	200
	REPARTITION DES FINANCEMENT EN % DES RECETTES BUDGETAIRES.....	201
	TABLEAUX SUR LA SOUTENABILITE DE LA DETTE.....	201



LE MOT DU PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT



Depuis le 30 août 2023, le Gabon est entré dans une nouvelle ère marquée par l'avènement au pouvoir du Comité de la Transition pour la Restauration des Institutions (CTRI) dont les défis majeurs se résument en matière de restauration de la confiance et de la dignité du peuple Gabonais.

Face à ces exigences et conformément à nos engagements pris au lendemain de cet acte de bravoure, je réaffirme notre vision de promouvoir entre autres, un environnement politique apaisé en favorisant le dialogue et la réconciliation nationale entre les différents acteurs politiques et sociaux, de réduire la dépendance aux matières premières, d'encourager la création d'emplois

et d'informer régulièrement sur les actions et les réformes mises en œuvre par le Gouvernement de la Transition.

Pour traduire cette vision en acte, j'ai instruit le Gouvernement de la Transition de ne ménager aucun effort dans l'atteinte de notre idéal commun c'est-à-dire l'amélioration de la Gouvernance de l'État, la restauration de la confiance du peuple Gabonais, la transparence et la prospérité pour la Nation. Cette ambition se décline en six principes qui devront guider nos actions : la Restauration de la Stabilité et la Confiance, les Réformes Institutionnelles et Législatives, le Dialogue National et Consultation publique, la lutte contre la corruption, le Développement durable et économique, l'Education et sensibilisation.

Conformément à cet idéal, le Plan National de Développement pour la Transition (PNDT) que nous proposons aux gabonais et aux partenaires régionaux et internationaux, est un référentiel de développement sur lequel sera basé la trajectoire que le pays compte emprunter pour les trois (03) prochaines années. Il s'agit ici d'un modèle de développement fondé sur le potentiel de la jeunesse et de la femme, le capital naturel et la transition vers une économie verte.

Enfin, j'invite avec ardeur, toutes les forces vives de la Nation, l'ensemble des partenaires et alliés du Gabon à s'approprier ce Plan pour notre essor vers la Félicité.

**S.E., le Général de Brigade, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA,
PRESIDENT DE LA TRANSITION, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT.**



LE MOT DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION



L'avènement du Comité de la Transition pour la Restauration des Institutions (CTRI) offre aux Gabonais de tous horizons une opportunité nouvelle de repenser la trajectoire du développement politique, socio-économique et environnementale de notre pays.

Afin de matérialiser sa vision volontariste, S.E., le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, m'a fait l'honneur de conduire l'équipe Gouvernementale de la Transition.

Dans cette optique, j'ai procédé devant les députés, à la présentation de la feuille de route

de mon Gouvernement pour mener à bien la transition politique au Gabon, relancer l'économie et mettre en œuvre des réformes structurelles importantes pour redresser le pays et susciter un climat de confiance auprès des populations.

Cette feuille de route se décline en 6 axes visant globalement à améliorer la Gouvernance de l'État, à restaurer la confiance du peuple Gabonais et jeter les bases d'un avenir plus stable, transparent et prospère pour la Nation.

L'atteinte de ces ambitions passe par une priorisation des actions à fort impact sur le développement socioéconomique. Ce qui nous amène à se pencher sur un nouveau référentiel de développement. Le Nouveau document programmatique dit Plan National de Développement pour la Transition formulé pour la période 2024-2026 est donc ici, un ambitieux programme qui vient aisément traduire en actes, la vision du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CRTI).

L'adoption et la mise en œuvre du Plan National de Développement pour la Transition (PNDT) est l'occasion d'orienter prioritairement les interventions de l'Etat vers des investissements structurants, permettant de réduire les inégalités de développement et d'accompagner harmonieusement le processus de transition politique.

Tel est le sens de la vision que j'ai l'honneur de mettre en œuvre sous l'autorité du Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État.

**Raymond NDONG SIMA,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION**



LE MOT DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES PARTICIPATIONS



Conformément aux très hautes orientations du **Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président de la République, S.E. le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, et sur les Hautes Instructions de Monsieur **Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition, Raymond NDONG SIMA**, il nous a été prescrit une feuille de route claire dont l'objectif d'améliorer la Gouvernance de l'Etat, de restaurer la confiance du peuple Gabonais et de jeter les bases d'un avenir plus stable, transparent et prospère pour la Nation. Il s'agit de prendre des mesures concrètes pour améliorer le bien-être des populations.

C'est dans ce sens que le département ministériel dont j'ai la charge, conscient de la nécessité pour notre pays de disposer d'un nouveau cadre de planification reflétant les ambitions des plus hautes autorités, a élaboré le Plan National de Développement pour la Transition (PNDT) qui s'exécutera sur la période 2024-2026.

Ce document propose les orientations stratégiques du CTRI pour le Gabon. Il présente également les perspectives économiques, sociales et environnementales du pays. Il expose aussi, les opportunités, les défis ainsi que le besoin des financements. Ce référentiel s'articule autour de quatre piliers : (i) le développement des infrastructures stratégiques ; (ii) l'intensification de la stratégie de diversification de l'économie ; (iii) la création d'un nouveau pacte social pour le développement inclusif et (iv) la Réforme des Institutions et la Transition politique.

En plus de son appropriation, la réussite de ce plan dépend fortement de nos capacités à relever le défi de la mobilisation des ressources financières et de leur absorption dans un contexte économique et financier peu favorable.

C'est pourquoi, à travers le PNDT qui vise à construire un modèle de développement fondé sur le potentiel de la jeunesse et de la femme, le capital naturel et la transition vers une économie verte, le Ministère de l'Economie et des Participations mettra un accent particulier sur l'optimisation des ressources propres, l'exploitation des potentielles niches de financements bilatéraux et multilatéraux et l'exploration de la finance verte.

En définitive, le PNDT offre une opportunité unique de renouer avec une croissance inclusive et durable et de rendre notre pays plus attractif afin d'augmenter le volume des investissements dans les secteurs prioritaires identifiés comme principaux catalyseurs d'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Mays MOUSSI,
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES PARTICIPATIONS



LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPI	Agence Nationale de Promotion des Investissements
AGATOUR	Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie
BM	Banque Mondiale
CDC	Caisse de Dépôts et des Consignations
CEEAC	Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CNAMGS	Caisse Nationale d'Assurance Maladies et de Garantie Sociale
CTRI	Comité de Transition pour la Restauration des Institutions
EDSG	Enquête Démographique et de Santé du Gabon
EGEP	Enquête Gabonaise d'Evaluation de la Pauvreté
ENEC	Enquête Nationale pour l'Emploi et le Chômage
FC	Forêts Communautaires
FDL	Fonds de Développement Local
FEG	Fédération des Entreprises Gabonaises
FID	Fonds d'Initiatives Départementales
FMI	Fonds Monétaire International
ODD	Objectifs de Développement Local
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADEG	Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie Gabonaise
PASIG	Projet d'Appui au Secteur des Infrastructures au Gabon
PAT	Plan d'Accélération de la Transformation
PDIAL	Programme de Développement Intégré et Accéléré au niveau Local
PIAEPAL	Programme Intégré d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de Libreville
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDT	Plan National de Développement pour la Transition
PNEE	Plan National d'Efficacité Energétique
PRE	Plan de Relance Economique
PSGE	Plan Stratégique Gabon Emergent
RGA	Recensement Général Agricole
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPL	Recensement Général de la Population et des Logements
SAG	Société Autoroutière du Gabon
SEEG	Société d'Energie et d'Eau du Gabon
SETRAG	Société d'Exploitation du Transgabonais
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Education
SYGOR	Système Gabonais de Gestion des Orientations
SNI	Société Nationale Immobilière
SOTRADER	Société Gabonaise de Transformation Agricole et Développement Rurale
SSN	Système Statistique National
OPRAG	Office des Ports et Rades du Gabon
VBG	Violences Basées sur le Genre
ZAP	Zone Agricole à forte Productivité
ZIT	Zone d'Intérêts Touristiques
ZLECAF	Zone de Libre-Echange Continentale Africaine



LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la Croissance du PIB	28
Graphique 2 Evolution des recettes et dépenses totales	29
Graphique 3 : Evolution des Recettes publiques	30
Graphique 4 : Evolution des dépenses publiques par type	31
Graphique 5: Evolution de la Dette	31
Graphique 6: Evolution de l'inflation	33
graphique 7: Evolutions des réserves, des Facilité de Prêt Marginal et des Emprunts interbancaires	181

LISTE DES FIGURES

Figure 1: les Objectifs du CTRI	22
Figure 2: les principes du CTRI	23
Figure 3: Présentation des défis économiques et financiers	27
Figure 4: schéma des principaux domaines du social et développement humain	34
Figure 5: schéma illustratif de la capture du Dividende Démographique	36
Figure 6: Schéma des différents domaines de la durabilité environnementaleSource : Direction Générale de la Prospective.....	39
Figure 7: schéma des domaines de la gouvernance	42
Figure 8: Schéma de développement durable	45
Figure 9: Schéma de financement du PNDT	155
Figure 10: Arrangement institutionnel de pilotage du PNDT	163
Figure 11: Fréquences de rencontres du dispositif institutionnel	166
Figure 12: Livrables prévus pour le suivi-évaluation du PNDT	167

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse des options de financement du Plan.....	15
Tableau 2: Matrice des projets prioritaires du secteur Routier.....	98
Tableau 3: Matrice des projets prioritaires du secteur Ferroviaire	104
Tableau 4: Matrice des projets prioritaires du secteur Energie	110
Tableau 5: Matrice des projets prioritaires du secteur Eau potable	114
Tableau 6: Matrice des projets prioritaires du secteur Habitat	116
Tableau 7: Matrice des projets prioritaires du secteur Sport	117
Tableau 8: Matrice des projets prioritaires du secteur Economie	119
Tableau 9: Matrice des projets prioritaires du secteur Hydrocarbures	121
Tableau 10: Matrice des projets prioritaires du secteur Mines	122
Tableau 11: Matrice des projets prioritaires du secteur Forêt-Bois	123
Tableau 12: Matrice des projets prioritaires du secteur Agriculture	124
Tableau 13: Matrice des projets prioritaires du secteur Tourisme.....	130
Tableau 14: Matrice des projets prioritaires du secteur Commerce	132
Tableau 15: Matrice des projets prioritaires du secteur Education	134
Tableau 16 : Matrice des projets prioritaires du secteur de la formation professionnelle	136
Tableau 17: Matrice des projets prioritaires du secteur Santé	138
Tableau 18: Matrice des projets prioritaires du secteur Protection sociale	147
Tableau 19: Perspective de croissance	152
Tableau 20 : Présentation des besoins de financement par type de fonds	153
Tableau 21 : Distributions des besoins de financements par pilier et par secteur.....	153





RESUME EXECUTIF

Le Plan National de Développement pour la Transition formulé sur la période triennal 2024-2026 se veut être le cadre de référence devant conduire les actions prioritaires du Gouvernement de la Transition. Il entend adresser la mise en œuvre de projets structurants et à fort impact sur le développement socio-économique en vue de traduire en actes la vision du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CRTI) que dirige S.E., le Général de Brigade, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président de la République.

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT 2009-2023

Les leçons tirées du diagnostic stratégique du développement socioéconomique, environnemental et politique du Gabon réalisé sur la période 2009-2023 ont permis de relever plusieurs défis.

Sur le plan macroéconomique, l'urgence est de renforcer la promotion d'une croissance économique inclusive et durable à travers la diversification du potentiel économique national et un accroissement de la mobilisation d'investissements importants en faveurs des secteurs clés pour leur mise à l'échelle. L'impératif d'améliorer la gestion des finances publiques et de renforcer l'environnement des affaires sont également des défis majeurs. Une maîtrise des tensions inflationnistes pour lutter contre la vie chère et réduire les coûts des intrants dans plusieurs secteurs.

Sur le plan du développement humain et social, le diagnostic a relevé la nécessité de prendre en compte les défis qui accompagnent l'accroissement démographique à savoir l'amélioration des performances du système éducatif et de la formation professionnelle pour favoriser la création d'emplois, l'urgence de garantir une couverture continue en eau et en électricité et un accès durable aux services de santé, de protection sociale et au logement. Malgré les importants investissements réalisés sur la période, le diagnostic a par ailleurs souligné l'importance de renforcer les politiques d'inclusion, notamment celles portant sur l'égalité de genre et l'équité et enfin, la prise en charge des groupes vulnérables.

Sur le plan de la durabilité environnementale, au-delà des performances encourageantes enregistrées par le Gabon, le diagnostic a mis en exergue des défis visant l'amélioration de la gestion de la biodiversité terrestre et aquatique mais également l'urgence de renforcer la lutte contre les changements climatiques au regard de l'exposition du pays aux risques de catastrophes naturelles. L'accroissement de la population dans les centres urbains dont les politiques d'aménagement sont peu maîtrisées met en relief l'urgence d'améliorer la gestion de l'environnement et du cadre de vie.

Sur le plan de la bonne gouvernance, malgré la mise en œuvre de politiques fortes et l'adoption d'un arsenal juridique abondant, plusieurs défis dans la gouvernance politique et juridique ont souligné la nécessité de réformer le



dispositif de contrôle interne et de corriger les chevauchements constatés dans l'application de nombreuses dispositions réglementaires. Le diagnostic a également relevé l'urgence de renforcer l'efficacité des institutions et notamment le renforcement des capacités des institutions locales pour répondre durablement aux besoins des populations. Le renforcement de la bonne gouvernance par les instruments de coopération internationale est également une priorité devant conduire l'action du Gouvernement. Enfin, le diagnostic a souligné des irrégularités enregistrées dans les différents processus électoraux biaisant ainsi les principes démocratiques et montrant la nécessité de restaurer les institutions.

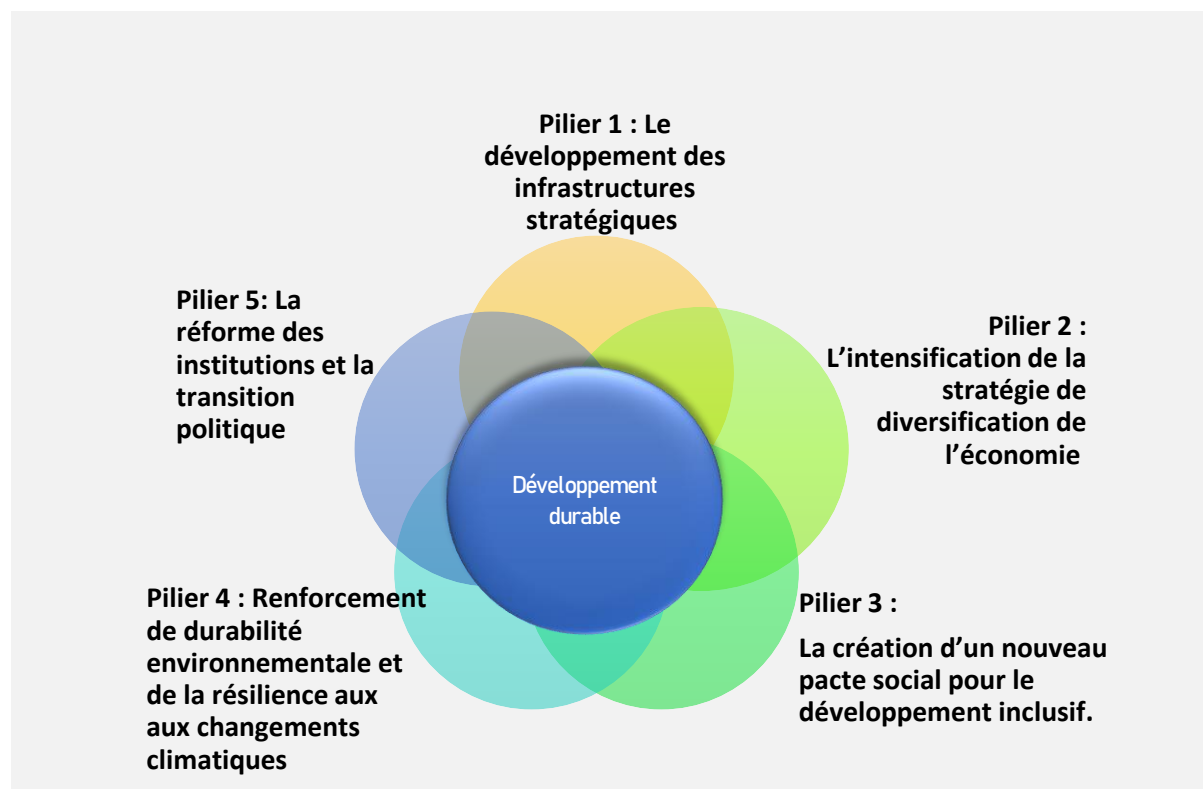
Sur le plan de la mise en œuvre du développement durable au Gabon, l'examen des efforts de mise en œuvre du Programme 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) a révélé la nécessité de densifier les opérations de

sensibilisation de tous les acteurs du développement sur le processus, de poursuivre les exercices d'intégration et l'alignement des politiques nationales aux agendas internationaux et d'accélérer les progrès en vue de l'atteinte des cibles prioritaires. L'amélioration du dispositif de planification du développement avec le renforcement du Système Statistique National (SSN) seront le gage d'une meilleure évaluation du développement.

VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PNDD 2024-2026

La vision stratégique dictant la formulation du Plan National de Développement pour la Transition est celle qui consiste à **« restaurer les institutions de l'Etat, consolider une croissance économique inclusive et durable soutenue par une gouvernance nationale plus efficace en misant sur le développement du capital humain et des infrastructures.**

Les piliers sur lesquels repose le PNDD 2024-2026 sont les suivant :



Source : Direction Générale de la Prospective.



- **Pilier 1 : le développement des infrastructures stratégiques**
Les Infrastructures routières, le Transports, l'Energie, l'Eau potable, le Sport et la jeunesse, l'Habitat et le Logement sont des secteurs prioritaires dans lesquels le Gouvernement de la Transition entend accroître les investissements pour améliorer les conditions de vie des populations et soutenir le développement économique du Gabon. Ce premier pilier prend en charge les études de faisabilité, les aménagements et réhabilitations des routes prioritaires, l'amélioration de l'offre de service de transports voyageurs, la mise en conformité des installations portuaires, l'amélioration de l'offre des services énergétique, en eau potable et assainissement, la construction et la réhabilitation des plateaux sportifs pour le développement du sport de proximité, ainsi que l'aménagement des parcelles et la construction des logements pour faciliter l'accession à la propriété.
- **Pilier 2 : l'intensification de la stratégie de diversification de l'économie**
Les Hydrocarbures, les Mines, la Forêt-Bois, l'Agriculture et l'Elevage, la Pêche et l'Aquaculture et le Tourisme, sont les secteurs sur lesquels le plan s'appuiera sur les trois (03) ans en matière de diversification de l'économie. L'objectif étant de promouvoir une croissance économique inclusive et durable fondée aussi bien sur les hydrocarbures que sur les secteurs de l'économie verte à forte valeur ajoutée. La concrétisation de ce pilier repose sur la prise en main de l'industrie pétrolière par l'Etat, l'amélioration de la gestion et du contrôle des activités minières ainsi que sur la valorisation du potentiel minier, l'augmentation de la contribution du secteur forestier dans le PIB, la promotion et le renforcement de la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire, et la promotion de la destination Gabon à travers le développement de l'Ecotourisme, du tourisme d'affaire et événementiel.
- **Pilier 3 : la création d'un nouveau pacte social pour le développement inclusif**
Le Développement social inclusif intégrera les secteurs de l'Education, l'Enseignement Supérieur, la Formation Professionnelle, la santé et la Protection sociale. A travers ce PNDT, le Gouvernement de la Transition envisage favoriser l'accès universel à une éducation de qualité et inclusive, dans des conditions de sécurité pour tous, le renforcement des activités de l'enseignement supérieur et l'offre de formation professionnelle pour l'acquisition des compétences exigées pour les besoins de la base productive de l'économie, l'amélioration de l'état de santé et le bien-être des populations.
- **Pilier 4 : Renforcement de la durabilité environnementale et de la résilience aux changements climatiques**
Le PNDT proposera un cadre de gouvernance durable des ressources naturelles par une amélioration du plan de financement et du système de surveillance de la biodiversité. La lutte contre l'exploitation illégale de la faune et la flore sauvage et un contrôle amélioré de conformité des activités industrielles aux lois et normes environnementales seront des actions prioritaires à conduire. Enfin, le renforcement de la lutte contre les changements climatiques et une amélioration de la gestion des risques de catastrophes contribueront à accroître la résilience des populations et des institutions dans leurs capacités de réponses
- **Pilier 5 : la réforme des Institutions et la transition politique**
La réforme des Institutions se fondera sur l'organisation d'un dialogue national inclusif qui aboutira, sur l'expression de la souveraineté nationale à l'écriture et l'adoption du



nouvelle Constitution devant permettre de renforcer l'Etat de droit et de repenser le système électoral. La nouvelle Constitution permettra ainsi d'induire une revue générale des missions et programmes publics et de contribuer à moderniser l'Etat en vue de l'arrimer aux exigences de transparence et d'efficacité dans l'action publique.

Financement du PNDT 2024-2026

La stratégie de financement du Plan National de Développement pour la Transition prévoit d'aligner tous les flux de financements possibles à mobiliser aux priorités et urgences nationales dans le respect des seuils d'endettement national (35% du PIB) et régional (70% PIB).

Le PNDT prévoit la mise en œuvre de 293 projets de développement dont les besoins en financements sont globalement estimés à **4 536 milliards FCFA** et se déclinent suivant le tableau ci-après :

Tableau 1: Synthèse des options de financement du Plan

	Nombre de projets	2024-2026	Proportion
Fonds propres	249	2,045,457,766,869	45.1
FINEX	19	1,276,859,626,938	28.1
RSE	6	16,530,000,000	0.4
PPP	19	1,197,384,790,749	26.4
Totaux	293	4,536,232,184,556	100

Source : Direction Générale de la Prospective

La stratégie de financement du PNDT repose sur la mobilisation de ressources propres à hauteur de **2 045 milliards FCFA** et prévoit le recours aux financements extérieurs à hauteur de **1 276 milliards FCFA**. Les financements privés, à travers les PPP, sont estimés à **1 197 milliards FCFA**.

La mobilisation des ressources propres se fondera sur l'optimisation des recettes hors pétrole et les efforts de réduction du train de vie de l'Etat. Le Gouvernement de la Transition ambitionne également de renforcer la mobilisation des ressources à travers le recours aux poches de liquidités sous exploitées telles que les financements verts et climatiques, la finance carbone, les fonds au titre de la responsabilité sociétale des entreprises, les dons.

Conditions de réussite du PNDT

Pour sa mise en œuvre, le Plan National de Développement pour la Transition va nécessiter de prendre en compte des facteurs de risques et de succès qui peuvent influencer positivement ou négativement sa trajectoire de réalisation.

Sur les facteurs de risques du PNDT, on note notamment les sanctions et mesures conservatoires prises par les partenaires du Gabon à la suite du coup de la libération, la volatilité des taux



d'intérêts qui pourraient impacter le financement des projets du PNDT, les fluctuations des prix du baril influant sur les ressources propres de l'Etat, l'explosion sociale qui pourrait résulter de la non satisfaction des besoins (emploi, eau, énergie, éducation, santé, etc.) des populations, les recommandations du Dialogue National pouvant remettre en cause les priorités du PNDT, les lenteurs administratives et les changements institutionnels pourraient engendrer des dysfonctionnements dans la mise en œuvre du plan. Un des risques majeurs réside également dans l'absence d'un dispositif institutionnel de planification pour assurer la coordination générale des activités liées à la mise en œuvre du PNDT.

Sur les facteurs de succès du PNDT, on peut relever la volonté politique qui se traduira par l'engagement des plus Hautes Autorités, en l'occurrence le Président de la République et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition. La stabilité du Gouvernement de la transition, la maîtrise et la mise en cohérence de tous les flux de financements avec les urgences du développement socio-économique et environnemental, l'appropriation du PNDT par toutes les parties prenantes et enfin le retour à un mode de développement privilégiant les exercices de planification stratégique seront des facteurs majeurs pour inscrire les actions du PNDT dans une logique de gestion axée sur les résultats.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

La décision du Gouvernement de doter le pays d'un Plan National de Développement pour la Transition s'est traduite par une combinaison d'exercices techniques suivant une approche participative et inclusive mobilisant les experts sectoriels des administrations et les acteurs du secteur privé. Au rang des principaux travaux menés dans le cadre de ce processus, l'on peut indiquer :



Phase préparatoire du PNDT

A l'entame du processus d'élaboration de cette stratégie, plusieurs réunions ont été organisées sur la supervision du Ministre de l'Economie et des Participations qui a précisé les attentes du Gouvernement de la Transition, en matière de développement. Ces réunions de réflexions ont permis de jeter les bases sur l'approche méthodologique à adopter, les outils d'analyse et d'évaluation à utiliser au cours du processus ainsi que les ressources à mobiliser.

Les Consultations sectorielles et participatives

Les consultations avec les experts sectoriels et les acteurs du secteur privé étaient animées par le Ministère de l'Economie et des Participations à travers la Direction Générale de la Prospective accompagnée de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale. Ces rencontres ont permis de discuter avec les participants sur le diagnostic sectoriel en mettant en évidence les principaux défis et enjeux, et de recueillir leurs contributions pour



accompagner le pays dans sa marche vers la restauration des Institutions. Ces contributions portent sur les orientations stratégiques et les projets prioritaires à fort impact pouvant être réalisés dans la période de la transition.

La production du diagnostic stratégique

La revue des politiques de développement menées au cours de la période 2010-2023 a permis de dresser un diagnostic dans les différents secteurs que sont : l'éducation, la santé, la protection sociale, l'Habitat et logement, les mines, les hydrocarbures, l'agriculture, les industries, les infrastructures, la gouvernance, etc. En outre, ce diagnostic porte également sur le développement durable, l'état des lieux de la planification du développement à travers le Plan Stratégique Gabon Emergent, le Plan de Relance Economique et le Plan d'Accélération de la Transformation. Ce diagnostic a été complété avec les informations issues des consultations sectorielles.

La rédaction, l'enrichissement et de consolidation des objectifs et orientations stratégiques

Au terme des consultations sectorielles, l'étape suivante a consisté à rédiger et consolider les informations recueillis. Ainsi, un premier draft du projet du PNDT a été élaboré. Pour enrichir ce draft, les informations ont été partagées aux experts sectoriels et aux personnes ressources en vue d'obtenir leurs amendements et suggestions ayant permis de produire un second draft.

La budgétisation des actions prioritaires du PNDT

Les coûts des reformes et projets planifiés dans cette stratégie ont été proposés par les experts des différents départements sectoriels en tenant compte de plusieurs critères parmi lesquels, l'on note : (i) l'existence des études préalables pour certains projets, (ii) la disponibilité des financements pour les projets en cours, la prise en compte du projet dans la loi de finances 2024 (iii) l'impact projeté des initiatives sur les plans socio-économiques, etc.

Ensuite, compte tenu des délais et de l'urgence d'avoir un référentiel de développement traduisant en actions la vision du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions, le cadrage macroéconomique produit bien avant ce plan a été utilisé pour mettre en cohérence les perspectives budgétaires avec les reformes et projets planifiés dans cette stratégie. Il s'est agi d'une démarche de convergence, entre les coûts des actions prioritaires et les ressources financières disponibles.

Le processus de validation du PNDT

Le PNDT étant un référentiel élaboré dans un contexte particulier, marqué par les urgences de la transition, le processus de validation a été réduit aux Autorités Gouvernementales qui ont procédé à l'adoption de la stratégie ayant connu son aboutissement avec la signature par son Excellence, Le Général de Brigade, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, à la suite de la validation des principales orientations par le Gouvernement réuni en Conseil interministériel.



INTRODUCTION

De 2010 à 2023, la politique de développement économique et sociale du Gabon reposait sur la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE-2011-2016) et ses déclinaisons programmatiques que sont le Plan de Relance Economique (PRE-2016-2019) et le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT-2021-2023).

Le PSGE affichait les orientations fixées dans la conduite des politiques publiques visant à faire du Gabon, un pays Emergent à l'horizon 2025. En effet, l'analyse des réalisations entre 2009 et 2016 montre qu'une transformation de l'économie gabonaise était en marche¹. Malheureusement, cette transformation a été freinée par la crise pétrolière qui a engendré des déséquilibres budgétaires et la mise en œuvre du Plan de Relance Economique (2017-2019) par le Gouvernement, devait permettre au pays de retrouver sa trajectoire de développement.

La crise sanitaire (Covid-19) qui a suivi en 2020, n'a pas été sans conséquences car elle a ébranlé les perspectives économiques, engendré des déséquilibres budgétaires, entraîné des effets néfastes sur les ménages, notamment sur l'emploi, la

pauvreté, les inégalités, etc. Mieux, cette crise a amené le gouvernement à mettre en place le Plan d'Accélération de la Transformation (2021-2023) dont la mise en œuvre devait permettre la résorption des effets constatés sur la trajectoire de l'Émergence du Gabon.

Globalement, la mise en œuvre de ces cadres de planification a mis en relief les enjeux relatifs à l'équilibre des finances publiques et l'optimisation des recettes, la restructuration de la dette, la planification et la gestion des investissements. De plus, malgré une relative amélioration des performances des secteurs-clé de l'économie nationale (Hydrocarbures, Forêt, Mines, Energie, Agriculture et Pêche), l'opérationnalisation de projets structurants et le suivi global de la mise en œuvre a révélé plusieurs problèmes de gestions à savoir : Une absence de priorisation des actions à mettre en œuvre dans les organes institutionnels et un faible niveau de coordination des acteurs, d'une part ; une faible culture du *reporting* et un faible niveau de financement de développement, d'autre part.

Le Plan d'Accélération de la Transformation étant arrivé à son terme et compte tenu du nouveau contexte politique et institutionnel du Gabon, le

¹ Bilan du PSGE réalisé Bureau de Coordination du Plan Stratégique Gabon Émergent (BCPSGE)



Gouvernement de la transition a décidé de mettre en place un nouveau référentiel pour matérialiser la vision du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CRTI) que dirige **S.E. le Général de Brigade, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président de la République.**

Le Plan National de Développement pour la Transition (2024-2026) ambitionne de lever les obstacles à la transformation structurelle de l'économie amorcée avec la mise en œuvre des précédents plans de développement du pays. A travers ce nouveau référentiel, le Gouvernement projette de : (i) diversifier l'économie gabonaise, (ii) développer les

infrastructures stratégiques, (iii) assurer un bien-être aux populations, (iv) promouvoir la bonne gouvernance et (v) renforcer la durabilité environnementale.

Dans le cadre du processus de l'élaboration du présent Plan, le Ministère de l'Economie et des Participations a organisé des consultations participatives avec différentes administrations sectorielles et les représentants du secteur privé. Ces consultations étaient des cadres d'échanges sur le diagnostic sectoriel, les orientations stratégiques, les projets prioritaires et les moyens de financement de ces projets. L'essentiel de ces consultations fait l'objet d'un condensé présent dans ce document.





I.

Fondements du Plan National de Développement pour la Transition

- VISION DE DEVELOPPEMENT
- PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS DU PLAN



I. FONDEMENTS DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT POUR LA TRANSITION

I.1 VISION DE DEVELOPPEMENT

Depuis le 30 août 2023, le Gabon est rentré dans une nouvelle ère institutionnelle avec l'avènement du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CRTI) que dirige S.E., le Général de Brigade, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président de la République.

Pour la période dédiée à la transition, le CRTI a décliné six objectifs majeurs pour améliorer les conditions de vie des gabonais, à savoir : (i) la restauration de la stabilité et de la confiance ; (ii) la réforme institutionnelle et législative ;(iii) la lutte contre la corruption ;(iv) le développement durable et économique ;(v) l'éducation et la sensibilisation et (vi) le dialogue national et la consultation publique. Ces priorités traduites comme orientations stratégiques dans le cadre de l'élaboration d'un plan de développement, permettent ici de définir une vision stratégique de développement de la période de transition qui consiste à **« restaurer les institutions de l'Etat, consolider une croissance économique inclusive et durable soutenue par une gouvernance nationale plus efficace en misant sur le développement du capital humain et des infrastructures. »**

Figure 1: les Objectifs du CRTI



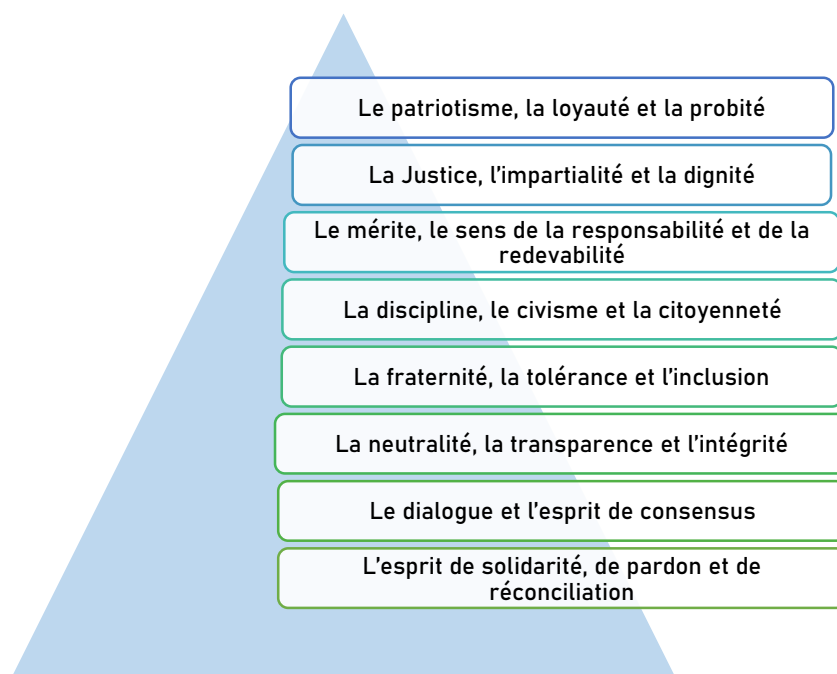


La vision stratégique de développement du CTRI traduit d'abord et avant tout les désirs et les attentes partagés de la population. Cette vision permet donc d'aborder les grands défis touchant un ensemble de secteurs d'activité et constitue un appel à l'action pour réaliser le futur voulu. L'objectif de la vision stratégique est d'englober les dimensions économique, environnementale et sociale du développement ainsi que leurs interrelations dynamiques. La vision exprime donc la volonté de réunir sur le territoire nationale les conditions propres à valoriser la création d'emplois, à accroître les retombées économiques, à tenter de relever le niveau de vie tout en améliorant et en préservant le cadre et le milieu de vie. Tels sont par ailleurs les axes qui ont structurées la déclaration de la politique générale du premier Ministre de la transition, présentée le 07 décembre 2023. A cet effet, la vision ici formulée est alignée avec le plan d'action et la feuille de route du Gouvernement de la transition.

I.2 PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS DU PLAN

Le Plan National de Développement pour la Transition (PNDT) se veut être le cadre de référence devant conduire les interventions de développement prioritaires du Gouvernement de la Transition durant la période 2024—2026, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de restauration des Institutions et d'une transition politique apaisée. A ce titre, pour sa mise en œuvre le PNDT entend s'aligner sur les principes et valeurs suivants qu'énonce la Charte de la Transition :

Figure 2: les principes du CTRI



Le Gabon s'est également engagé à mettre en œuvre le Programme 2030 des Nations Unies sur les Objectifs de Développement Durable. Tel qu'énoncé dans la Loi N°002/2014 du 1er Août 2014 portant Orientation du Développement Durable en République Gabonaise en son article 3, le Gouvernement prévoit également d'assurer le développement durable du Gabon au



moyen d'une stratégie nationale basée sur les principes fondamentaux du Développement Durable.

En conséquence, dans sa mise en œuvre le PNDT entend intégrer, les principes et valeurs du Développement Durable, parmi lesquels :

- **Le principe de qualité de vie des individus** : les individus vivant en République Gabonaise ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. La protection de leur santé et de leur cadre de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable du Gabon.
- **Le principe d'équité et de solidarités sociales** : les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelles ainsi que de solidarité sociale;
- **Le principe de souveraineté et d'équité du développement** : l'Etat a le droit souverain d'exploiter ses propres ressources selon sa politique de développement durable sans causer de dommages à l'environnement dans les Etats tiers.
- **Le principe de production et consommation responsables** : des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur le plan social, économique et environnemental, au besoin par l'adoption d'une approche qui évite le gaspillage et optimise l'utilisation des ressources ;
- **Le principe d'efficacité économique** : pour parvenir à un développement durable, les stratégies de développement économique doivent être performantes, porteuses de progrès social et respectueuses de l'environnement ;
- **Le principe de participation et d'accès au savoir** : les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et à la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre des mesures visant un développement durable ;
- **Le principe de sauvegarde et de protection de l'environnement** : étude d'impact sur l'environnement, en tant qu'instrument national, qui doit être entreprise dans le cas des activités envisagées qui risquent d'avoir des effets nocifs importants sur l'environnement et dépendent de la décision d'une autorité compétente ;
- **Le principe de sauvegarde du patrimoine culturel** : le patrimoine culturel est source d'identité, de fierté et de solidarité nationale. La conservation du patrimoine culturel et la transmission des savoirs et pratiques traditionnelles doivent permettre la préservation des ressources;
- **Le principe de participation des femmes** : les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable ;
- **Le principe de valorisation des savoirs traditionnels** : il se traduit par l'accès et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des savoirs traditionnels ;
- **Le principe de protection et de participation des communautés locales** : les populations et communautés locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leur connaissance du milieu et de leurs pratiques ancestrales ;



- **Le principe de préservation de la biodiversité et des écosystèmes** : la diversité biologique et les écosystèmes qui les abritent et qui rendent des services inestimables doivent être préservés. Le partage juste et équitable des avantages qui en découlent et l'utilisation des ressources naturelles et génétiques doivent être assurés pour le bénéfice des générations actuelles et futures ;
- **Le principe de précaution** : l'éventualité d'un dommage susceptible d'affecter l'environnement de manière grave ou irréversible appelle, malgré l'absence de certitudes scientifiques sur les risques encourus, la mise en œuvre par l'administration de procédures d'évaluation des risques et l'adoption de mesures provisoires et proportionnées à ce dommage ;
- **Le principe d'action préventive et de correction** : en présence d'un risque connu des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source par l'utilisation des meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable ;
- **Le principe du pollueur-payeur** : les coûts résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur ;
- **Le principe de coopération internationale** : les enjeux liés à la paix, au développement économique, social et culturel, ainsi qu'à la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables tant à l'échelle nationale qu'internationale.





II.

Synthèse des défis

- ECONOMIE ET FINANCES
- SOCIAL ET DEVELOPPEMENT HUMAIN
- DURABILITE ENVIRONNEMENTALE
- GOUVERNANCE
- DEVELOPPEMENT DURABLE

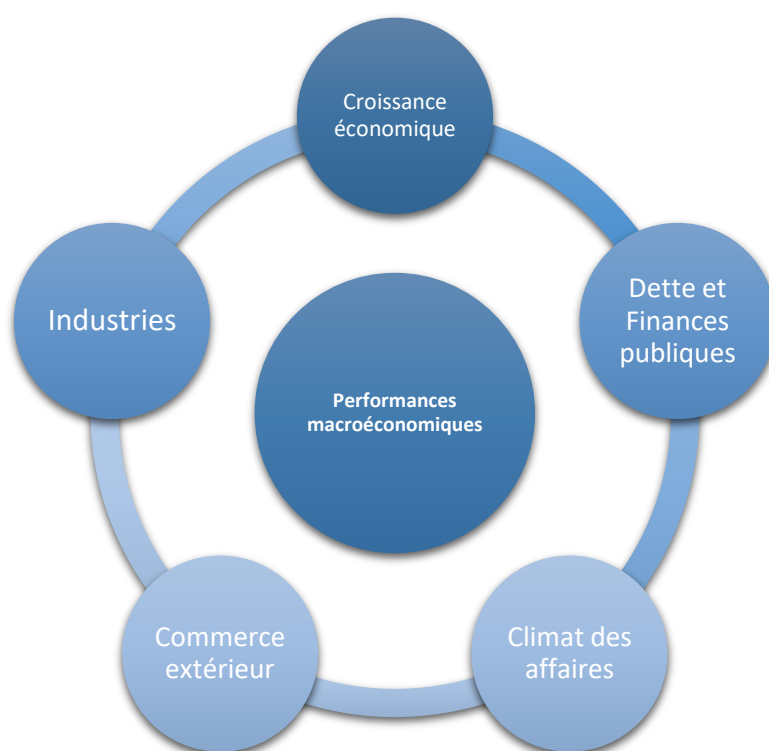


II. SYNTHÈSE DES DÉFIS

II.1 ÉCONOMIE ET FINANCES

Les défis à relever dans le développement économique et financier, sont centrés sur le renforcement de la compétitivité des filières, l'optimisation des recettes et le financement de l'économie, la maîtrise des dépenses publiques et la soutenabilité de la dette mais également l'amélioration du climat des investissements qui demeurent une préoccupation constante.

Figure 3: Présentation des défis économiques et financiers



Source : Direction Générale de la Prospective.



Promouvoir une croissance économique inclusive et durable

Le rythme d'évolution de la croissance alterne des phases d'expansion et de récession sur la période 2009 à 2023. Entre 2010 et 2014, on observe une évolution rapide de la croissance soit 6,0% en moyenne en lien avec les investissements publics des grands travaux de l'émergence dans le cadre de la première phase de mise en œuvre du PSGE.

Suite au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des cours de certaines matières premières, dont le pétrole et le bois, le taux de croissance moyen du PIB s'est situé à 3,0% sur la période 2014 à 2017, en repli par rapport à la période précédente.

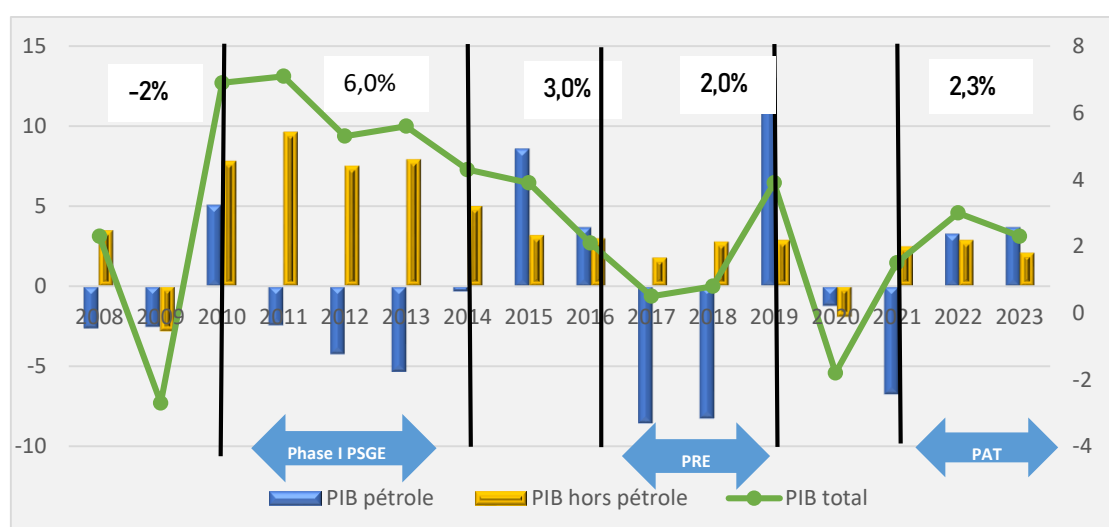
Entre 2017 et 2019, on note une reprise de la croissance avec une moyenne de 2,35% en lien avec la mise en œuvre du Plan de Relance de l'Economie (PRE) initié en 2017 par le Gouvernement, avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Africaine de Développement (BAD) visant à assurer une stabilité macroéconomique et renouer avec une croissance forte et durable. Parmi les réformes proposées, la priorité était accordée à l'apurement de la dette intérieure et l'amélioration de la gestion des finances publiques.

L'année 2020 est marquée par une récession avec une croissance de -1,8% liée à l'apparition de la pandémie de la Covid-19. Pour juguler les effets négatifs de la crise sanitaire, le Gouvernement a adopté le Plan d'Accélération et de la Transformation (PAT), principalement axé sur le renforcement de la structure économique, l'amélioration des infrastructures d'éducation, de santé et du système social combiné à des mesures conjoncturelles stratégiques qui ont eu pour effet une reprise de la croissance économique avec une moyenne de 2,3% sur la période 2021-2023.

Toutefois, l'analyse de l'évolution de la croissance sur la dernière décennie met en évidence la forte dépendance de l'économie gabonaise aux matières premières et sa vulnérabilité aux chocs extérieurs.

Dans ce contexte, une transformation structurelle de l'économie gabonaise est essentielle pour atteindre un meilleur modèle de croissance. Pour y parvenir le Gabon doit diversifier son économie à travers l'économie verte qui offre une opportunité unique d'atteindre plus rapidement une croissance inclusive et durable.

Graphique 1 : Evolution de la Croissance du PIB



Source : Direction Générale de la Prospective à partir des données de la DGEFP

Améliorer la gestion des finances publiques

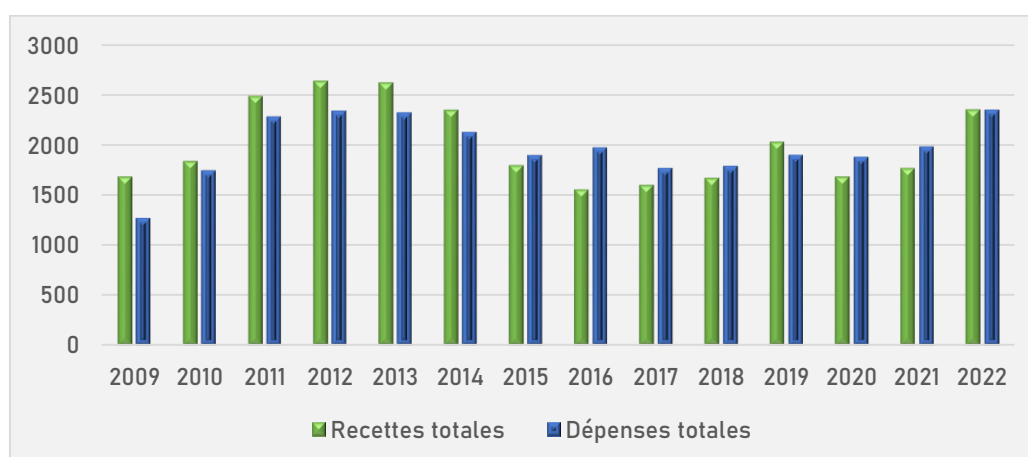
Les finances publiques du Gabon sont fortement dépendantes des matières premières. De ce fait, les tendances observées fluctuent en fonction des évolutions des cours à l'international.

Durant la période 2010-2014, les cours élevés du pétrole ont entraîné une hausse des recettes publiques, ce qui s'est traduit par un excédent budgétaire moyen de 251,8 milliards à la suite d'une période de croissance essentiellement faible et volatile, marquée par des contractions importantes en 2006 et 2008.

Toutefois, la crise de 2014, marquée par un effondrement des cours du pétrole sur le marché international, a entraîné une chute des recettes budgétaires, notamment des ressources courantes, induisant un déficit budgétaire de 215,7 milliards et des ajustements des dépenses publiques.

La mise en œuvre du PRE sur la période 2017-2019 a permis d'inversé la tendance à terme. En effet, la politique économique du Gouvernement s'était inscrite, dans la poursuite du PRE et la mise en œuvre des mesures d'assainissement des finances publiques en conciliant la politique budgétaire et fiscale pour la correction des équilibres macroéconomiques.

Graphique 2 Evolution des recettes et dépenses totales



Source : Direction Générale de la Prospective à partir des données de la DGEPP

- Recettes budgétaires

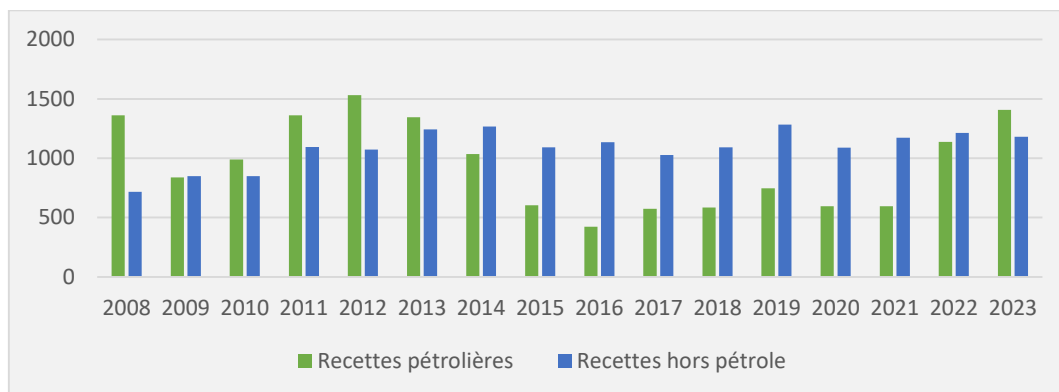
L'analyse des recettes publiques fait ressortir deux phases importantes. La première se traduit par une hausse des recettes pétrolières soit 353.6 milliards de FCFA contre 394.7 milliards pour les recettes hors pétrole dans la période 2010 à 2013. Cette tendance s'est inversée sur la période 2014-2021 voire au-delà. Cela met en lumière les efforts de diversification de l'économie entamés lors de la première phase de mise en œuvre du PSGE. Malgré cette embellie des recettes hors-pétrole, dans le même temps, le pays a enregistré des déficits budgétaires qui ont nécessité le recours aux appuis budgétaires.

De ce fait, la mise en œuvre des précédents plans s'est heurtée à la chute des recettes budgétaires, induisant un ajustement des dépenses publiques, avec pour conséquence une priorisation et une déprogrammation de certains projets financés sur fonds propres.



Pour réaliser les projets inscrits dans le PNDT, le défi consiste à mobiliser plus des ressources propres à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, une meilleure couverture des taxes et impôts et une réduction significative des abattements douaniers ainsi qu'un glissement vers la finance verte.

Graphique 3 : Evolution des Recettes publiques



Source : Direction Générale de la Prospective à partir des données de la DGEPP

- Les dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires fluctuent en fonction de l'évolution des recettes de l'Etat comme en témoigne leur évolution sur la période 2009-2023. De manière séquentielle, elles ont rapidement évolué entre 2009 et 2013, passant 1 265,5 milliards à 2 316,3 milliards soit une hausse moyenne de 15,4% par an suite à la hausse des prix du pétrole dont la chute a également engendré à partir de 2015 une baisse des dépenses publiques travers les mesures d'ajustement prises par le Gouvernement.

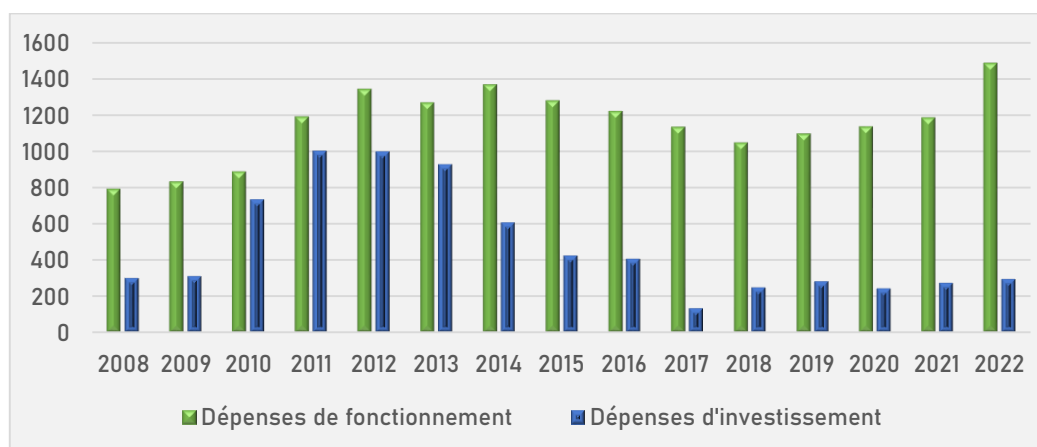
En outre, on observe une prépondérance des dépenses de fonctionnement quasi incompressibles par rapport aux dépenses d'investissement. Sur la période indiquée, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 149,6 milliards en moyenne annuelle contre 477,7 milliards FCFA pour les dépenses d'investissement.

Cependant, dans un contexte marqué par des nombreuses attentes sociales, la relance des projets en arrêt et la mise en œuvre des nouveaux projets initiés par le CTRI dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations, en matière budgétaire l'un des défis pour les prochaines années est la maîtrise du niveau des dépenses publiques, notamment les dépenses de fonctionnement liées aux train de vie de l'État, mais aussi de veiller à l'alignement des allocations budgétaires, aux priorités en matière de développement du pays.

Dans un contexte marqué par des nombreuses attentes sociales, la relance des projets en arrêt et la mise en œuvre des nouveaux projets initiés par le CTRI dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations, en matière budgétaire l'un des défis pour les prochaines années est la maîtrise du niveau des dépenses publiques, notamment les dépenses de fonctionnement liées aux train de vie de l'État, mais aussi de veiller à l'alignement des allocations budgétaires, aux priorités en matière de développement du pays.



Graphique 4 : Evolution des dépenses publiques par type



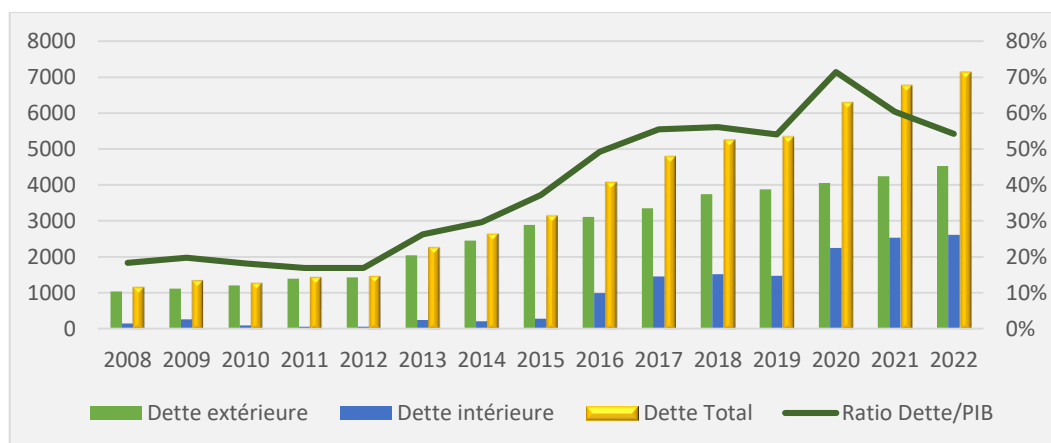
Source : Direction Générale de la Prospective à partir des données de la DGEPP

- Dette

Entre 2008 et 2022, la dette du Gabon est passée de 1 180,5 milliards FCFA à 7 131,7 milliards FCFA, avec une période critique marquée par l'effondrement des prix du pétrole de 2014 qui a entraîné un ralentissement de la croissance et un affaiblissement de la situation budgétaire. En raison de la baisse des recettes d'exportation, le gouvernement a eu recours à des emprunts extérieurs plus importants pour atténuer les effets négatifs de la baisse persistante des prix des produits d'exportation et de l'apparition de la Covid-19 en 2020. Le ratio dette/PIB a considérablement augmenté atteignant le seuil de 71 % du PIB en 2020 au-dessus du critère de convergence de la CEMAC.

Cependant, les problèmes de gestion de trésorerie et d'accumulation continue d'arriérés représentent un défi majeur pour la gestion de la dette ainsi que pour les coûts de financement futurs. Il revient à cet effet, de satisfaire les conditions de prêts auprès des marchés financiers et honorer les créanciers sur les arriérés. Il s'agira également de maintenir le ratio dette sur le PIB à un niveau soutenable.

Graphique 5: Evolution de la Dette



Source : Direction Générale de la Prospective à partir des données du TBE 2008/2022



Poursuivre les efforts en matière d'industrialisation du pays

Le Gabon a connu un développement industriel constant depuis 2010, gagnant 6 places au classement de l'IIA². La baisse des réserves de pétrole a encouragé le Gouvernement à accorder la priorité à d'autres secteurs.

Il a mis l'accent sur la valorisation de son industrie du bois en exportant des produits sous des formes à plus forte valeur ajoutée, notamment le contreplaqué et les feuilles de placage. Le Gabon dispose également d'un secteur agroalimentaire en plein essor. Il a créé des zones économiques spéciales dans lesquelles les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux et de procédures douanières simplifiées.

Le secteur industriel reste embryonnaire en dépit des efforts déployés cette dernière décennie. Les industries du bois et de la pêche, identifiées comme catalyseurs de croissance, ont besoin de facilitation et d'accompagnement.

En outre, bien que la base économique du Gabon se soit élargie pour inclure les industries du bois, des mines, et des services, la diversification de l'économie reste un défi. Cette économie faiblement diversifiée repose sur l'exploitation des matières premières. Il en résulte une forte vulnérabilité de la croissance du fait de la volatilité des cours mondiaux.

Maîtriser l'inflation pour lutter contre la vie chère, un facteur limitant du développement de plusieurs secteurs

Sur la période 2009 - 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages (IHPC) a connu une évolution en dent de scie alternant phase de hausse et de baisse. De 2009 à 2013, le niveau d'inflation est resté en dessous de la norme communautaire de la CEMAC avec une moyenne de 1.56% en lien avec la décision gouvernementale de suspendre les taxes fiscales sur certains produits de consommation de base (2012) et la baisse des prix des produits alimentaires au niveau mondial.

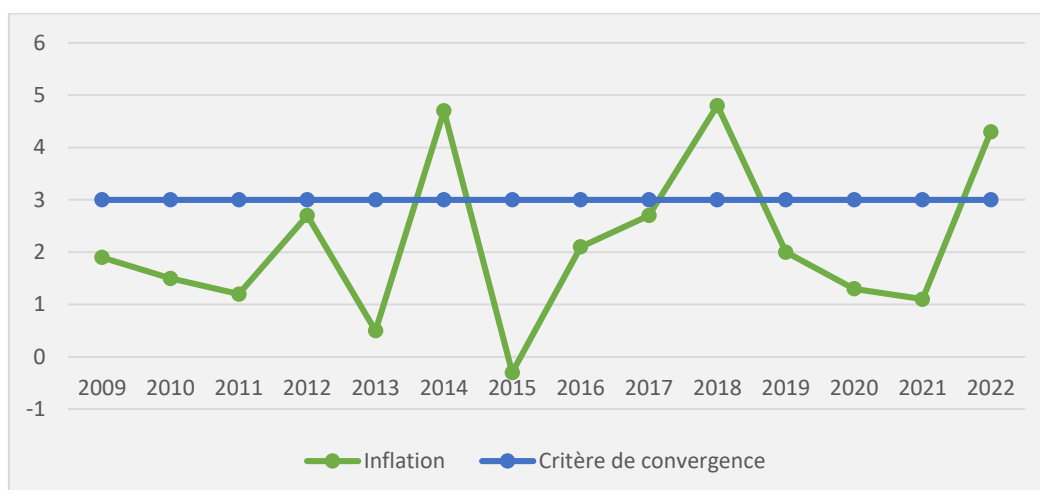
Cependant, en 2014, 2018 et 2022, on note un regain des tensions inflationnistes, au-dessus de la norme communautaire. Cette hausse du niveau général des prix résulte essentiellement des évolutions des prix des produits alimentaire résultant de plusieurs facteurs, parmi lesquels, la hausse des cours internationaux des produits de l'énergie et des produits céréaliers (indice FAO).

Dans un tel contexte, pour maîtriser les prix le Gouvernement devrait mettre en œuvre les recommandations issues des assises sur la vie chère. En effet la maîtrise des prix permettra de lutter contre la vie chère et de réduire les coûts des intrants dans plusieurs secteurs d'activité. Globalement, il faudrait augmenter la production agricole et mettre en place une stratégie de substitution des importations à moyen terme.

² Indice d'industrialisation africain



Graphique 6: Evolution de l'inflation



Source : Direction Générale de la Prospective à partir du TBE 2009-2022

Renforcer l'environnement des affaires

En matière d'investissements, ils ne sont pas suffisamment orientés dans les secteurs qui contribuent le plus à la transformation économique et à la création d'emplois. A titre illustratif, sur la période 2009-2022, le taux d'investissement privé est de 19.63% contre 5.64% pour l'investissement public. La concentration de l'investissement privé est faite dans le secteur minier contrairement au secteur de l'agriculture qui ne concentre en moyenne que moins de 4% du PIB.

Toutefois, plusieurs défis sont à relever dans le sens de l'amélioration du climat des investissements :

- Le développement des infrastructures (Routes, Energie, Foncier, etc.) ;
- La réduction du déficit des compétences et la promotion de la culture entrepreneuriale ;
- Le renforcement des mécanismes d'accompagnement des investisseurs ;
- L'accélération de la dématérialisation des procédures administratives.

Commerce extérieur : diversifier le commerce et la production

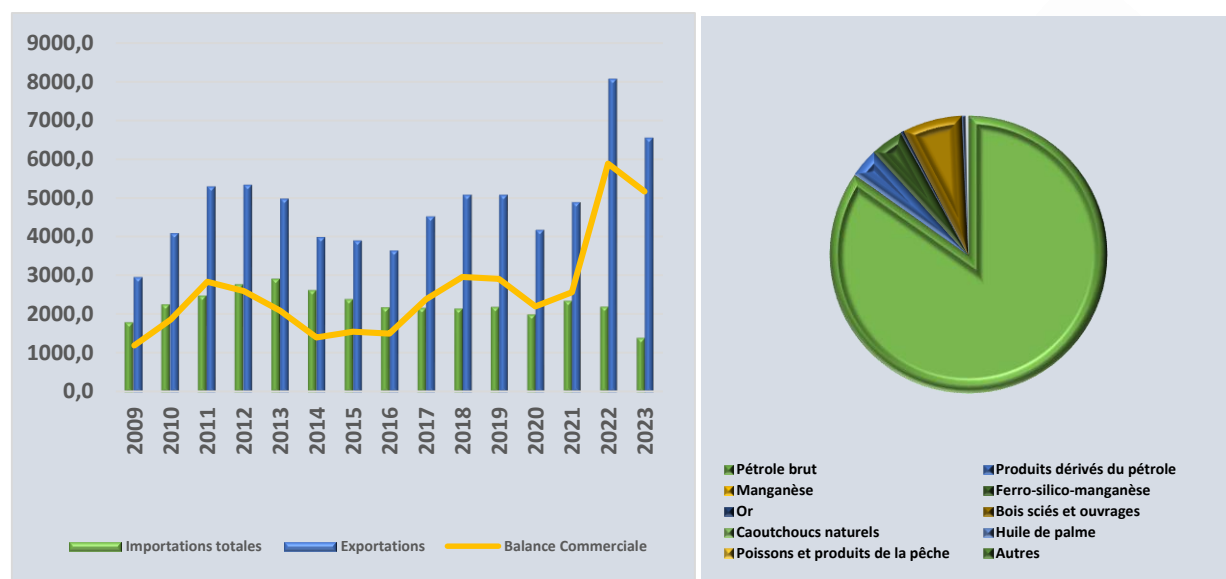
La balance commerciale est structurellement excédentaire du fait des exportations des produits pétroliers et des ressources minières, ce qui dénote encore d'une dépendance, certes moins importante, à cette ressource. Bien que de nouvelles spéculations soient exportées, leurs contributions restent marginales.

On observe entre 2009-2013 une hausse des exportations, puis une baisse des 2014 jusqu'à 2020, puis à nouveau un regain dans les exportations à partir de 2021. Cette tendance est en cohérence avec les différents cycles de crise qu'a connu le pays.

Les importations essentiellement composées de biens d'équipement, intermédiaire et de consommation connaissent une hausse, fortement portée par les produits de consommation alimentaire. Pour les produits alimentaires et les boissons, elles représentent près 450 milliards de FCFA en 2023.



C'est pourquoi, les efforts de diversification doivent s'opérer au niveau de la base productive, avec des secteurs qui porteront la croissance. Dans ce sens, l'un des défis est d'exploiter les opportunités créées par la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) afin d'augmenter l'accès aux chaînes de commerces régionaux.

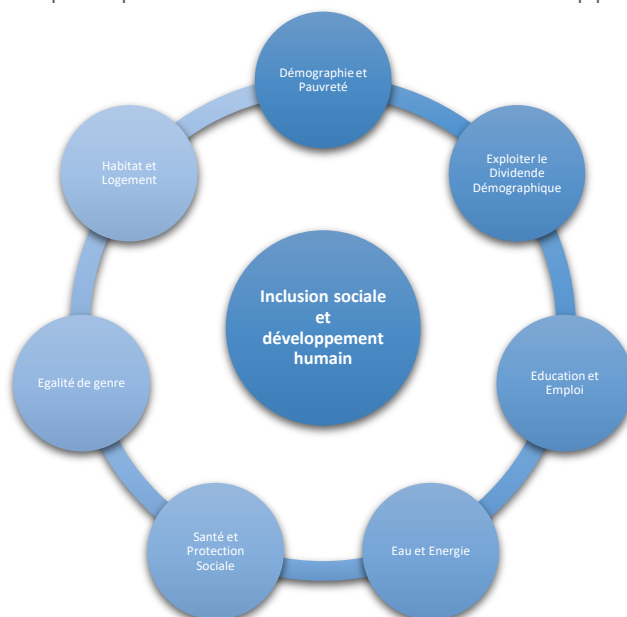


Source : Direction Générale de la Prospective à partir des données de la DGEPP

II.2 SOCIAL ET DEVELOPPEMENT HUMAIN

Les défis dans l'inclusion sociale et le développement humain sont le fait de contraintes pesants sur les différents secteurs ou domaines d'activités représentés dans le graphique ci-après :

Figure 4: schéma des principaux domaines du social et développement humain



Source : Direction Générale de la Prospective.



Démographie et lutte contre la pauvreté

La population du Gabon est passée de 1 014 976 habitants en 1993 à 1 811 079 habitants en 2013. Le pays demeure faiblement peuplé avec une densité de 6,8 hab/km², pour une proportion de 50,4% d'hommes et 49,6% de femmes. La population est très inégalement répartie sur le territoire national à telle enseigne qu'une province sur 9, l'Estuaire, abrite près de la moitié de la population.

Cette croissance démographique n'est pas sans conséquence sur l'ensemble des domaines et secteurs tant économiques que sociaux. Elle pose la problématique de l'absence de plan adapté d'occupation et d'aménagement de l'espace qui se manifeste par un aménagement anarchique des infrastructures, la faible création et diversification des opportunités d'emplois partout dans le pays de façon à réguler les flux migratoires vers les centres urbains.

Aussi, la question de la pauvreté n'est pas en reste. Certes, le Gouvernement a pris plusieurs initiatives telles que la mise en place de la CNAMGS en 2008 qui prend en charge les Gabonais Economiquement Faibles, cependant, l'Enquête Gabonaise pour l'Evaluation de la Pauvreté II (EGEP2) de 2017 a révélé que le taux de pauvreté était de 33,4% pour l'année 2017, contre 32,7% en 2005 selon l'EGEP1. Bien que ces estimations ne soient pas rigoureusement comparables, il faut tout de même relever que la pauvreté reste un phénomène multidimensionnel et principalement rural avec un taux de 59,5% par rapport au taux de 21,2% à Libreville et 29,4% sur l'ensemble de la zone urbaine.

Malgré les abondantes ressources naturelles, le Gabon peine à réduire la pauvreté. Ainsi, la réduction de la pauvreté comme la prise en charge de la population majoritairement jeune à travers la création d'emplois durables, la construction des infrastructures de base constituent des véritables défis sur le plan social.

Exploiter le Dividende Démographique

Le Dividende Démographique (DD) est une notion économique. C'est l'avantage économique dont dispose un pays en cours de transition démographique: durant une période la proportion des enfants à charge (de moins de 15 ans) diminue pendant que celle de la population active potentielle (15-64 ans) augmente.

En effet, au regard de la structure de sa population, le Gabon est entré dans la fenêtre d'opportunité pour bénéficier du bonus démographique. D'après les résultats du Recensement de la Population et du Logement, la population gabonaise était de 1 811 079 millions dont les moins de 15 ans et les 30ans représentent respectivement 34,7 % et 64,1 % de la population totale. La population d'âge actifs constitue 61,4% de la population tandis que les 60 ans et plus font 5,6% de la population totale.

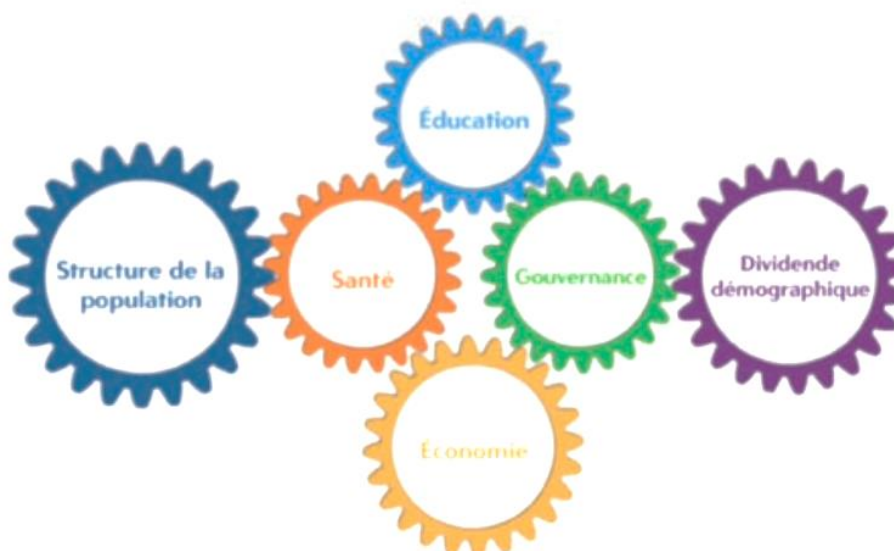
En outre le taux de dépendance est faible, il était estimé à 63 inactifs potentiels à la charge de 100 actifs potentiels (61 en milieu urbain et 81 en milieu rural). En d'autres termes, la population potentiellement active (15-64ans) est plus nombreuse que la population potentiellement inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus).

Ainsi, pour titrer profil de ce capital humain, les investissements nécessaires doivent être réalisés dans la planification familiale, la santé, l'éducation, l'emploi, l'autonomisation des jeunes et



les politiques économiques favorables ainsi que les bonnes pratiques de gouvernance qui permettent d'atteindre un développement économique et social durable.

Figure 5: schéma illustratif de la capture du Dividende Démographique



Source : Rapport, profil du Dividende Démographique du Gabon

Améliorer le système éducatif pour favoriser la création d'emplois

Le système éducatif gabonais, bien que caractérisé par un taux net de 94%³ de scolarisation au primaire, l'un des plus élevés en Afrique subsaharienne, reste marqué par un niveau élevé de déperdition et une inadéquation par rapport aux besoins du marché de l'emploi.

Au regard de l'importance du secteur de l'Education, l'Etat a consenti plusieurs efforts aussi bien dans les infrastructures que dans la qualité de l'enseignement. Au nombre des récentes mesures en faveur de l'éducation, on note: la gratuité des ouvrages, la reconduction de la bourse au secondaire et l'attribution de mille postes budgétaires aux enseignants en 2023. Malgré ses efforts, le secteur est toujours miné par plusieurs défis. Il s'agit notamment de:

- La réduction des déficits importants en salles de classes surtout dans les villes à forte densité démographique où le ratio élèves/classe oscille entre 70 et 80 ;
- La réduction des déficits en personnels enseignants particulièrement dans les disciplines scientifiques ;
- L'amélioration de la gouvernance des établissements scolaire et universitaire, ainsi que la lutte contre les violences en milieu scolaire ;
- La mobilisation des ressources pour le financement de la recherche et le renouvellement des plateaux techniques pour les écoles spécialisées ainsi que la réhabilitation des universités et grandes écoles ;
- La promotion des qualifications et compétences alignées sur le marché du travail.

En matière d'accès à l'Emploi, l'évolution de la main d'œuvre est telle qu'elle est plus importante dans le secteur informel. Les emplois dans le secteur privé formel représentent 25 %

³ Plan de développement de l'Education Nationale, mars 2020



de l'emploi total, le secteur public 23 % des emplois, tandis que le secteur informel compte pour 36 % de l'emploi total et l'emploi familial, 16 % (EGEP II). il serait donc nécessaire de structurer le secteur informel afin de réduire la prédominance des emplois informels⁴ (57%).

Garantir une couverture continue en Eau et en Electricité

L'accès à l'eau se caractérise par d'importantes disparités entre les zones rurales et urbaines. Les besoins en eau potable du Grand Libreville sont estimés à environ 300.000 m³ par jour. Toutefois, la production d'eau par le concessionnaire n'arrive pas à satisfaire les besoins exprimés. On note également un déficit en production d'eau potable dans les localités de Kango et de Cocobeach qui est respectivement de 600 m³ par jour et 720 m³ par jour.

Les défis à relever du point de vue de la stratégie du secteur eau dans les trois années à venir consistent à :

- L'amélioration et l'augmentation des services d'approvisionnement (mobilisation, traitement, transport, stockage et distribution) en eau potable, en tenant compte de l'accroissement démographique ;
- L'accroissement des services d'assainissement (collecte, transport et traitement) ;
- Développer les services de maintenance des ouvrages d'eau potable et d'assainissement ;
- La maîtrise des ressources en eau utilisées dans le domaine agricole pour assurer l'autosuffisance alimentaire.

Dans le domaine de l'énergie, s'agissant de la production électrique, les capacités installées au niveau national en 2023 sont de 704 MW dont 380 MW d'origine thermique (gasoil et gaz) et 324 MW d'origine hydraulique (Kinguélé, Tchimbélé, Poubara, Bongolo), qui représentent respectivement 54% et 46% de l'énergie électrique produite.

Le secteur de l'électricité du Gabon est soumis à une multitude de défis dont les principaux sont :

- La mobilisation des financements auprès des bailleurs de fonds pour le financement des investissements de développement du secteur ;
- La recherche des mécanismes pour baisser le coût de l'approvisionnement en énergie électrique dans les zones rurales caractérisées par une très faible densité de la population ;
- La très grande densité des forêts qui couvrent près de 4/5 du territoire national, rendant très onéreux les programmes d'électrification ;
- La réduction de la forte dépendance de la production de l'énergie électrique des produits pétroliers qui alimentent des centrales électriques dont la part avoisine les 50 % de la capacité totale du pays ;
- L'augmentation des capacités techniques, notamment en ce qui concerne le développement de la filière hydroélectrique, porteuse de l'avenir énergétique du pays.

⁴ Enquête Nationale pour l'Emploi et le Chômage de 2012, (ENEC)



Améliorer l'accès à la santé et à la protection sociale

Le Gabon a consenti d'importants progrès dans les domaines de la Santé et de la Protection sociale au cours de ces dix dernières années, avec notamment des efforts dans l'opérationnalisation des formations sanitaires, la construction des centres hospitaliers universitaires d'une part, et la mise en place des filets sociaux sous formes d'aides directes, la création des activités génératrices de revenus (AGR) d'autre part. Cependant, ces efforts n'ont pas tous produits des effets escomptés. Par conséquent plusieurs défis restent à relever :

- L'opérationnalisation des départements sanitaires ;
- La mise à disposition de données fiables lui permettant d'identifier les insuffisances ou les inégalités dans l'allocation et l'utilisation des ressources financières du secteur
- Le renforcement du dispositif institutionnel de gouvernance du ministère de la santé, en incluant la collaboration intersectorielle ;
- Le renforcement de la mise en œuvre de la stratégie des Soins de Santé Primaires et de la santé communautaire ;
- La réduction des déficits qualitatifs et quantitatifs des structures sanitaires en ressources humaines, notamment au premier niveau de la pyramide sanitaire ;
- Le renforcement du système de protection sociale pour le rendre plus efficace afin de protéger les couches les plus vulnérables.

Renforcer l'égalité de genre et les politiques d'inclusion

La question de l'Egalité de genre constitue un enjeu majeur de développement socioéconomique au Gabon. Dans ce sens, sur la période 2009-2023, le Gabon a connu des progrès significatifs en vue de l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes, avec notamment la consécration de la période 2015-2025 comme « Décennie de la Femme Gabonaise », l'adoption en 2018 de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), la mise en place de la Stratégie Gabon Egalité avec la Création d'un Observatoire National dédié au Droit des Femmes et enfin, l'adoption en 2021 de la Loi n°006/2021 portant élimination des violences faites aux femmes.

Malgré ces efforts, plusieurs initiatives complémentaires sont à conduire :

- L'amélioration de la représentativité des femmes dans la participation à la vie politique
- Le renforcement de l'autonomisation des femmes ;
- L'opérationnalisation des mesures portées par la stratégie Gabon Egalité ;
- L'adoption d'un processus de budgétisation sensible au genre ;
- L'amélioration de la prise en compte des questions de genre dans le système statistique national ;
- Le renforcement des campagnes de sensibilisation.

Développer l'habitat et le logement

Le Gabon est l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique Centrale avec près de 87 % de la population résidant en milieu urbain. Dans un contexte de croissance démographique et de dynamique spatiale, le Gabon a dû adapter sa politique de développement de l'habitat pour répondre aux besoins en logement des populations qui s'établissent à près de 400 000 unités.



En effet, les résultats globaux du Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL) 2013, montrent que la moitié des ménages, en milieu urbain, est locataire et le tiers est propriétaire avec de grandes variations selon le milieu de résidence. Malgré la viabilisation de nouvelles zones et la construction de logements socio-économiques avec la contribution de structures techniques telles que la Société Nationale Immobilière et la Caisse de Dépôts et des Consignations, l'auto construction demeure le mode de production le plus pratiqué et le plus accessible aux ménages à faibles et moyens revenus.

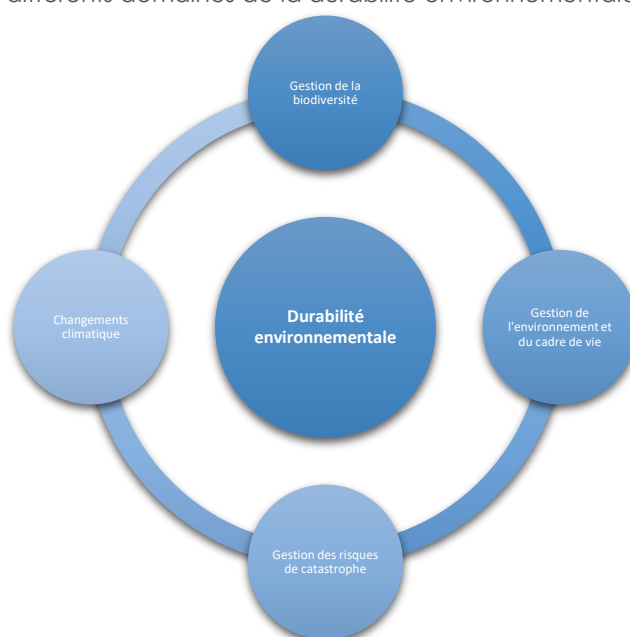
Ainsi, plusieurs défis du secteur permettent de comprendre le déficit en matière de logement. Parmi ces défis, on note la nécessité de :

- L'élaboration d'un programme de restructuration du tissu urbain permettant d'éradiquer les bidonvilles dans la capitale ;
- Le renforcement des mécanismes de financement permettant de disposer des financements extérieurs et intérieurs pour la construction des logements sociaux ;
- L'allègement des coûts d'aménagement du foncier ;
- La réduction des coûts des importations de la logistique pour la construction ;
- L'allègement des coûts d'aménagement du foncier et faciliter l'accès aux matériaux de construction ;
- L'établissement d'une synergie entre les acteurs du secteur (Ministère de l'Habitat, SNI, CDC, etc.) afin d'éviter les conflits de compétences qui peuvent devenir un facteur bloquant.

II.3 DURABILITE ENVIRONNEMENTALE

Le Gabon a adopté plusieurs mesures importantes pour la préservation de son environnement naturel, en plus de son engagement politique de longue date. La création de 13 parcs nationaux comme la mise en place d'un Plan National Climat en sont des parfaites illustrations de son engagement. Malgré tout, on note encore plusieurs défis en matière de durabilité environnementale.

Figure 6: Schéma des différents domaines de la durabilité environnementale



Source : Direction Générale de la Prospective.



Améliorer la gestion de la biodiversité terrestre

Les forêts du Gabon représentent une superficie de 23,59 millions d'hectares, soit près de 88,97% du territoire national et 13,22% des forêts denses humides de la région du Bassin du Congo abritant un réservoir unique de biodiversité riche. Plusieurs initiatives de développement d'ordre réglementaire, institutionnel et politique ont été conduites dans le sens d'une exploitation économique durable de ces ressources naturelles.

Toutefois, le secteur doit encore relever plusieurs défis pour atteindre les objectifs fixés dans la durabilité :

- L'amélioration des politiques, des stratégies et de la planification des écosystèmes forestiers ;
- Le développement d'un programme national de reboisement;
- Le développement et la généralisation des Concessions Forestières sous Aménagement Durable et la mise en place des certifications FSC et/ou PAFC ;
- La lutte contre l'exploitation illégale et l'absence d'un dispositif centralisé de contrôle et de préservation des ressources forestières et faunique;
- Le développement d'une exploitation productive des ressources forestières ;
- Le déficit en compétences locales qualifiées (en quantité et en qualité) ;
- La faible attractivité du secteur faible : salaires, pénibilité, zones d'emploi excentrées.

Améliorer la gestion de la biodiversité aquatique

Le Gabon dispose de nombreux atouts au niveau de ses écosystèmes aquatiques, avec un littoral maritime long de plus de 800 km et une façade maritime estimée à 213 000 km² de Zone Economique Exclusive. Elle renferme un potentiel halieutique exploitable évalué à 160 000 tonnes, et un plateau continental d'une superficie de plus de 40 600 km² dont environ 10 700 km² de superficie totale pour les pêcheries continentales.

Au nombre des progrès majeurs réalisés dans la gouvernance de l'économie bleue, figure au premier plan l'adoption en 2017 d'une Stratégie Maritime Intégrée qui a facilité l'extension de la superficie des aires marines protégées qui est passée de 6,49% à 26,2% en proportion de la Zone Economique Exclusive entre 2016 et 2017, soit une augmentation de 19,71%.

Malgré ces bonnes performances, plusieurs défis sont à relever dans la gestion de l'économie bleue. Il s'agit singulièrement de :

- La maîtrise de l'espace maritime réduisant l'impact de la pêche illicite et favorisant les pêcheurs artisanaux ;
- L'accroissement de l'attractivité du secteur de la pêche afin d'augmenter sa contribution dans la création de la richesse nationale, la diversification de l'économie, l'autosuffisance alimentaire et l'emploi ;
- L'aménagement des débarcadères dans les centres de pêche ;
- Le renforcement des capacités matérielles et humaines afin de permettre de sécuriser l'espace maritime gabonais;



Poursuivre les efforts de lutte contre les changements climatiques

La stratégie climatique adoptée par le Gabon a été d'introduire davantage la dimension climat dans les différents cadres de planification, en l'occurrence, le Plan Stratégique Gabon Emergent. Sur la période 2009-2023, l'ambition affichée a été celle d'adapter les politiques du pays aux options proposées par la communauté internationale tant pour remédier et anticiper la vulnérabilité du pays face aux effets des changements climatiques que pour permettre la poursuite des efforts de développement vers une industrialisation à faible émission de carbone.

Toutefois, le Gabon fait face à d'importants défis pour apporter une réponse durable aux changements climatiques :

- La finalisation du plan national d'adaptation ;
- L'accès au financement international du carbone et du climat dans le cadre de l'Accord de Paris ;
- L'amélioration des systèmes d'inventaire et de suivi des gaz à effet de serre (GES) et de la déforestation (stocks, émissions et séquestrations) dans tous les secteurs, y compris le suivi des GES non carbonés.

Renforcer la gestion des risques de catastrophes naturelles

Le Gabon a souscrit à la Déclaration commune africaine de Maurice au cours de laquelle les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté, en 2017, le Programme d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai 2015-2030 en Afrique. Il en est de même pour la Déclaration de Tunis en octobre 2018 adoptée pour consolider l'engagement des Etats membres de l'Union Africaine en vue d'accélérer la mise en œuvre dudit programme.

Malgré cet engagement dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes, le Gabon fait encore face à des défis majeurs, notamment :

- L'absence d'une cartographie des zones à risques ;
- L'absence d'une stratégie nationale articulée pour la réduction des risques de catastrophe et le programme d'action aligné au cadre de Sendai, élément nécessaire à l'appropriation de ce nouveau cadre de travail mondial;
- Le renforcement des capacités humaines et matérielles pour assurer la collecte et l'analyse des données sur les pertes en cas de catastrophe en vue d'en évaluer les coûts.

Améliorer la gestion de l'environnement et du cadre de vie

Le système de production, d'enlèvement, de mise en décharge et d'élimination et/ou de valorisation des déchets au niveau national souffre encore d'énormes contraintes malgré une sensible amélioration. Dans les zones urbaines constituées de Libreville, Akanda, Owendo, Port-Gentil, Franceville, Gamba, Oyem et Moanda, seulement 70 % de la population sont desservis par ces services et l'élimination des déchets collectés est faite actuellement par des mises en décharge non contrôlées.

Quelques initiatives de valorisation permettent actuellement le recyclage de déchets industriels ferreux et non ferreux (ZIS Nkok), des eaux usées à l'image de la Société des Brasseries



du Gabon, des déchets agricoles et forestiers par leur transformation en briquettes de charbon pour la production d'énergie.

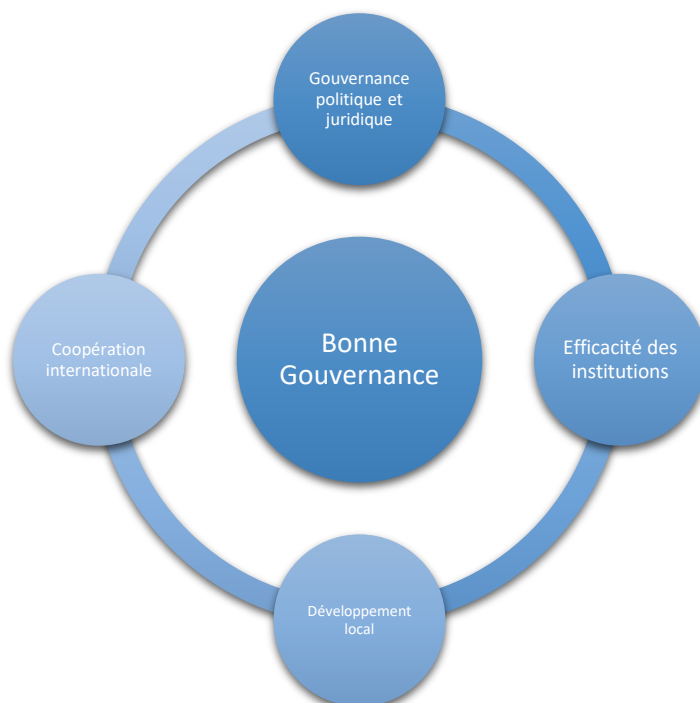
En dépit de ces progrès louables, des contraintes sont à révéler. On cite principalement :

- L'absence de statistiques nationales sur les quantités des déchets reçus par types de déchets, par modes de traitement et de conditionnement ;
- L'absence de statistiques nationales sur les pertes alimentaires sur la chaîne de production, transformation, transport, conservation et consommation ;
- L'absence d'un Plan national de gestion des déchets.

II.4 GOUVERNANCE

La gouvernance globale du développement rencontre plusieurs défis reposant à la fois sur le fonctionnement politique, juridique et institutionnel du Gabon. Celle-ci a des effets d'entraînement sur la gestion des administrations, des finances publiques et également du développement des collectivités territoriales.

Figure 7: schéma des domaines de la gouvernance



Source : Direction Générale de la Prospective.



Renforcer le cadre politique et juridique de la gouvernance

Sur le plan politique, le Gabon adhère à la pluralité des opinions politiques avec la création des partis politiques et autres mouvements de la société civile. Cette adhésion permet d'asseoir une forme démocratique favorisant la participation des élites dans les débats politiques nationales en vue de la transformation du pays. Cependant, face aux insuffisances dans le respect des principes démocratiques, il convient de relever les défis relatifs à la restauration de la stabilité et de la confiance, de la réforme institutionnelle et législative et du dialogue national et la consultation publique.

En outre, sur la période 2009-2023, le Gabon a conduit plusieurs réformes dans le sens du renforcement de sa gouvernance politique et juridique. Ces efforts ont été marqués par l'adoption d'un arsenal juridique abondant mais peu appliqué, du fait d'une absence de nombreux textes d'applications rendant les textes législatifs et normatifs inopérants. Malgré une volonté appréciable de réformer et d'instaurer un dispositif de contrôle interne, la méconnaissance de ces outils dans les services publics par les managers, administrateurs et directeurs généraux a constitué un facteur limitant.

De plus, les chevauchements constatés dans l'application des textes ont contribué à créer une confusion juridique et des conflits institutionnels entre des organes de pilotage du développement social, économique et environnemental du Gabon. Cela donne lieu à de nombreux recours auprès du Conseil d'Etat par les gouvernés ou auprès de la Cour Constitutionnelle pour régler les conflits institutionnels et les refus d'application de la loi.

A ces défis s'ajoutent ceux de l'impunité constatée à tous les niveaux de gouvernance de l'Etat. Il s'agit entre autres de :

- L'application des décisions prises par les juridictions administratives et pénales sur le plan financier ;
- Le renforcement de l'évaluation périodique du coût financier de l'application des lois aussi bien par l'exécutif que par les parlementaires ;
- La réduction du déficit d'inventaire complet des insuffisances et des doublons dans les textes législatifs, réglementaires en matière de bonne gouvernance.

Renforcer l'efficacité des Institutions

Au cours de la dernière décennie, le Gabon a multiplié les initiatives visant la mise en place d'un véritable environnement du contrôle dissuasif, préventif et capable d'assurer la bonne adéquation entre les textes et les pratiques. Les insuffisances constatées dans les mécanismes de contrôle notamment dans la gouvernance des finances publiques auront constitué une véritable limite dans l'efficacité globale des institutions et la lutte contre la corruption.

Ainsi, plusieurs défis sont à relever pour résorber la fragilité du cadre de gouvernance institutionnel global, il s'agit entre autres :

- De l'insuffisance des ressources pour faire fonctionner les organes mis en place ;
- De l'incomplétude des textes et souvent un faible niveau d'ordonnancement des lois et une absence criarde de textes d'application ;
- Du mode de nomination des politiques et une probabilité d'instabilité institutionnelle à la tête des organes.



Améliorer la gouvernance du développement local

Sur la période 2009-2023, la Gouvernance des politiques de développement des collectivités locales a été marquée par des initiatives et des investissements multiformes de l'Etat. Il est à relever quelques projets (PASBMIR, PISE etc.) et des programmes de développement tels que ART-Gold, le Programme de Développement Intégré et Accéléré au niveau Local (PDIAL) et le Fonds d'Initiatives Départementales (FID). Si ces initiatives qui avaient pour intention d'adresser une réponse ciblée aux défis socio-économiques des territoires ont connu quelques frémissements de réalisation, elles ne sont pas parvenues à combler durablement les écarts de développement entre les milieux urbains et ruraux.

Ainsi, les défis à relever dans ce sens sont :

- L'augmentation des financements dédiés aux initiatives de développement local ;
- Le renforcement des capacités des institutions locales, marquée par les insuffisances dans la planification, la programmation et la budgétisation des besoins des territoires ;
- Le développement des infrastructures locales (Eau, Energie, Santé, Routes, Education Habitat...Etc.) ;
- La dynamisation des économies locales (Emploi, Entrepreneuriats...Etc.) ;

Renforcer la bonne gouvernance par les instruments de la coopération internationale

Sur le plan international, le Gabon a adhéré à plusieurs mécanismes et réseaux internationaux qui, s'ils sont correctement mis en œuvre facilitent l'exercice des réflexes de bonne gouvernance. Il s'agit principalement (i) de l'organisation internationale des polices criminelles (Interpol), (ii) du Mécanisme Africain d'Évaluation des Pairs ; (iii) du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations-Unies Contre la Corruption ; (iv) des Réseaux des institutions Nationales de lutte contre la corruption en Afrique Centrale, dont le siège est au Gabon ; (v) de l'association Africaine des Agences Anti-corruption ; (vi) de l'initiative pour les industries Extractives (ITIE) ; (vii) des instruments du Fonds Monétaire international tels que le PEFA, PFE, (viii) des mécanismes internationaux sur la protection de la biodiversité tels que la convention du patrimoine mondial ; (ix) la Zone de Libre Echange Continental Africaine (ZLECAf).

L'effectivité de la mise en œuvre de ces dispositifs de bonne gouvernance rencontre tout de même des défis multiformes :

- L'amélioration de la prise en compte et l'intégration de ces mécanismes dans le dispositif de gouvernance national ;
- L'augmentation de rapports de suivi et d'étape de mise en œuvre de ces mécanismes au niveau national ;
- L'amélioration des financements publics pour l'opérationnalisation des mécanismes de bonne gouvernance.

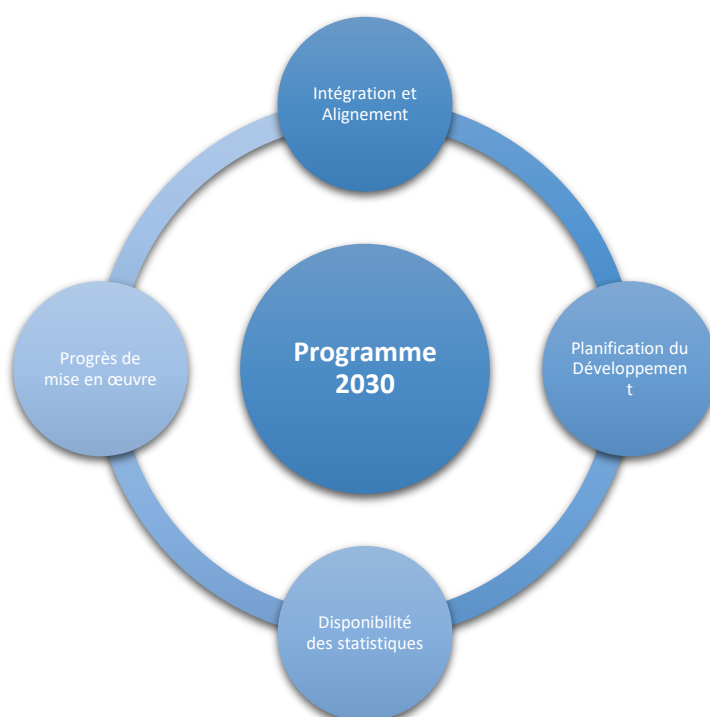




II.5 DEVELOPPEMENT DURABLE

Au cours de la Période 2009-2023, l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été conditionnés par l'alignement et l'intégration des cadres de références nationaux à ces derniers et marqué par le suivi de la mise en œuvre des progrès réalisés ; lesquels progrès sont mesurés suivant la performance du système statistique national (SSN).

Figure 8: Schéma de développement durable



Source : Direction Générale de la Prospective.

Poursuivre l'intégration et l'alignement des politiques nationales aux agendas internationaux

En adoptant en 2015 à l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Agenda 2030 et en 2013 à l'Assemblée Ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement s'est engagé à faire de notre pays un champion du développement durable. Au terme des travaux d'alignement conduits en 2017, les résultats ont montré que sur les 159 actions mises en œuvre par les 21 programmes du PSGE, 109 sont alignées sur des ODD et 85 cibles sur les 173 que compte l'Agenda 2063.

Malgré ces efforts, les défis majeurs sur le volet sont :

- La poursuite de l'alignement des cadres de planification nationaux aux agendas internationaux ;



- La poursuite des efforts de priorisation des cibles.

Accélérer les progrès dans la mise en œuvre des ODD

Pour son premier Examen National Volontaire en 2022, le Gabon a focalisé son attention sur cinq (05) ODD à savoir : ODD4 sur l'Education, ODD5 sur l'Egalité de genre, ODD14 sur la Vie aquatique, ODD15 sur la Vie terrestre et ODD17 sur les Partenariats sur les 17 que compte l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Il ressort des avancées considérables sur plusieurs cibles, notamment celles portant sur l'amélioration des niveaux de scolarisation (ODD4), l'adoption de dispositions juridiques et institutionnelles visant l'élimination de toutes formes de violences et de discrimination envers les femmes (ODD5), la préservation et la conservation de la biodiversité marine (ODD14) et enfin la préservation des forêts et l'adoption de politiques limitant la déforestation (ODD15). Toutefois plusieurs défis ont été pointés et entravent ainsi la marche du Gabon dans le sens du développement durable. Il s'agit notamment de la difficulté du pays à attirer des Investissements Directs Etrangers (IDE) et cela contribue à fragiliser les besoins de financements des secteurs socio-économiques.

Pour ce qui est de l'Agenda 2063, le Gabon devra élaborer le rapport d'étape sur la mise en œuvre du premier plan décennal.

Améliorer le dispositif de planification du développement

La vision de développement du Gabon était fixée à travers le Plan Stratégique Gabon Emergent. Pour répondre aux différentes crises qu'a connu le pays, deux déclinaisons stratégiques du PSGE ont été élaborées. Il s'agit notamment : du Plan de Relance de l'Economie (2017-2019), pour faire face à la crise économique survenue en 2014 après l'effondrement des cours du pétrole et le Plan d'Accélération de la Transformation (2012-2023), pour sortir juguler les effets de la crise sanitaire de la pandémie du COVID-19. Autant de difficultés qui ont freiné l'exécution des politiques publiques dans l'atteinte des objectifs des Agendas 2030 et 2063.

Un nouveau cadre de planification qui intègre les Objectifs de Développement Durable et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine dans un cadre de résultats unique permettrait d'alimenter le processus budgétaire pour l'élargissement des partenaires et la mobilisation des ressources.

Renforcer le Système Statistique National (SSN)

Plusieurs enquêtes nationales (EDSG, RGPL, RGE, RGA,...) sont périodiquement conduites et permettent la production de données statistiques. Toutefois, ces données sont parfois difficilement exploitables dans le suivi des deux Agendas, les séries ne sont pas suffisamment longues pour avoir un suivi dynamique des efforts consentis dans la mise en œuvre des cibles, ni toujours suffisamment désagrégées, notamment suivant les catégories sociales spécifiques.

Pour remédier à cette faiblesse, le Gouvernement a mis en place le Projet de Développement des Statistiques au Gabon, qui vise à moderniser l'ensemble du Système Statistique National. En outre, le gouvernement devrait s'atteler à transformer la Direction Générale en un Institut afin de favoriser la production régulière de données statistiques.



III.

Orientations stratégiques sectorielles

- DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES
- DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE
- DEVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF
- ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- REFORMES DES INSTITUTIONS ET TRANSITION POLITIQUE



III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES SECTORIELLES

III.1 PILIER 1 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES

III.1.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le Gabon dispose d'un réseau routier long de 10 384 km (hors voiries urbaines) dont environ 1 800 km de route bitumée et 467 km de route non-classées.

Le développement des infrastructures routières est d'une importance capitale dans la stratégie du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des populations. Pour les prochaines années, le ministère en charge des travaux publics envisage **d'adopter un programme de modernisation des routes nationales de la voirie nationale**. Ces routes font partie des axes routiers stratégiques du Gabon qui relient les différents chefs-lieux de provinces.



L'établissement d'un réseau intégré de transport et de communication formera la base de l'intégration physique et économique du pays et facilitera le trafic national et international. La route est le moyen par excellence de communication le plus utilisé dont la réalisation requiert rigueur dans sa conception et efficacité dans l'exécution des travaux.

Dans cette optique, le Gouvernement envisage d'adopter une loi-programme de modernisation des routes nationales de la voirie nationale. Cette loi vise à garantir les moyens financiers pérennes à l'Administration des Travaux Publics, pendant la durée du programme, pour mener les études et les travaux nécessaires pour conduire de manière efficace la politique publique en matière des infrastructures routières.

Les axes stratégiques du programme sont :

1. Disposer à terme des études de faisabilité « bancables » sur certaines routes nationales ;
2. S'assurer qu'à terme, la vitesse des usagers du réseau routier est d'au moins 80 Km/h ;



3. Aménager et réhabiliter les routes nationales prioritaires ;
4. Réduire sensiblement les coûts d'entretien des véhicules dans le pays ;
5. Doter l'Administration des instruments techniques et réglementaires de sauvegarde du patrimoine routier modernisé.

Études de faisabilité sur certaines routes nationales

Dans le volet études, il est prévu la réalisation d'études d'auscultation et de faisabilité technique de ponts et des routes dans différentes localités du territoire mais également au niveau transfrontalier. L'ambition est également d'engager des études techniques du tramway du périphérique du Cap jusqu'à Owendo.

En effet, la mise en œuvre du Projet d'Appui au Secteur des Infrastructures au Gabon (PASIG, phase 1), sera l'occasion de conduire plusieurs études et dont les réalisations phares concernent, entre autres :

- Les travaux d'aménagement de la route Ndendé – Doussala, 49 km, RN1 ;
- Les études détaillées de la route Medouneu -Sam - Bibasse, 155 km, RN5 ;
- Les études détaillées de la route Makokou – Okondja, 260 km, RN7 ;
- Les études de la réhabilitation de la section de route Akiéni-Kellé, 65 km, RN7 ;
- Les études de la réhabilitation de la section de route Kellé-Franceville, 24 km, RN3.

Aménagement et réhabilitation des routes nationales prioritaires

La réalisation de cet objectif va s'appuyer sur 4 programmes routiers qui concernent essentiellement les aménagements des infrastructures routières :

1. Le Programme Equipement et infrastructures inscrits dans la loi de finances 2024 ;
2. Le Projet d'appui au secteur des infrastructures au Gabon (PASIG, phase 1) ;
3. Le Programme d'achèvement des chantiers en arrêt depuis 2013 ;
4. Le Programme de modernisation des routes nationales de 2024 à 2026.

Pour le volet travaux, il est prévu : la construction des logements et la réhabilitation des bâtiments des subdivisions et des Directions provinciales ; l'aménagement des bassins versants ; la réhabilitation et l'aménagement des voiries du Grand Libreville et celles des capitales provinciales ainsi que des chefs-lieux des départements. Il est également envisagé l'entretien des dépendances et des ouvrages d'assainissement de 500 km de routes sur le réseau bitumé de la voirie nationale ainsi que la réhabilitation des grands ouvrages tels que les ponts.

Pour ce qui est du programme d'achèvement des chantiers en arrêt depuis 2013, le Gouvernement de la Transition tient à finaliser :

- Les travaux d'achèvement des travaux sur Ndendé – Tchibanga ;
- Les travaux d'achèvement des travaux sur Port Gentil – Mbéga ;
- Les travaux d'achèvement des travaux sur Mayumba – Tchibanga ;
- Les travaux d'achèvement des travaux sur Ovan – Makokou ;
- Les travaux d'achèvement des travaux sur Moanda – Bakoumba.

Par ailleurs, pour la réalisation de la Transgabonaise, il s'agit d'un partenariat Public-Privé entre l'Etat et la Société Autoroutière du Gabon (SAG). Ainsi, les réalisations porteront sur :

- Les travaux de réhabilitation sur PK12–Ntoum–Kango–Nsilé, à la charge de la SAG ;
- Les travaux de réhabilitation sur Nsilé–Bifoun, à la charge de l'Etat ;
- Les travaux de réhabilitation sur Bifoun–Ndjolé, à la charge de l'Etat.

III.1.2 TRANSPORTS

Le secteur des transports s'organise en sous-secteurs, notamment le transport routier, le transport ferroviaire et le transport maritime. Ces différents sous-secteurs connaissent des évolutions similaires avec une performance inférieure aux pays de la région dans le domaine de la logistique.

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

L'activité ferroviaire repose sur la mise en circulation de 3 070 trains par an qui acheminent sur un réseau long de 648 km de voies, 581 000 tonnes de marchandises hors produits miniers (grumes et bois débités, conteneurs, hydrocarbures, eau et sucre...) en 2022 et assure le transport d'environ 300 000 voyageurs en 2023. Ce segment des Transports qui emploie 1 770 salariés est caractérisé par un chiffre d'affaires de 160 millions d'euros.



Les principales priorités du secteur ferroviaire portées par la SETRAG sont les suivantes :

1. Améliorer l'offre de services de transports voyageurs
2. Restaurer la capacité et la maintenance de la voie ;
3. Accompagner la croissance des opérateurs économiques :

Améliorer l'offre de services de transports voyageurs

L'ambition pour le Gouvernement est d'accroître les capacités techniques du secteur pour assurer le désenclavement des provinces et d'acquérir une nouvelle rame voyageurs sur financement propre avec en toile de fond l'amélioration du confort des passagers. La perspective est également de renforcer les outils de communication et de digitaliser les services d'achats et ventes des titres de transports. Outil de communication, pour passer de 260 000 voyageurs en 2022 à 330 000 en 2026.

Restaurer la capacité et la maintenance de la voie

Le Gouvernement entend restaurer durablement la capacité de transport initiale du réseau en sécurisant la voie, en améliorant l'infrastructure, en renouvelant le rail et les traverses de bois. De plus, dans le souci d'augmenter la capacité de transport, il est prévu le prolongement des voies dans 10 gares, la création des voies supplémentaires dans 4 gares, et la modernisation des équipements de signalisation.

Accompagner la croissance des opérateurs économiques

Le pays ne compte qu'une voie de transport ferroviaire et l'ambition est désormais d'augmenter les capacités de transport de fret à 29 millions de tonnes à l'horizon 2032. Avec le début d'exploitation des gisements de fer de Bélinga dans l'Ogooué-Ivindo, de Baniaka dans le Haut-Ogooué, et de Milingui dans la Nyanga, la conception et le développement de la nouvelle ligne Komo Ogooué Railways (340 km) qui aura pour principale orientation l'acheminement du minerai de fer et de la production industrielle de bois s'avère nécessaire.

LE TRANSPORT MARITIME

Le Gabon s'ouvre sur l'océan Atlantique et possède 800km de côtes qui sont parmi les plus longues des pays du golfe de Guinée. Son domaine maritime est quasi équivalent à ses possessions terrestres de 267.667 km². Ce vaste patrimoine constitue l'un des atouts pour le développement des activités portuaires qui malheureusement sont limitées par l'insuffisance de l'offre technique et la faiblesse en matière de contrôle de certains pans du domaine portuaire.

Le segment du transport maritime est caractérisé par un espace de 15 hectares avec une capacité d'accueil pouvant atteindre 3 000 containers par mois. Construit en 1974, le port d'Owendo est le plus important du Gabon. Il représente 80% de l'activité portuaire du pays (hors exportation de pétrole brut) à côté du port minéralier d'Owendo, du port Môle de Port-Gentil, du port commercial de Port-Gentil, du port Môle de Libreville, du nouveau port cargo d'Owendo et du port minéralier GSEZ de Libreville.



Pour répondre aux défis liés à l'insuffisance d'infrastructures portuaires, à la gouvernance maritime, le Gouvernement de la Transition ambitionne de reformer le secteur de transport maritime par la mise en œuvre d'une stratégie s'articulant autour de cinq (05) axes :

1. La restauration et le renforcement de l'action régalienne en matière de gestion portuaire ;
2. L'optimisation et la sécurisation des recettes de l'Etat ;
3. Le développement du capital humain ;
4. La mise en conformité des installations portuaires ;
5. La simplification des procédures.

La restauration et le renforcement de l'action régalienne en matière de gestion portuaire

Sur ce volet, il s'agit de faire évoluer l'ordonnance n°41/74 du 30 mars 1974, portant création de l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) dans le sens de rendre effective la délégation des missions relatives à la gestion partagée de l'espace portuaire. L'ambition est également d'actualiser la loi n°022/2011 du 24 février 2012, portant réglementation des activités maritimes et portuaires en République Gabonaise par l'opérationnalisation des textes d'application.

L'optimisation et la sécurisation des recettes de l'Etat

L'optimisation des recettes budgétaires dans le secteur des transports maritimes passera d'une part, les réformes devant permettre de mobiliser les administrations concernées pour traiter la question des taxes qui influent sur le coût de la vie. Le renforcement en matériel rapide pour lutter contre la piraterie maritime, constituera l'une des priorités pour garantir le développement durable des activités. De plus, la minimisation de la parafiscalité permettra de sécuriser et d'optimiser les recettes de l'Etat. De plus, la mise en place des ports de débarquement va favoriser la comptabilisation des captures des produits halieutiques, pour un accroissement du chiffre d'affaires du secteur.

Le développement du capital humain

En matière de capital humain, le secteur ambitionne de combler les insuffisances en main d'œuvre qualifiée dans le corps des métiers de la mer.

La mise en conformité des installations portuaires

Le Gouvernement de la Transition ambitionne d'assurer la normalisation des installations portuaires existantes et la construction de nouvelles infrastructures telles que les gares maritimes (Libreville et Port-Gentil), le port en eau profonde de Mayumba dont les caractéristiques techniques pourraient permettre d'accueillir des gros porteurs, les chantiers navals afin que le Gabon se dote d'une flotte.

La simplification des procédures

Pour plus d'attractivité de nos ports, le Gabon ambitionne de mettre en place l'interconnexion entre les différents ports.

LE TRANSPORT AERIEN

Le secteur des transports aérien est caractérisé par l'absence d'une compagnie nationale et la vétusté des infrastructures de transports dont la plupart ne répondent pas aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). La flambée des titres de transports font partie des contraintes qui impactent les passagers du fait de l'incidence fiscale.

Pour répondre durablement aux enjeux de développement de l'aviation civile gabonaise, le Gouvernement de la Transition entend appuyer les politiques sectorielles en la matière à travers les 6 (six) axes stratégiques:

1. L'amélioration de la Sécurité de l'aviation civile ;
2. L'amélioration de la Sûreté et facilitation du transport aérien ;





3. L'augmentation de la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne ;
4. Le développement sûr et économiquement viable ;
5. La réduction au minimum des effets environnementaux négatifs des activités de l'aviation civile ;
6. L'amélioration des performances de l'ANAC.

L'amélioration de la Sécurité de l'aviation civile

A l'issue des audits de l'OACI de 2019 en sécurité, le Gabon a élaboré une stratégie de réduction de risque de sécurité opérationnelle et s'est engagé auprès des partenaires internationaux afin de répondre aux problèmes de sécurité organisationnels en plus de fournir les ressources nécessaires pour soutenir les activités qui s'y rapportent. Il s'agit notamment :

- la nécessité de renforcer la capacité du Gabon en matière de supervision de la sécurité en général ;
- la certification des aéroports internationaux de Port Gentil et Mvengue/Franceville ;
- l'homologation des aérodromes publics : Makokou, Mouila, Oyem, Lambaréné, Tchibanga, Mayumba, Koulamoutou, Okondja, Omboué ;
- l'opérationnalisation du Centre secondaire de sauvetage de Libreville ;
- l'établissement et la mise en œuvre efficace du programme national de sécurité de l'aviation civile (PNS) ;
- la supervision des processus de gestion de risque de sécurité (SGS) des prestataires de service à consolider et la collaboration avec les parties prenantes clé de l'aviation à favoriser.

L'amélioration de la Sûreté et facilitation du transport aérien

L'OACI a audité le niveau de supervision des éléments cruciaux du système de sûreté du transport aérien. A l'issue du rapport les enjeux ci-après sont à considérer :

- La réalisation des exercices de gestion des situations de crise ;
- La Formation des personnels en sûreté de l'aviation civile sur l'ensemble des aéroports opérations et programme de sensibilisation des publics cibles pour la culture de sûreté ;
- L'opérationnalisation des cellules nationales de gestion des risques et de gestion des MANPADs ;
- L'opérationnalisation de système d'information préalable sur les voyageurs (RPCV/API) et de dossiers passagers (PNR) et l'adhésion du Gabon au Système PKD de l'OACI ;
- L'organisation des comités nationaux de sûreté (CNSAC) et de facilitation (CNFAC) de l'aviation civile.

L'augmentation de la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne

Il s'agit ici de coordonner et de superviser le renforcement de l'infrastructure de la navigation aérienne et des aérodromes et l'établissement de nouvelles procédures destinées à optimiser les performances du système de navigation aérienne. Cela peut être décliné comme enjeux suivants :

- La publication et la mise en œuvre du Plan national de navigation aérienne (NANP) orienté ASBU (mise à niveau par blocs du système de l'aviation civile) ;
- La mise en œuvre des conclusions de la réunion APIRG.



Le développement sûr et économiquement viable

La politique intérieure en matière de développement du transport aérien n'est que très peu perçue et l'impact socio-économique est faible. Il s'agit ici d'un véritable chantier afin de favoriser l'accès au service de transport aérien et de participer au développement des territoires tout en favorisant la viabilité économique des entreprises et en minimisant l'impact sur l'environnement. Pour ce faire :

- la coordination de la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable du transport aérien la mieux adaptée pour le Gabon et conforme à nos engagements internationaux ;
- la coordination des investissements en matière d'infrastructures et services aéronautiques ;
- le cadre réglementaire et la capacité de supervision de l'ANAC à renforcer afin de mieux coordonner la régulation économique conformément aux dispositions de l'OACI en la matière.

La réduction au minimum des effets environnementaux négatifs des activités de l'aviation civile

La protection de l'environnement est un véritable challenge pour lequel le Gabon s'est engagé auprès des organismes internationaux concernés. La coordination en la matière implique les enjeux suivants :

- Le suivi du Plan d'action de réduction des émissions de CO₂ issues de l'aviation (SAP) soumis à l'OACI et l'Union européenne et contenant 15 mesures d'atténuation ;
- La participation au mécanisme mondial de compensation et de réduction des émissions de CO₂ de l'aviation internationale (CORSIA) ;
- L'élaboration et la coordination de la mise en œuvre d'une politique nationale visant au développement et l'utilisation des carburants d'aviation durables (SAF) ou d'autres sources d'énergie renouvelables pour l'aviation.

Sur l'amélioration des performances de l'ANAC : Autorité de régulation du transport aérien et de supervision de l'aviation civile

Afin de continuer à fournir un meilleur niveau de service à la communauté aéronautique et au public, les enjeux inhérents à son organisation et son fonctionnement interne sont :

- une réelle autonomie en ressources financières afin d'assurer pleinement ses missions notamment dans la gestion des risques de sécurité et de sûreté ;
- la nécessité de doter l'ANAC d'un siège en plus des moyens et matériels spécifique à renouveler afin de remplir ses obligations notamment dans la gestion des risques de sécurité et de sûreté ;
- la mise en œuvre d'une politique attractive de recrutement et de fidélisation du personnel et l'exécution à un taux approprié du programme de formation conformément aux orientations de l'OACI ;
- la certification de l'ANAC à ISO 9001 Version 2015

III.1.3 ENERGIE

Le potentiel hydroélectrique du Gabon se compose de 60 sites identifiés dont 52 sites documentés. Les sites documentés représentent une puissance maximale de 7002 MW pour une puissance garantie de 5793 MW et un productible annuel moyen de 42.000 GWh. Toutefois, à ce jour, seul 7 sites sont exploités sur les 60 identifiés.

Les capacités installées en 2023 dans le secteur de l'énergie sont de 704 MW dont 380 MW d'origine thermique (Gasoil et Gaz) et 324 MW d'origine hydraulique (Kinguéle, Tchimbele, Poubara, Bongolo), qui représentent respectivement 54% et 46% de l'énergie électrique produite.



Sur la période 2024-2026, le Gouvernement de la Transition entend poursuivre la vision **d'amélioration de l'offre des services énergétiques pour satisfaire le bien-être des citoyens et soutenir le développement économique du Gabon**. Cette vision s'appuiera sur la mise en œuvre du Plan Sectoriel Electricité (PSE), s'articulant autour de cinq (05) axes stratégiques majeurs :

1. L'Amélioration de la Gouvernance du secteur ;
2. Le Développement d'une offre énergétique abondante, compétitive et durable ;
3. L'Accroissement de l'accès aux services de l'électricité (accès universel) ;
4. La Mise en place d'un marché national de l'électricité connecté aux marchés sous-régionaux ;
5. La Promotion de l'efficacité énergétique.

L'Amélioration de la Gouvernance du secteur

L'ambition portée par le Plan National de Développement pour la Transition sera de poursuivre les réformes en cours visant l'amélioration de la gouvernance du secteur qui ont récemment abouti à l'adoption et la promulgation de la **loi n°012/2023 du 19 juillet 2023** portant réglementation du secteur Electricité. Pour une application efficace de cette nouvelle loi, il est impérieux que les différents textes d'application y relatif soient élaborés, adoptés et publiés afin d'être opposables à toute personne physique ou morale concernée. Sous un autre registre, dans le cadre de la réforme du secteur, il est requis de revisiter les différents textes organiques de l'administration et des organismes sous tutelle.

Le Développement d'une offre énergétique abondante, compétitive et durable

Pour pallier le déficit énergétique, un effort important sera mis dans le cadre de l'accroissement des capacités de production du système électrique national composé de Réseaux Interconnectés (RIC) à travers, notamment :

- Le développement des projets d'aménagement hydroélectriques de l'Impératrice Eugénie (120 MW), FE2 (56MW) et de Kinguéle Aval (35MW) qui permettront d'accroître



l'offre énergétique dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié, la Nyanga, de l'Ogooué-Ivindo, et du Woleu-Ntem ;

- La construction de la centrale thermique gaz de Mayumba **(20 à 50 MW)** dont la mise en service permettra de déclasser les centrales thermiques diesel de Tchibanga, Mouila, Lambaréné, Fougamou et Mayumba ;
- La sécurisation de l'approvisionnement en électricité par l'interconnexion avec la Guinée Equatoriale (12 MW) en 2024. Ce projet permettra de déclasser les centrales thermiques diesel d'Oyem, Bitam et Mitzi dont les charges d'exploitation sont très élevées avec un impact négatif sur l'environnement.

Enfin, l'ambition du Gouvernement de la Transition est également de soutenir financièrement les investissements stratégiques de la Société de Patrimoine pour renforcer les capacités de production supplémentaire en énergie.

L'accroissement de l'accès aux services de l'électricité et la mise en place d'un marché national de l'électricité connecté aux marchés sous-régionaux

Pour ce faire, des actions à conduire permettront l'interconnexion des réseaux jusqu'alors indépendants les uns des autres, ceci, afin de mutualiser nos moyens de production et d'aboutir à terme à la mise en place d'un marché national de l'électricité, et de répondre à l'électrification rurale, des centres urbains et péri urbains, mais également à la réduction des charges d'exploitation du concessionnaire du service public.

A cet effet, il s'agira de poursuivre les actions en cours conduites dans le cadre des activités menées par le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC), à savoir :

- La construction d'une ligne électrique 225 kV entre le futur poste 225/30 kV de Bafoula et Lastoursville, d'un poste de transformation 225/30 kV et reprise de la boucle 30 kV Haut Ogooué – Ogooué Lolo ;
- La construction d'une ligne électrique 225 kV entre Fougamou et Ntoun 2 et d'un poste 225/30 kV à Bifoun ;
- La construction des lignes électriques entre Mayumba et Tchibanga ;
- La construction des lignes électriques entre Mayumba et Tchibanga ;
- La construction d'une ligne d'interconnexion électrique 110 kV entre Cogo (Guinée Equatoriale) et Ntoun ;
- La construction d'une ligne électrique 90 kV entre Fougamou et Mouila ;
- La réhabilitation de la ligne électrique 90 kV Oyem-Mitzi.

La Promotion de l'efficacité énergétique

Enfin, sur la base des résultats de l'étude portant sur « **l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour le développement de l'efficacité énergétique** » attendue courant **2024**, le Gouvernement de la Transition entend mettre en place un Plan National d'Efficacité Énergétique (PNEE) qui permettra au secteur de l'énergie de contribuer à l'effort global d'atténuation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), d'une part et, de mener les audits énergétiques dans les secteurs de l'industrie, des transports et des bâtiments publics, d'autre part.

III.1.4 EAU POTABLE

Le Gabon dispose d'un réseau hydrographique dense, constitué des fleuves, rivières, lacs et lagunes, autour de l'Ogooué principal fleuve qui traverse le pays d'est en ouest sur 1200km.

En dépit de ce potentiel, le secteur de l'Eau potable se caractérise par des écarts de besoins importants que ce soit dans la production, la distribution que de la consommation. Les besoins du Grand Libreville sont estimés à environ 300 000 m³ par jour tandis que pour l'intérieur du pays, il est à noter des déficits de production d'eau potable avec notamment des unités de production à la limite de la saturation et des réseaux vétustes.



Pour répondre aux manquements criards dans ce domaine, le Gouvernement entend poursuivre sa vision **d'amélioration de l'offre des services en eau potable et en assainissement pour satisfaire le bien-être des citoyens et soutenir le développement économique du Gabon**. Cette vision s'appuiera sur la mise en œuvre du Plan Sectoriel Eau qui s'articule sur quatre (04) axes majeurs :

1. La Gouvernance de l'eau ;
2. L'Opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
3. Développement des programmes de mise en valeur des ressources en eau
4. Renforcement des capacités par la formation, l'éducation et la recherche-développement ;

La Gouvernance de l'eau

Autrefois régi par la Loi N° 024/2016 du 29/12/2016 fixant le régime juridique de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique et de l'eau potable en République Gabonaise, le secteur de l'eau potable a fait peau neuve, par la Loi N° 011/2023 du 19/07/2023 portant réglementation du secteur Eau. Il convient ainsi de poursuivre l'opérationnalisation de ce cadre réglementaire avec des textes d'application afin de l'arrimer aux évolutions et aux urgences de développement du secteur. A cet effet, dans le cadre de la réforme de ce dernier, l'arrangement institutionnel et les attributions des structures qui le régissent seront également adressés afin de rationaliser les interventions.

L'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)

Concernant cet axe, l'ambition est de traduire en acte la gestion des ressources en eau grâce à la mise en œuvre effective de la politique régionale de l'eau de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Concrètement, il s'agira de mettre en place un cadre



formel de gestion durable en eaux partagées, un système de suivi des ressources en eau et la réalisation des études prioritaires d'investissement.

Développement des programmes de mise en valeur des ressources en eau

En vue d'améliorer le cadre de vie des populations et la desserte en eau, il est prévu, au cours de la période 2024-2026, l'aménagement d'infrastructures de production d'eau potable dans le Grand Libreville, Port-Gentil, dans le 1^{er} arrondissement de Lambaréné et la construction d'une usine à Ntoun et à Kango.

Parallèlement à ces aménagements, un accent sera mis au niveau de la maintenance du réseau de transport et de distribution de l'eau potable produite par la SEEG. En effet, il est à noter que le réseau de distribution est fuyard aussi bien avant compteur qu'après compteurs. Ce qui justifie le mauvais rendement de réseau qui est inférieur à 50%.

Le projet PIAEPAL aura notamment pour effet de renouveler 30% du réseau public vétuste afin d'améliorer le rendement de distribution d'eau d'environ 70%, mais la problématique de ce réseau demeurera entière d'où l'accent mis par l'Autorité Concédante de la SEEG sur la nécessité de réparation des fuites.

En milieu rural, il y a une insuffisance des points d'eau, et le besoin d'adapter le type de point d'eau aux populations qui sont vieillissantes. Il sera question de passer dans certains villages, de la pompe d'hydraulique villageoise aux points d'eau autonomes ou aux mini-réseaux.

A cet effet, trois (03) projets majeurs de renforcement des capacités de production, traitement, transport et distribution de l'eau potable à travers le pays sont en cours de finalisation et ont été inscrits dans la Loi de Finance 2024, il s'agit notamment :

- De la réhabilitation des points d'eau d'hydraulique villageoise ;
- Du lancement du projet de construction d'une nouvelle station de traitement d'eau potable à Kango ;
- De l'amélioration de l'alimentation en eau potable des villages Otala, Otou, Okouya et Ongui;
- De l'installation de 25 stations hydro météorologiques ;
- La construction de 03 stations de traitement de boues de vidanges dans le Grand Libreville.

Renforcement des capacités par la formation, l'éducation et la recherche-développement

Les travaux de réfection en cours du réseau de distribution d'eau vont permettre d'améliorer le rendement. Toutefois, il se pose toujours un problème de pertes due à la vétusté d'une part importante du réseau. D'où la nécessité de conduire un projet de recherche de fuites. Sur les 800 km de réseau du Grand Libreville, 150 km ont été mutualisés. Il s'agira également de procéder à des travaux d'analyses poussées de qualité de l'eau au sortir de l'usine de Ntoun.

En milieu rural, afin d'assurer convenablement la transition des systèmes de pompes d'hydrauliques villageoises aux points d'eau autonomes dans certains villages, il sera nécessaire de conduire au préalable des études de connaissance de l'état des systèmes d'approvisionnement en eau potable, de la disponibilité de la ressource ainsi que la maîtrise des besoins liés à l'accroissement des populations.

III.1.5 SPORT ET JEUNESSE

La population gabonaise est constituée majoritairement de jeunes dont les moins de 30 ans représentent 64,1% de la population totale. La baisse continue de la mortalité (surtout celle des enfants) et la stabilité de la fécondité favorise un accroissement de la population jeune qui entraîne une augmentation de la demande sociale.

Toutefois, l'insuffisance d'équipements collectifs ne favorise pas l'épanouissement et le développement de talents de cette population jeune dans sa grande majorité. D'où, **l'ambition du Gouvernement de promouvoir et développer le sport de proximité afin d'occuper les jeunes et détecter les talents nationaux.**



Globalement il s'agit de réaliser des plateaux sportifs dans les communes du grand Libreville (Ntoum, Owendo, Libreville, Akanda) et faire en sorte que chaque capitale provinciale dispose des infrastructures sportives aux standards internationaux.

Ainsi, dans le secteur du sport, trois axes sont fixés pour la période 2024-2026 :

1. La vulgarisation de la pratique du sport sainement en toute sécurité ;
2. La promotion de la pratique du sport dans un cadre propice pour chaque riverain ;
3. La contribution au développement de la cohésion sociale et du bien-être.

Pour atteindre ses objectifs, le Gouvernement entend réaliser plusieurs projets, notamment : la construction et la réhabilitation des plateaux sportifs, l'aménagement des espaces de jeux et les travaux d'extension des tribunes.

A cela s'ajoute la construction de la bibliothèque multimédia (Franceville) ; la construction de la bibliothèque multimédia Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA (Mitzi) ; et l'Équipement du Ministère (Culture et des Arts).

III.1.6 HABITAT ET LOGEMENT

La notion d'habitat englobe les logements y compris les terrains sur lesquels ils sont construits ainsi que l'environnement physique qui façonne le cadre de vie des populations résidentes. Sa gestion nécessite l'organisation de plusieurs activités dont l'aboutissement consiste à satisfaire les besoins de la population en terrain, infrastructure, matériaux de construction, logements.



Ainsi, en matière d'habitat et de logement, **l'ambition des plus**

Hauts Autorités, est de permettre au grand nombre de concitoyens l'accès à la propriété.

Pour matérialiser la volonté des plus Hauts Autorités du pays de contribuer à la réduction du déficit national en logements (estimé à ce jour à 300.000 unités), la Caisse des Dépôts et Consignations a acquis un certain nombre d'assiettes foncières à Libreville et dans sa périphérie.

Ces investissements fonciers visent non seulement à développer des projets immobiliers totalement intégrés mais aussi, à implémenter un processus de viabilisation, d'aménagement et de vente en l'état de parcelles aux populations.

Dans cette optique, plusieurs interventions sont prévues, il s'agit notamment du :

- projet MOVINGUI consistant en l'aménagement et le lotissement d'une assiette foncière de 385 hectares en parcelles de 500 mètres carrés dans la commune de Ntoun à OKOLASSI à destination de toute la population gabonaise. Ce projet vise à mettre à terme à disposition des concitoyens, des terrains entièrement aménagés (terrassement, construction d'une route d'accès au site à partir de la route nationale, raccordement au réseau électrique et d'eau, etc.) avec titres fonciers ainsi que, la construction d'une éco-cité à vocation universitaire et technologique.
Pour la pérennité et la bonne exécution de ce projet en cours, les actions suivantes sont également attendues : (i) le site de relogement (parcelle SCI GIMBTP) pour les populations impactées par le projet et (ii) la déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour l'emprise de la voie d'accès au site.
- lotissement résidentiel « MELISSE –le DOMAINE DU GOLF » qui est un ensemble de 340 logements dans une parcelle entièrement clôturée de 14,5 hectares dans la zone de Mindoubé.. ;
- Projet de construction de 6000 logements sociaux sur l'ensemble du territoire (type de villas F3 et F4 plain-pied) ;
- Projet de construction de 510 logements et aménagement de 16000 parcelles dans le grand libreville (ALHAMBRA, BIKELE et ESSASSA).

III.1.7 ECONOMIE NUMERIQUE

Le numérique constitue un pilier essentiel de l'objectif de diversification de l'économie gabonaise dans la dynamique de préparer l'après pétrole. Sur ce plan, le Gabon a accompli des progrès considérables en matière de transformation numérique et de connectivité haut-débit, avec notamment la construction du Backbone national et le déploiement de la fibre optique. Mais l'accès aux populations rurales reste un défi majeur à relever du fait des faibles investissements dans le secteur et des coûts de connectivité encore très élevés. Et compte tenu des évolutions technologiques dans le monde, le Gabon doit maintenir les investissements dans le numérique afin de rester compétitif.



La vision que le gouvernement de la transition entend porter pour le développement de ce secteur sur la période 2024-2026, est de faire de l'économie numérique l'un des piliers de la diversification de l'économie, de l'inclusion sociale et de la souveraineté nationale. Celle-ci repose sur cinq (05) axes :

1. Accélérer et optimiser le développement des infrastructures numériques structurantes ;
2. Stimuler et accélérer le développement de l'entrepreneuriat numérique, l'innovation et le commerce électronique ;
3. Optimiser la digitalisation des services publics ;
4. Renforcer le cadre réglementaire et légal favorable à l'éclosion du numérique ;
5. Renforcer la coopération internationale en matière de développement des TIC.

Accélérer et optimiser le développement des infrastructures numériques structurantes

Les réformes visant la digitalisation des services publics reposeront sur la mise en œuvre du Projet Gabon Digital appuyé par la BIRD (Banque Mondiale). Ces initiatives seront appuyées par l'autonomisation du fonctionnement du backbone national et son extension aux provinces de la Ngounié et de la Nyanga, avec la perspective d'effectuer les réparations des malfaçons sur le réseau construit dans la phase 1. Enfin, l'optimisation des infrastructures numériques passera par :

- La mise en œuvre de la deuxième phase du Service Universel ;
- L'opérationnalisation du centre de compétences de l'AGEOS ;
- La construction de deux Datacenter ;
- La mise en place d'une infrastructure CSIRT/SOC ;
- La dynamisation du point d'échange Internet Gabix ;
- Le passage du Plan d'adressage Ipv4 au plan d'adressage Ipv6 ;
- Le rapatriement physique du domaine de référence code pays (.ga).

Stimuler et accélérer le développement de l'entrepreneuriat numérique, l'innovation et le commerce électronique



Pour accompagner les politiques entrepreneuriales notamment dans le secteur du numérique, le Gouvernement de la Transition entend créer le Centre Gabonais d'Innovation (CGI), mettre en place des antennes de ce dernier dans les structures d'enseignement et finaliser son intégration le Réseau d'Accélération de l'UIT. L'ambition est également de proposer des solutions d'hébergement de données pour les Startups et les PME et mettre en place, dans une première phase, des incubateurs dans les villes de Franceville, Port Gentil, Oyem et Mouila. Lancer des Concours d'Applications et de Plans d'Affaires.

Dans la perspective de développer l'e-commerce, l'ambition du PNDT est de créer un Fonds National de Développement de l'Economie Numérique et de soutien aux startups et de mettre en place une plateforme nationale de e-commerce qui va permettre la création de kiosques numériques et des opportunités d'emplois pour les jeunes.

Optimiser la digitalisation des services publics

La dématérialisation de l'ensemble des services publics se fondera sur le développement d'un système d'information national pour les entités administratives.

Sur le plan infrastructurel, il s'agira de mettre à niveau l'infrastructure de sécurité du réseau de l'administration gabonaise (RAG), son extension dans les capitales provinciales (Oyem, Mouila, Tchibanga, Makokou) et le raccordement des administrations. L'urgence sera de renouveler les équipements actifs du réseau de l'Administration Gabonaise (RAG) pour faciliter l'hébergement des données.

Sur le plan de l'e-Gouvernance, l'ambition est de mettre en place des systèmes nationaux d'identité digitale (SNID), des systèmes de paiement digitaux (SPD) de l'administration, des plateformes d'open data et d'e-participation. Il s'agira également de mettre en place, au sein de l'administration publique, un portail internet dédié au gouvernement et aux services administratifs et une plateforme d'interopérabilité, d'échanges de données et de suivi évaluation des activités de l'Administration.

Au niveau sectoriel, la perspective sera de connecter les Universités et Grandes Ecoles, de développer une plateforme de suivi et d'analyse des trafics de télécommunications, d'identification et de certification de terminaux électroniques pour répondre aux exigences de cyber-sécurité.

Renforcer le cadre réglementaire et légal favorable à l'éclosion du numérique

Pour cet axe, le renforcement du dispositif réglementaire et légal passera par l'élaboration du Code du Numérique et l'élaboration des textes d'application de la loi N°025/2021 du 28 décembre 2021 portant réglementation des transactions électroniques en République Gabonaise. Pour arrimer les politiques nationales en matière de cyber-sécurité et de cybercriminalité aux standards internationaux, le gouvernement entend signer et ratifier la Convention de Malabo sur la Cyber-sécurité et la lutte contre la Cybercriminalité et élaborer des textes d'application de la loi N° 027/2023 du 12 juillet 2023 portant réglementation de la cyber-sécurité et de la lutte contre la cybercriminalité. Pour venir en soutien des activités entrepreneuriales, le Gouvernement de la Transition prévoit d'élaborer et d'adopter une loi sur le cadre légal des startups (Startup Act) et harmoniser la loi-cadre sur les Startups, en collaboration avec le Secrétariat Permanent de la Conférence Africaine des Startups.

Renforcer la coopération internationale en matière de développement des TIC



L'ambition sur cet axe est de normaliser les relations de coopération avec des institutions intervenant dans le secteur du numérique (UIT/UAT/Smart Africa/ICANN/ISOC/Conférence Africaine des Startups) et de finaliser l'intégration du Centre Gabonais de l'Innovation (CGI) dans le Réseau UIT de l'Alliance pour l'innovation et l'entrepreneuriat au service du développement du numérique. Il sera également question de réduire la fracture numérique entre les sexes en contribuant à l'autonomisation des femmes à travers l'adhésion au réseau Lighthouse EDISON. Enfin, l'aboutissement de cet objectif passera par la création des organes de la gouvernance de l'internet au Gabon et leur mise en coopération avec ceux des instances internationales.

III.2 PILIER 2 – INTENSIFICATION DE LA STRATEGIE DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE

Pour permettre à l'économie gabonaise d'être résiliente aux chocs économiques et préparer l'après pétrole, le Gabon doit nécessairement diversifier son économie. Cette diversification s'intensifiera notamment avec le développement de l'industrie du bois, l'organisation de l'artisanat minier, l'exploitation du fer de Baniaka et du gisement de Belinga ainsi que l'industrialisation de la filière thonière. La mise en œuvre de la plupart de ces projets nécessitera l'aménagement des voies de transport pour relier les localités d'exploitation au point d'évacuation ou d'exportation.

III.2.1 Hydrocarbures

Le secteur des hydrocarbures fournit 35% des recettes budgétaires. La production pétrolière décline progressivement passant de 12,4 millions de tonnes en 2010 à 10,04 millions en 2021. Ainsi, la production journalière s'établit à 200 000 barils/jour en moyenne en 2021 (contre 240 000 barils/jour en 2014). L'exploitation du gaz ne présente pas encore de garanties de rentabilité et ce sous-secteur n'enregistre qu'un seul opérateur en 2023.



Sur la période 2024-2026, la vision que le Gouvernement de la Transition entend développer dans le secteur pétrolier est de **garantir la prise en main de l'industrie pétrolière par l'Etat gabonais**.

Cette vision s'articulera autour de deux principaux axes :

1. La promotion d'une industrie pétrolière autochtone, à la fois dans le segment des opérateurs et des sous-traitants ;
2. Le développement des compétences locales notamment dans les services pétroliers.

La promotion d'une industrie pétrolière autochtone

Dans sa volonté de reprise en main du secteur pétrolier, le Gouvernement prévoit conduire d'importantes réformes. Sur ce premier axe, l'ambition est d'augmenter les capacités de la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA), d'améliorer la gouvernance de Gabon Oil Company (GOC) et d'acquérir la société ASSALA. Il s'agira également de mettre en œuvre un projet de maîtrise du comptage en temps réel du pétrole brut destiné à l'exportation : il s'agit de passer d'un système de comptage de production déclaratif fait par l'opérateur, à un système de comptage de production réalisé par l'administration compétente qui fera intervenir des éléments de dématérialisation par l'interconnexion des systèmes. Ce changement réduit fortement le risque de falsification ou de fraude.

De plus, ce système aura l'avantage de prévoir la production, donc des niveaux de recettes et anticiper sur la Loi des finances.

Le développement des compétences locales

Pour soutenir l'émergence d'opérateurs et de sous-traitants nationaux, le Gouvernement entend créer un environnement favorable au niveau réglementaire pour garantir l'accès au crédit bancaire et prévoit un accompagnement dans le développement des capacités techniques et financières. Dans ce sens, il est envisagé le développement des capacités laboratoires afin de permettre l'analyse des échantillons de pétrole brut sur place ainsi que l'établissement des quotas d'embauche par niveau de qualification pour les gabonais.

III.2.2 Mines

Le Gabon dispose d'un sous-sol riche en ressources minérales (manganèse, fer, or, phosphate, potasse, uranium, niobium, tantale, terres rares etc.). Pourtant, jusqu'en 2009, le secteur minier reposait essentiellement sur l'exploitation du manganèse et contribuait faiblement à l'économie (4% du PIB, 1,3% des recettes budgétaires hors pétrole, 1500 emplois formels).

Malgré une croissance très forte au cours de la dernière décennie aussi bien au niveau de la production qu'au niveau du chiffre d'affaires, le produit manganèse n'est transformé localement qu'à 4 ou 5%, malgré la présence d'une infrastructure adaptée/dédiée (Barrage hydro-électrique de Grand Poubara).



La vision stratégique du secteur est **d'améliorer la gouvernance, la gestion et le contrôle des activités minières, et de valoriser le potentiel minier**. Cette vision repose sur 3 axes majeurs :

1. L'amélioration de la gouvernance du secteur minier ;



2. L'amélioration du suivi et du contrôle des activités des opérateurs miniers en phase de recherche et d'exploitation ;
3. L'amélioration de la connaissance du potentiel géologique et minier au niveau du territoire national.

L'amélioration de la gouvernance du secteur minier

Le secteur des mines se veut plus attractif à l'intention des investisseurs et demeure en attente des textes d'application du code minier. Dans le cadre d'une meilleure gouvernance, il y a lieu de finaliser ces textes d'application. L'informatisation du cadastre minier est une nécessité notamment pour la mise à jour de la carte géologique. Il permettra une affectation des permis selon les prescriptions du Conseil National d'Affectation des Terres en corrélation avec les secteurs pétrolier, forestier et agricole, etc.

L'amélioration du suivi et du contrôle des activités minières

Le Gouvernement de la Transition entend renforcer les opérations de contrôle par la fourniture de moyens techniques et financiers à l'endroit des brigades minières pour soutenir leur déploiement sur l'ensemble du territoire national. Dans ce sens, il sera envisagé l'acquisition d'outil pour l'authentification des minerais dans les comptoirs d'achats par l'administration et les opérateurs économiques. Par ailleurs, il s'agira également de renforcer les ressources humaines qualifiées aux métiers des mines.

Dans l'optique d'optimiser ses revenus miniers, l'administration entend exercer un meilleur contrôle de ses ressources. Il s'agira de renforcer le système de vérification par rapport au tirant d'eau développé avec le concours des douanes gabonaises pour mieux évaluer le chargement des minerais de manganèse destinés au marché international. Ainsi, l'estimation de la valeur de la production ne se fait plus sur une base déclarative (système déclaratif de production) faite par l'opérateur mais se fonde sur un comptage réel avec les instruments de l'administration. Pour rendre efficace le suivi et le contrôle de la production, il est nécessaire de doter le ministère des moyens adéquats.

L'amélioration de la connaissance du potentiel géologique et minier

La perspective est d'améliorer la connaissance du potentiel géologique et minier au niveau du territoire national afin d'augmenter et de viabiliser les ressources de l'Etat dérivant de manière directe ou indirecte de l'activité minière. Il s'agira de procéder à un inventaire minier afin d'identifier le potentiel économique d'autres substances à haute valeur ajoutée (les terres rares, le niobium, la potasse,...). Dans ce sens, le Gabon a inauguré sa première raffinerie d'or en début d'année 2023 pour une production initiale de 2 tonnes par an. L'objectif est d'extraire 30 tonnes sur la période 2023-2027. La stratégie est de favoriser une exploitation rapide des ressources, d'en stocker une partie comme réserve pour les générations futures et actif financier au service du Gabon.

III.2.3 Forêt-Bois

Avec 87% de couverture forestière, soit 230.000 km², le Gabon a la 3ème surface forestière d'Afrique après la RDC et le Mozambique. De ce fait, il dispose des ressources forestières abondantes tant par l'étendue que par la diversité des forêts, essentiellement transformées au sein de la zone économique spéciale de Nkok. Le potentiel de croissance de cette filière historique demeure donc très important avec 400 essences d'arbres disponibles dont seulement 80 ont une valeur marchande prouvée et exploitable.

La filière forêt-bois est la deuxième activité de valorisation de ressources naturelles, après le pétrole. Elle représente 20.000 emplois directs et 14.000 emplois indirects. Elle pèse 4% du PIB du pays et 60% des exportations hors pétrole. Toutefois, au regard de la surface exploitée, les résultats de la filière forêt – bois demeurent très en deçà de pays comparables.



Ainsi, la vision stratégique de développement que le Gouvernement entend impulser dans le secteur est celle d'augmenter la contribution de la filière forêt-bois dans le PIB. Cette stratégie en cours dans le secteur forestier prévoit s'articuler au cours des cinq prochaines années autour de trois axes majeurs :

1. La réalisation de l'optimisation de la forêt;
2. Le maintien de l'intégralité de l'écosystème forestier national;
3. La lutte contre l'exploitation forestière illégale.

La réalisation de l'optimisation de la forêt

Concernant ce premier axe, l'ambition est de finaliser la révision du Code Forestier afin de le centrer sur l'industrialisation de la filière Forêt-Bois et de l'adapter aux exigences de durabilités actuelles, à savoir la vente de crédits carbone, les mécanismes de certification et de digitalisation.

Il s'agira également de poursuivre les efforts de généralisation des processus de certification et de les étendre à l'ensemble des concessions forestières afin d'améliorer la gestion durable des forêts et d'arrimer les activités d'exploitation aux normes et standards internationaux les plus exigeants.

De plus, afin d'améliorer les bénéfices tirés des écosystèmes forestiers et d'accroître l'impact social sur les populations locales, il est prévu dans le cadre de cette stratégie de densifier les actions dans la gestion des forêts communautaires.



Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Économie Gabonaise (PADEG) prévu s'achever en 2024, un accompagnement dans l'amélioration des capacités institutionnelles, du climat des investissements dans le secteur en vue de soutenir les efforts de diversifications seront fournis.

Le maintien de l'intégralité de l'écosystème forestier national

Pour réaliser cet axe stratégique, le Gouvernement de la Transition entend poursuivre la mise en œuvre du projet de développement de plantations d'eucalyptus sur près de 100 000ha. Ce projet initié en 2021 est prévu s'achever en 2024 et permettra de contribuer durablement au reboisement mais aussi à baisser la pression sur les essences les plus prisées.

La lutte contre l'exploitation forestière illégale

Pour rendre effectif cet axe, l'ambition est de procéder au développement d'un système de *e-gouvernance* en complément du système de traçabilité pour la modernisation et la dématérialisation de la gestion du Ministère. Il s'agit d'améliorer la transparence, la qualité des services et la performance à travers un accès plus facile et plus rapide aux données et aux informations ainsi qu'aux procédures dématérialisées.

Enfin, la concrétisation de cet axe stratégique passe également par des opérations d'audit sur les modalités de répartition du Fonds de Développement Local (FDL), qui est alimenté par les concessionnaires et les Cahiers de Charges Contractuelles signés par ces derniers. La finalité de ces interventions aura pour effet d'améliorer le suivi des projets et d'améliorer les processus de paiements dus.

De manière globale, sur la période 2024-2026, les trois (03) axes stratégiques évoqués ci-dessus se déclinent en quinze (15) actions, à savoir :

1. Finalisation de l'audit des permis forestiers et appliquer les recommandations;
2. Mise en place d'un système national de traçabilité du bois (SNTB-Gabon);
3. Mise en place d'un système d'e-gouvernance en complément du système de traçabilité pour la modernisation et la dématérialisation de la gestion du Ministère;
4. Rendre opérationnel le Système de Contrôle de la Légalité et la Traçabilité des Bois du Gabon (SCLT-Gabon) et lancer le Label "Bois du Gabon";
5. Utilisation des crédits carbone créés pour encourager les améliorations de gestion et optimisation de la création de nouveaux crédits carbone au niveau national;
6. Généralisation de la certification forestière
7. Finalisation du nouveau code forestier, en rendant lisible la procédure de retraits de permis forestiers afin de l'adapter au nouveau cadre juridique;
8. Mise en œuvre du projet d'Eucalyptus sur 100.000 ha;
9. Mise en place de plantations des essences naturelles, surtout l'okoumé, dans les zones propices;
10. Fluidification du transport des produits bois entre la forêt, les usines et le port en optimisant les contrôles routiers pour diminuer les temps d'évacuation;
11. Amélioration de la capacité de transport ferroviaire;



12. Évaluation du niveau de mise en œuvre des outils de la foresterie sociale et proposition des stratégies d'optimisation des bénéfices;
13. Création d'un nombre optimal des Forêts Communautaires (FC) et avec une gestion efficace;
14. Amélioration de la liquidation et le recouvrement des recettes fiscales;
15. Animation des activités de la Task Force Amont Forestier.

III.2.4 Agriculture Et Elevage

Malgré une réserve importante de terres arables (5,2 millions d'hectares) et un climat propice à l'activité agricole avec une pluviométrie annuelle de 1 450 à 4 000 mm⁵, l'agriculture produit des résultats mitigés et le potentiel agricole du Gabon reste sous exploité.

Le secteur a connu une forte croissance ces dernières années avec en moyenne 7% par an depuis 2016, mais il reste dépendant des importations⁷ (450 milliards de FCFA en 2022) avec un volume de production locale limitée.

En outre, l'agriculture enregistre un faible taux d'emplois agricoles en zone rurale avec 15.708 emplois pour 235.440 habitants⁸, soit 6,7%. Le secteur agricole a été identifié comme une source capitale pour l'auto-emploi, favorisant la sédentarisation des populations et le développement des zones rurales.



L'ambition sectorielle pour les trois prochaines années est de renforcer la souveraineté alimentaire du Gabon et développer les filières exportatrices. Pour ce faire, des actions visant à promouvoir et à renforcer les systèmes de production agricole seront menées. Il s'agit notamment de :

1. La cartographie des terres agricoles rurales ;
2. Le développement d'un système de semence performant pour la diffusion des meilleurs pratiques ;
3. La structuration des acteurs agricoles autour de leur domaine d'activités principales;
4. L'amélioration des conditions d'exploitation (aménagement, mécanisation, promotion des produits agricoles et appui à la transformation).

La cartographie des terres agricoles rurales

⁵ Direction générale du Trésor français, 2023

⁶ PAT

⁷ Entretien avec la SOTRADER

⁸ Cadre de Programmation Pays 2017-2022, p. 7



Le Gouvernement de la Transition entend valoriser le potentiel agricole en procédant à une meilleure caractérisation et sécurisation du foncier agricole. Il s'agira ici d'initier des études pédologiques et cartographiques afin d'identifier les zones propices au développement des spéculations agricoles suivant les microclimats.

Le développement d'un système de semences performant

L'ambition est de mettre à disposition des opérateurs agricoles des meilleures semences pour augmenter la production. Il s'agit ainsi de poursuivre les initiatives portées par le programme Graine qui visent la mise à disposition des semences améliorées. Ces initiatives permettront entre autres de garantir la certification des semences et de répondre aux difficultés dues à la variabilité climatique.

La structuration des acteurs agricoles

L'objectif pour le Gouvernement est de mettre en place un registre national de coopératives afin d'identifier et de structurer les acteurs. En outre, la nécessité de développer des infrastructures sociales de base autour des bassins agricoles (Routes, écoles, dispensaires, etc.) cela, dans le but de sédentariser les agriculteurs est l'une des orientations prioritaires portées par le PNDT. Par ailleurs, il est à envisager la création des Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP) autour desquelles se développera l'activité commerciale. De plus, un système de conseil agricole sera mis en place pour favoriser les bonnes pratiques agricoles. Cela va nécessiter la création d'un fonds de développement agricole chargé de financer les opérateurs économiques pour les activités liées à l'installation, l'aménagement de parcelles, la production, la transformation et la vente des produits agricoles.

L'amélioration des conditions d'exploitation

L'objectif pour les décideurs est de susciter la création de petites unités de transformation autour des zones de production par un appui à la petite mécanisation, la collecte et l'approvisionnement des produits agricoles, leur distribution et commercialisation. La stratégie serait entre autres de mettre à contribution le Génie Agricole qui récolterait les productions dans les zones les plus enclavées pour les acheminer vers la SOTRADER positionnée au niveau des centres urbains et d'encourager la consommation des produits locaux par l'orientation de la commande publique vers la restauration collective (prisons, internats, hôpitaux, casernes militaires, etc.).

III.2.5 Pêche Et Aquaculture

Le Gabon possède un domaine maritime aquatique important constitué des eaux maritimes, des eaux continentales et un vaste ensemble d'estuaires, de lagunes côtières et de mangroves. Les eaux marines sont constituées, pour l'essentiel, d'un littoral long d'environ 800 km, d'un plateau continental d'une surface approximative de 40 600 km².

Ces dernières années, on constate une baisse de la production halieutique qui, depuis 2011, demeure à environ 40 000 tonnes par an. Par ailleurs, la surexploitation des fonds marins et la pêche illégale sont de plus en plus répandues. La pêche gabonaise se voit ainsi menacée dans son développement, et les ressources ne sont pas gérées de manière appropriée.



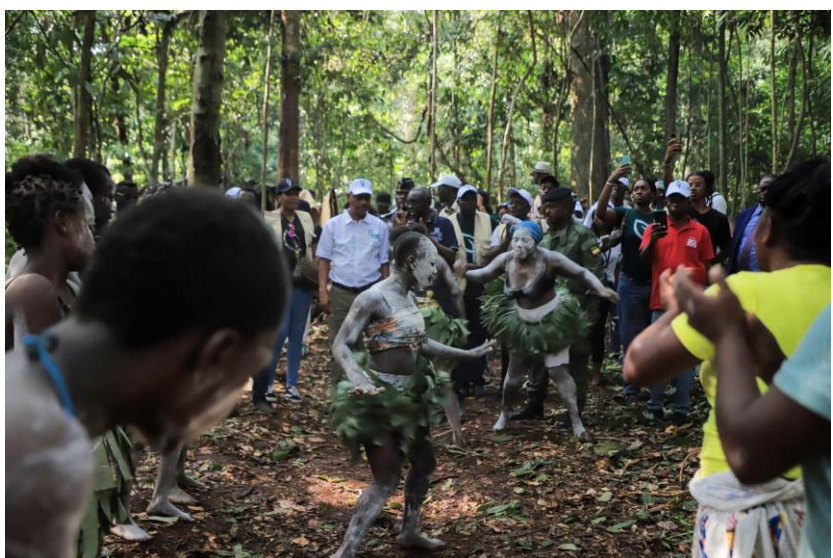
Le pays se présente dans le domaine de la pêche avec des spécificités classiques d'un pays en développement si l'on se réfère à ses capacités institutionnelles en matière de recherche, de suivi, de contrôle et de gestion. Le paradoxe est que le potentiel est important avec des ressources halieutiques variées et de hautes valeurs commerciales alors que la production est peu performante avec des capacités limitées.

L'ambition majeure du Gouvernement de la Transition dans ce secteur est d'industrialiser la filière thon, de construire des quais de pêche dans plusieurs localités et un abattoir ainsi qu'une chambre froide de grande capacité.

III.2.6 Tourisme

Le Gabon est doté d'un important potentiel touristique avec 80% de forêt tropicale humide parmi les mieux préservées et une riche biodiversité. Il abrite une faune et une flore uniques qui accueille la plus grande concentration d'éléphants de forêt d'Afrique, de très nombreuses espèces d'oiseaux, de reptiles et de mammifères. Ce patrimoine naturel est particulièrement mis en valeur au sein des 13 parcs nationaux, créés en 2002 dans le cadre d'une politique volontariste de préservation de la biodiversité du pays.

Toutefois, en dépit de ses énormes potentialités, le Gabon ne bénéficie pas encore de retombées financières de l'industrie touristique mondiale. Le développement du tourisme est encore embryonnaire et la part de l'industrie touristique dans le PIB est marginale. Elle représenterait environ 4% du PIB.





La vision du Gabon est de se positionner le tourisme comme un outil de lutte contre la pauvreté, de développement économique pour les zones rurales ainsi qu'un instrument favorisant la conservation et la valorisation du patrimoine naturel du pays.

En effet, pour la période 2024-2026, la priorité stratégique du gouvernement est celle d'un tourisme durable pour la diversification économique afin de tirer profit du potentiel existant. L'objectif recherché est de développer une offre touristique nationale fiable et faire venir plus de 600.000 touristes chaque année d'ici à 2029.

Cette vision repose sur six (06) axes stratégiques majeurs :

1. La rénovation du cadre institutionnel et légal du tourisme et le renforcement de la gouvernance touristique au Gabon ;
2. La valorisation des ressources humaines ;
3. La création d'une offre touristique de qualité ;
4. La garantie d'un financement pérenne ;
5. La création des Zones d'Intérêts Touristiques (ZIT) ;
6. Le développement des infrastructures et la mise aux normes des équipements touristiques.

La rénovation du cadre institutionnel et légal du tourisme

L'objectif est de renforcer les textes réglementaires des activités touristiques et la création d'organes de gouvernance du secteur. Il s'agit notamment d'adopter et promulguer la loi portant réglementation des activités touristiques mais aussi de créer le Conseil National du Tourisme. Le renforcement l'Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie sur les plans financier et technique afin de l'accompagner dans l'exercice de ses missions est une priorité. Cela implique un déploiement de l'AGATOUR au sein des ZIT pour assurer leur animation. Enfin, il sera envisagé une rétrocession du parc hôtelier de l'Etat au Ministère du Tourisme.

La valorisation des ressources humaines

L'intention est de renforcer les capacités des agents du secteur afin d'augmenter le nombre de guides, d'améliorer la qualité des prestations et des services au sein des ZIT.

La création d'une offre touristique de qualité

Elle passera la mise en place d'une offre de produits et services compétitive devant répondre aux visiteurs nationaux et internationaux. Les effets attendus sont le renforcement de l'image du Gabon comme destination touristique unique, le développement de l'activité économique sur les ZIT et l'augmentation de l'attractivité du pays. Il s'agira ainsi, d'encourager le tourisme local par l'accroissement de la compétitivité des voyages internes et intra régionaux, l'incitation des entreprises à distribuer des chèques vacances à leurs employés pour stimuler la demande intérieure et promouvoir la destination Gabon.



La garantie d'un financement pérenne

La mise en place d'un fonds dédié à l'investissement touristique et à l'accompagnement de la création d'entreprise sera le gage d'un financement pérenne des activités du secteur.

La création des Zones d'Intérêts Touristiques (ZIT)

L'intention est de permettre à l'AGATOUR d'identifier des ZIT en vue de cibler les zones foncières (cartographie à l'échelle nationale) et attirer les investisseurs. L'objectif est de réveiller l'attractivité autour des circuits touristiques et des lieux historiques pour disposer une offre complémentaire à celles existantes.

Le développement des infrastructures et la mise aux normes des équipements touristiques

Dans ce segment, la perspective est de développer les infrastructures (routes, aéroports, gares, etc.) nécessaires à l'accessibilité des sites touristiques. Cela passera par le renforcement des critères de délivrance des titres d'exploitation, la signalisation touristique, le renforcement et l'aménagement des sites.

Globalement, dix (10) actions prioritaires permettront le développement du secteur touristique sur la période 2024-2026. Il s'agit de :

1. L'élaboration du Code du Tourisme ;
2. Les facilitations fiscal-douanière et d'accès au foncier pour les investisseurs touristiques ;
3. La réorganisation de l'administration du tourisme sur le plan territorial ;
4. La mise en place des programmes d'habitation des animaux pour le développement des produits touristiques ;
5. La restructuration de l'offre touristique ;
6. L'exemption de visa sur des marchés cibles ;
7. La promotion et le marketing de la destination Gabon ;
8. Le renforcement des capacités des acteurs touristiques ;
9. La création d'une compagnie aérienne nationale ;
10. La création d'un fonds de financement touristique.

III.2.7 CLIMAT DES AFFAIRES

Le Gabon a connu plusieurs progrès dans le sens de l'amélioration du climat des investissements avec notamment l'introduction du Guichet Numérique de l'Investissement (GNI), qui a permis de réduire les coûts, le temps et le nombre de procédures de création d'entreprises.

Toutefois, le pays a été classé à la 119^{ème} place selon l'Indice de Compétitivité Globale du fait de la faible qualité des routes, du déficit





des compétences et la faible culture entrepreneuriale qui réduisent la compétitivité externe des entreprises gabonaises.

La vision portée par le Plan National de Développement pour la Transition est de **construire un programme de promotion des investissements sur la base d'un portefeuille de projets privés et de structurer les interventions des investisseurs**. Cette vision s'appuie sur trois (03) principaux axes :

1. L'intensification du dialogue Public-Privé ;
2. L'accompagnement des investisseurs ;
3. La dématérialisation et la digitalisation au service de la diversification économique.

L'intensification du dialogue Public-Privé

Sur cet axe, il s'agira de poursuivre l'agenda des réformes portées par le Haut Conseil pour l'Investissement, notamment celles portant sur la création d'entreprises, l'octroi du permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier et la justice commerciale. L'élaboration et l'adoption de la loi portant orientation de la politique des investissements en République Gabonaise constituera une priorité. L'objectif est de placer le Gabon parmi les tops 10 des pays africains réformateurs.

L'accompagnement des investisseurs

La stratégie de promotion des investissements que le Gouvernement de la Transition entend développer repose sur deux volets :

- **La promotion des investissements portant sur la substitution des importations** : la stratégie de substitution des importations passera par la création des zones agricoles à forte productivité (ZAP), afin d'y produire des spéculations sur la base de nos besoins de consommation et d'inciter les investisseurs à s'y installer afin d'absorber la production locale. Concrètement, ces actions seront mises en œuvre par l'installation d'unités de production à la ZAP de NSUBA, à la ZIS de NKOK, à Ntoun et à la ZAP d'ANDEM.
- **la promotion de l'entrepreneuriat et le financement des PME/PMI tournées vers le développement des chaînes de valeur** : Le portefeuille des engagements des établissements de crédit est souvent sinistré en raison du non-paiement par l'Etat de ses dettes envers le secteur financier et les entreprises. Cette situation résulte des mauvaises prévisions budgétaires. Le travail effectué sur la gestion des finances publiques doit permettre de limiter l'accumulation des arriérés et donc de réduire les prêts non performants au niveau du secteur financier. La consolidation du secteur financier accroît le financement de l'économie. Les crédits à l'économie deviendront plus importants avec l'obligation qui sera faite aux grandes entreprises de créer en leur sein des plans d'épargne retraite, en complément de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Gérés par le secteur financier, les plans d'épargne permettront à l'économie de disposer des ressources longues, nécessaires au financement des investissements lourds. Le secteur financier limitant son risque vis-à-vis des PME/PMI, l'Etat doit disposer d'un dispositif pour favoriser le financement de ces acteurs économiques auprès du système financier. Dans cette optique, l'exécutif créera une banque nationale de développement ayant des activités de crédit-bail et soutiendra le développement des fonds de garantie.

La dématérialisation et la digitalisation au service de la diversification économique

Le Gouvernement de la Transition entend accompagner les investisseurs dans les processus de formalisation à travers un programme de sensibilisation et de digitalisation des transactions commerciales afin d'éviter l'évasion fiscale.

III.3 PILIER 3 - DEVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF

III.3.1 Education

La vision stratégique du Gouvernement de la Transition pour la période 2024-2026 est de « **favoriser l'accès universel à une éducation de qualité et inclusive, dans des conditions de sécurité pour tous** ». Cette ambition découle de l'état de lieu du secteur (effectifs pléthoriques, une déperdition scolaire, un déficit en personnels, etc.) et s'inscrit également dans le cadre des engagements internationaux en matière de l'éducation, avec la nécessité d'atteindre les Objectifs de Développement Durable, et plus précisément l'ODD4. Ainsi, le Gouvernement envisage disposer d'un capital humain bien formé et répondant aux attentes du marché de l'emploi.



De façon spécifique, les orientations stratégiques portent sur 3 axes stratégiques :

1. La réforme de la gouvernance et du pilotage du système éducatif ;
2. Amélioration de la qualité des enseignements et de l'accès à l'éducation ;
3. Amélioration du cadre de vie scolaire.

Pour y parvenir, le Gouvernement entend mettre en place des stratégies pour assurer une meilleure acquisition de connaissances, des compétences fondamentales, professionnelles, fonctionnelles des élèves, apprenants et étudiants. A cet effet, dans ce plan, les interventions s'articulent autour de trois axes à savoir :

Le Renforcement de la gouvernance et du pilotage du système éducatif :

Pour obtenir les changements souhaités, les interventions porteront sur :

- le cadre organique et institutionnel ;
- la rationalisation de la gestion des ressources humaines ;
- les infrastructures numériques dans le système scolaire ;



- le Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE).

La stratégie pour la révision du cadre organique et institutionnel consiste à recenser les textes juridiques existants et à les adapter aux exigences de l'environnement socio-économique du moment. Il s'agira également d'accompagner les différents services en matière d'élaboration de textes inhérents à leurs activités. Un accent particulier sera mis sur la ventilation des textes dans une perspective d'appropriation par les responsables de l'administration centrale et déconcentrée⁹

La rationalisation de la gestion des ressources humaines a pour objectifs : d'aboutir à une meilleure gestion des ressources humaines aussi bien quantitative que qualitative ; de planifier les recrutements, les affectations et les autres situations spécifiques (départs définitif et provisoire) en fonction des besoins des bassins pédagogiques ; de suivre et régulariser les situations administratives des agents.

L'atteinte de ses objectifs passe par la mise en place d'une cellule de veille pour la centralisation des données en matière de recrutement, mouvement des personnels et gestion des carrières ; la mise en place de commissions thématiques (recrutement, affectation, suivi de la carrière, etc.) ; l'acquisition des outils numériques de gestion des personnels ; la formation et recrutement des enseignants.

Le renforcement des Infrastructures Numériques dans le système scolaire vise à promouvoir les principes de bonne gouvernance, avoir des données fiables et disposer d'outils d'aide à la décision à travers le déploiement d'équipements et de solutions informatiques.

La réalisation de cet objectif passe par : la mise en place d'un système de gestion (des aptitudes) informatisé du personnel scolaire administratif (GIPSA) ; la mise en place d'un système gabonais de gestion des orientations (SYGOR).

Le Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE). Les interventions prévues pour la concrétisation de ce système sont les suivantes : le renforcement des capacités du personnel de la DGSP dans les domaines de la statistique, de la planification et de l'informatique ; l'acquisition d'une application informatique dédiée à la production des annuaires statistiques.

Amélioration de la qualité des enseignements et de l'accès à l'éducation

Cette ambition sera concrétisée par :

- Le développement des infrastructures scolaires et équipements ;
- Les réformes pédagogiques.

Le développement des Infrastructures scolaires et Équipements permettra d'augmenter les capacités d'accueil des établissements scolaires, particulièrement du secondaire, par des nouvelles constructions, des extensions en salles de classe et des réhabilitations des établissements existants.

Aussi, la politique de réduction du déficit en salle de classes et de rapprochement des établissements des apprenants et des familles permet de résoudre en partie les difficultés liées au transport et le problème d'insécurité. Le modèle des complexes scolaire (pré primaire, primaire et secondaire) envisagé pour les prochains établissements éviterait aux apprenants les tracasseries liées à la recherche d'un nouvel établissement à la fin d'un cycle.

⁹ PDEN



Les réformes pédagogiques.

Les résultats attendus des réformes seront perçus à deux niveaux : du point de vue de la conception et de la mise en œuvre des outils et du point de vue de l'impact des outils sur les élèves.

Concernant l'impact des curricula sur la formation de l'élève, plusieurs résultats sont envisagés. A la fin du cycle du pré-primaire : une réduction significative du taux de redoublement en première année primaire à moins de 10% ; une socialisation de l'élève par le développement de la compréhension orale de la langue d'enseignement.

Les interventions prévues dans le cadre de ses réformes sont les suivantes : l'élaboration, la validation et la publication du socle commun des connaissances, des compétences ; la réécriture des curricula de l'école élémentaire ; l'écriture des curricula selon l'APC au collège et expérimentation ; l'élaboration des curricula de l'enseignement Technique et formation personnel ; l'élaboration des curricula et des programmes de formation des centres d'alphabétisation ; la généralisation de l'Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive (ESSR) ; l'élaboration curricula d'éducation à la citoyenneté-formation civique, et langues nationales ; l'élaboration curricula environnement et Développement Durable (EDD), expérimentation ; l'organisation de l'Éducation Inclusive dans les classes pré primaires, primaires et secondaires ; l'introduction des TICE, l'intelligence Artificielle et la Robotique ; le développement du Projet pédagogique du et curricula.

Amélioration du cadre de vie scolaire

Cette ambition repose sur les points suivants :

- La Santé et hygiène en milieu scolaire ;
- Le Sport, Culture et promotion des événements éducatifs ;
- La Sécurité et la lutte contre les violences en milieu scolaire.

la Santé et hygiène en milieu scolaire, a pour but d'assainir l'environnement scolaire et améliorer l'état de santé des élèves et des personnels en milieu scolaire. Deux stratégies de mise en œuvre seront priorisées à savoir : stratégie fixe et stratégie mobile. La stratégie fixe reposera sur l'organisation permanente des activités d'hygiène et de santé au sein des établissements. La stratégie mobile consistera à organiser des caravanes médico-psycho-sociales ciblées de proximité.

Le Sport, la Culture et la promotion des événements éducatifs se feront à travers : la mobilisation des acteurs du ministère de l'Éducation Nationale ; la fédération de la communauté éducative dans son ensemble ; les partenariats et mutualisation des ressources avec les autres Ministères et organismes concernés ; l'Organisation d'un championnat annuel inter-établissement et concours inter établissements sur « la meilleure pièce théâtrale », « la meilleure chanson » sur un thème prédéfini ; la mise en place/renforcement des clubs culture et langues au sein des établissements ; la présentation officielle de l'annuaire statistique.

Pour la sécurité et la lutte contre les violences en milieu scolaire, le Gouvernement compte réduire le taux de violences sous toutes ses formes en milieu scolaire et créer un environnement scolaire sécurisé et épanouissant.

La stratégie consiste à : mobiliser les différentes parties prenantes autour des actions communes de sécurisation : élèves, parents d'élèves, confessions religieuses, société civile, partenaires sociaux ; sensibiliser les élèves, les acteurs du monde éducatif et les parents d'élèves sur les causes et conséquences des violences en milieu scolaire ; Fédérer les différents ministères et institutions concernés par les questions de violences.

III.3.2 Enseignement Supérieur

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le Gouvernement entend mettre en œuvre des actions articulées autour de quatre axes :

1. La diffusion des activités universitaires et scientifiques sur l'ensemble du territoire ;
2. L'efficacité dans la gouvernance de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ;
3. Les Synergies entre établissements d'enseignements supérieur, institutions de recherche et le monde économique et social. Aussi, la modernisation de l'enseignement supérieur (réorienter les flux d'étudiants vers les STIM ;
4. Le renforcement, la formation initiale et le recrutement des enseignants dans les filières STIM constituent des priorités pour le Gouvernement.



Diffusion des activités universitaires et scientifiques sur l'ensemble du territoire

Les interventions porteront sur : l'achèvement de la construction de l'Université d'Akanda et du Centre Universitaire de Port-Gentil qui permettront d'offrir 15.000 places supplémentaires aux étudiants ; la construction d'un siège de l'Université Numérique à Lambaréné que l'on pourrait baptiser « Université Rose Francine ROGOMBE » avec pour objectif de réduire la fracture numérique et offrir 1000 places supplémentaires; la réalisation des travaux d'extension de l'UOB visant à ouvrir un autre établissement et un pôle scientifique de renommée internationale ; la réalisation des travaux d'extension de l'USS permettant d'offrir 2000 places supplémentaires ; la construction et l'équipement de 5 bibliothèques des Universités dans les bassins universitaires suivants : Libreville, Akanda, Franceville, Port-Gentil, Lambaréné ; la construire les Centres Universitaires d'Oyem et de Mouila afin d'offrir 10.000 places supplémentaires ; la construction de 3 pôles scientifiques pour développer les recherches en Conservation de la Biodiversité et les changements climatiques, Technologie et Numérique, Hommes et Société ; le lancement du programme de construction de 1000 logements étudiants hors des espaces pédagogiques dans les 5 bassins universitaires existants selon le modèle PPP.



Efficiencia en la gobernanza de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

La révision de l'ensemble des textes de gouvernance des Universités, Grandes Ecoles, Instituts de Recherche et Œuvres Universitaires s'adaptera au nouveau contexte ; au lancement de la Police Universitaire pour assurer la sécurité dans tous les campus du Gabon ; à la rationalisation des relations avec les établissements d'enseignement supérieur privé ; l'optimisation de la politique nationale d'attribution des bourses d'études et la création d'un statut social de l'étudiant.

Synergies entre établissements d'enseignements supérieur, institutions de recherche et le monde économique et social

Cela passera par : le lancement de la « Conférence des Recteurs, Directeurs Généraux des Grandes Ecoles et Institutions de Recherche » ; le lancement d'un partenariat entre le Ministère, la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) et la Conférence des Recteurs ; l'institutionnalisation du « Salon de l'étudiant » afin de rapprocher les universités des élèves et de la société en général ; l'institutionnalisation du « Grand prix des enseignants-chercheurs et chercheurs » dans le but de valoriser les efforts des enseignants chercheurs et chercheurs du Gabon ; le lancement des activités de la Commission Scientifique sur l'Assurance Qualité (CSAQ) ; l'établissement d'un nouveau contrat entre Enseignant-chercheur et l'Etat.

III.3.3 Formation Professionnelle

En matière de formation professionnelle, le processus devant aboutir au développement de cette filière au Gabon, devrait être sous tendu par une vision et des objectifs clairs, en phase avec les politiques globales ou sectorielles de développement du pays, de même que les engagements pris au niveau continental et international.

Pour ce secteur aussi important dans la lutte contre le chômage, l'Etat s'est engagé à mettre en place un système de formation professionnelle intégré, efficace, et efficient, à travers une offre de formation en adéquation avec les besoins de l'économie réelle de notre pays. La priorisation de l'Enseignement Technique et Professionnel (ETP) et de la Formation Professionnelle (réorienter les flux scolaires au profit de l'ETP et de la Formation Professionnelle ; renforcer la formation initiale et le recrutement en privilégiant l'ETP et la Formation Professionnelle).

L'objectif global de la stratégie du secteur de la formation professionnelle est de **proposer une offre de formation diversifiée à l'endroit de toutes les populations cibles, par le biais d'un dispositif de Formation Professionnelle adapté et accessible, qui donne accès pour**





l'acquisition de compétences exigées pour les besoins de la base productive de l'économie, en voie de diversification.

La stratégie de ce secteur est articulée autour des axes suivants :

1. La réorganisation de la gouvernance administrative de la formation professionnelle ;
2. L'optimisation de l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale ;
3. La mise en place d'un cadre de références dédié aux partenariats et à la coopération ;
4. La promotion et la mise en œuvre d'une politique active d'insertion, et de réinsertion par une implémentation ;
5. L'Arrimage du fonctionnement de l'Agence et des Centres de Formation aux standards de Gestion par objectifs de performance.

Réorganisation de la gouvernance administrative de la formation professionnelle

En ce qui concerne la réorganisation de la Gouvernance Administrative de la Formation Professionnelle, il s'agira de mettre à jour le cadre juridique et Institutionnel ; déployer les services déconcentrés sur l'ensemble du territoire (les directions provinciales de la formation professionnelle) et mettre en place un système d'information qui permettra entre autres d'assurer la gestion des résultats des apprenants. Aussi, la révision du cadre juridique vise à améliorer la gouvernance des établissements de la formation professionnelle.

Optimisation de l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale

Pour la réalisation de cet axe, le Gouvernement prévoit de développer une cartographie des métiers, des compétences et une revue des curricula ; mettre en place un mécanisme d'offre de formation et/ou de perfectionnement en corrélation avec les besoins des bassins d'emploi ou des localités concernées ; disposer d'un plateau technique sur camion mobile pour offrir des formations à la carte sur les métiers tels que le froid, l'électricité, la cordonnerie, etc. ; instaurer un cadre administratif formel de formation continue et / ou de perfectionnement des personnels des administrations déconcentrées et des collectivités locales.

Mise en place d'un cadre de référence dédié aux partenariats et à la coopération

Cet axe vise à renforcer la coopération internationale à travers des missions conventionnelles internationales ; actualiser et consolider la collaboration avec les partenaires de développement ; mettre en place un cadre de concertation entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers pour le financement de la formation professionnelle. En d'autre terme, il s'agira de signer plusieurs conventions de partenariat sectoriel avec les opérateurs de la base productive de l'économie en voie de diversification et de doubler les financements extérieurs de la Formation Professionnelle.

Promotion et la mise en œuvre d'une politique active d'insertion, et de réinsertion

Concernant la promotion et la mise en œuvre d'une politique active d'insertion et de réinsertion, la stratégie du Gouvernement consiste entre autres à vulgariser les potentialités d'insertions et de réinsertions sur tout le territoire national ; d'encourager l'accès des formations professionnelles des anciens détenus et des jeunes en situation de décrochage ; d'élaborer un



annuaire de statistique des actions de formation professionnelles d'insertion et de réinsertion. In fine, ces actions doivent permettre d'accroître considérablement le taux d'insertion des jeunes diplômés en visant un effectif de 5000 jeunes par an, issus des cycles de formation professionnelle.

Arrimage du fonctionnement de l'Agence et des Centres de Formation aux standards de Gestion par objectifs de performance

La Gestion par objectifs de performance est un idéal recherché dans le secteur de la formation professionnelle afin d'arrimer le fonctionnement de l'Agence de la Formation Professionnelle et des Centres de Formation. Ainsi, la stratégie du Gouvernement vise à concevoir un corpus pour le pilotage de l'agence et les centres de formations sur la base des standards de la gestion par objectif de performance ; mettre en place un dispositif logistique dans chaque centre de formation pour en faire des Centres d'Appui au service des Entreprises (CASE) ; relancer les projets des centres d'appui au monde rural (CAMR) ; assister techniquement et renforcer les capacités pour les centres AVIC.

Aussi, les actions qui seront mises en œuvre doivent permettre de : rendre totalement opérationnel tous les Centres de formation professionnelle, ceux nouvellement créés et les anciens; tripler l'offre de formation actuelle par la création de nouvelles filières en adéquation avec les besoins d'emploi des secteurs productifs (TIC, Bois, transports, logistique, tourisme, agriculture, foresterie, etc...).

III.3.4 Santé

Le système de santé au Gabon est caractérisé par de faibles performances en termes d'accès et de demande de soins essentiels de qualité au premier niveau de la pyramide sanitaire. Il est contraint par une faible opérationnalisation des départements sanitaires et une faible participation communautaire dues à l'absence de mise en œuvre de la stratégie des Soins de Santé Primaire (SSP) et de la santé communautaire. Cela a un impact négatif sur l'espérance de vie de la population.

Pour répondre à ces urgences, le Gouvernement de la Transition, sur la période 2024-2026, entend poursuivre

la vision **d'amélioration de l'état de santé et du bien-être des populations** à travers la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (2024-2028) porté par la Politique Nationale de Santé (2024-2034).



Ce Plan prévoit s'articuler autour de huit (08) axes stratégiques :

1. Renforcer la gouvernance du système de santé ;
2. Progresser vers la couverture sanitaire universelle ;
3. Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie ;
4. Intensifier la lutte contre la maladie ;



5. Renforcer le système national d'information sanitaire y compris de surveillance épidémiologique ;
6. Préparer la riposte aux flambées épidémiques et améliorer la performance et la résilience du système de santé face aux urgences de santé publiques et aux chocs extérieurs ;
7. Opérationnaliser le département sanitaire par le développement des Soins de Santé de Primaires et la participation communautaire ;
8. Développer des politiques publiques prenant en compte les déterminants environnementaux et sociaux de la santé y compris les changements climatiques et le concept « une seule santé ».

Renforcer la gouvernance du système de santé

Le cadre institutionnel général nécessite que l'on parachève les réformes en cours. En la matière, il faudra doter le Ministère en charge de la Santé de tous les organes et services prévus par les textes, au niveau central, régional et départemental. S'agissant de la gouvernance des programmes et services nationaux, il faudra les doter de leurs textes particuliers, renforcer leurs capacités organisationnelles et fonctionnelles, les doter d'outils normatifs, pédagogiques et didactiques, et de plans directeurs.

Progresser vers la couverture sanitaire universelle

Des efforts seront consentis pour que la couverture sanitaire universelle soit étendue à toutes les localités du pays, les paquets essentiels de services de santé (pour le secteur public) et les paquets d'activités autorisés (pour le secteur privé) mis en œuvre dans chaque structure.

Dans chaque département sanitaire, l'ambition sera de veiller au développement d'une offre de prestations adaptée à la demande locale de santé.

Il s'agira enfin de mettre en place une stratégie efficace de répartition équitable du personnel sur l'ensemble du territoire national devra être conçue et appliquée, pour permettre aux formations sanitaires des zones rurales de disposer de personnels en quantité et qualité requises

Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie

Concernant cet axe, il s'agira de maintenir les efforts en vue de réduire la morbidité et la mortalité et améliorer la santé pendant la grossesse, l'accouchement, la période néonatale, l'enfance et l'adolescence ; améliorer la santé sexuelle et génésique ; et permettre à tous de vieillir en restant actifs et en bonne santé. L'accès aux soins des personnes de tout âge est l'enjeu majeur de tout système de santé. Les populations doivent bénéficier de services de santé de qualité afin que la morbidité et la mortalité générales soient réduites de manière significative.

Intensifier la lutte contre la maladie ;

Dans ce registre, il s'agira d'intensifier la prévention et la lutte contre la maladie, et aussi la surveillance épidémiologique, avec un regard particulier sur les maladies évitables par la vaccination et prendre en compte la Stratégie d'Accélération de la Survie et du Développement de l'Enfant (SASDE).



Par ailleurs, le renforcement de la lutte contre les maladies infectieuses transmissibles sera une priorité et un fort accent sera mis sur les aspects de prévention et de promotion. A ce titre, une place de choix sera accordée à la lutte contre les facteurs de risques de ces maladies.

Renforcer le système national d'information sanitaire y compris de surveillance épidémiologique

Le Gouvernement de la Transition prévoit d'accentuer la promotion d'une culture de gestion de données, pour un système d'information sanitaire performant intégrant le secteur public (civil et militaire), privé et les communautés.

Pour ce qui est de la surveillance épidémiologique, la coordination du système de surveillance épidémiologique et la concertation avec les partenaires sera renforcée, avec notamment la mise en place d'un cadre formalisé de planification et de suivi-évaluation.

Préparer la riposte aux flambées épidémiques et améliorer la performance et la résilience du système de santé face aux urgences de santé publiques et aux chocs extérieurs

Des efforts seront déployés pour la mise en œuvre de réformes qui intégreront les systèmes de préparation et de riposte aux urgences sanitaires dans les programmes de santé usuels visant la couverture sanitaire universelle et se fondant sur la stratégie des SSP et les fonctions essentielles de santé publique, avec une réorientation des investissements et des ressources. Ces investissements seront nécessaires pour la préparation et la riposte aux situations d'urgences de santé publiques et aux chocs extérieurs.

Opérationnaliser le département sanitaire par le développement des Soins de Santé de Primaires et la participation communautaire

Sur ce volet il s'agira de mettre en place et rendre fonctionnel les organes de gouvernance du département sanitaire, formaliser les procédures de gestion administrative et technique des formations sanitaires du premier niveau, de même que les procédures de référence et de contre référence. Il faudra également renforcer l'appui à l'élaboration des plans opérationnels annuels du département sanitaire, appuyer la mise en œuvre de ces plans et en assurer le suivi / évaluation. Il faudra enfin veiller à mettre en place des mécanismes robustes de financement des départements sanitaires, et pour cela, promouvoir des partenariats bilatéraux et multilatéraux dans le cadre de l'appui direct à la région et au département sanitaire.

Développer des politiques publiques prenant en compte les déterminants environnementaux et sociaux de la santé y compris les changements climatiques et le concept « une seule santé »

La mise en œuvre du PNDT prévoit une meilleure prise en compte de la problématique des déterminants environnementaux et sociaux de la santé dans l'action gouvernementale, et pour que des réformes institutionnelles soient entreprises afin d'encourager et de faciliter l'intégration de la thématique santé dans les politiques et interventions des autres secteurs et départements ministériels (Budget, Economie, Protection Sociale, Agriculture et Elevage, Eau et Assainissement, Communication, Education, Commerce, Justice, Intérieur et Décentralisation, Environnement, Défense Nationale, Formation Professionnelle, Recherche, etc.).

III.3.5 Protection sociale

Le Gabon a entamé depuis plusieurs années, la mise en place d'un système de protection sociale qui vise à pallier la vulnérabilité des populations. Ce système passe par la sécurité et la protection sociale afin d'offrir d'une part, une protection contre les aléas de la vie et l'adversité et d'autre part, des allocations en espèces ou en nature pour soutenir les plus démunis puis leur accorder une plus grande autonomie.

En janvier 2018, le Gabon a ratifié la loi instituant un régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale en République gabonaise. Selon cette loi, le Gabonais Economiquement Faible (GEF) est « toute personne physique de nationalité gabonaise qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est désormais déterminé sur la base d'une approche multidimensionnelle combinant des variables liées au revenu moyen, à la santé, à l'éducation et aux conditions de vie ».



Pour les trois prochaines années, le Gouvernement de la Transition ambitionne d'améliorer l'accès des populations à la protection sociale. Cette ambition repose sur les régimes de protection déterminés, gérés par les organismes publics ou privés spécifiques expressément habilités, en conformité avec les règles et principes fondamentaux consacrés en la matière. Elle est articulée autour des deux (02) axes suivants :

1. Renforcer la solidarité nationale ;
2. Renforcer la protection sociale.

Renforcer la solidarité nationale

Sur cet axe, le Gouvernement de la Transition entend poursuivre le Recensement des Gabonais Economiquement Faibles (RGEF II) dans les huit (8) autres provinces pour répondre aux nouveaux critères des GEF et constituer un « répertoire social unique » permettant de concevoir et mettre en œuvre des politiques de protection sociale réalistes et équitables.

De plus, l'ambition est d'opérationnaliser le Fonds 4 pour répondre au problème des Gabonais classés hors catégorie et de créer un cadre légal pour les travailleurs indépendants. Il s'agira enfin, de traiter les dysfonctionnements pour garantir un meilleur accès à l'offre et aux soins de santé tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

A ce titre, un effort de renforcement des capacités institutionnelles de l'Ecole Nationale pour Enfants Déficieux Auditifs (ENEDA) et du centre d'accueil pour enfant en difficultés sociales



(CAPEDS) ainsi que du Centre Social d'Akébé sera consenti. Pour renforcer l'inclusion des groupes vulnérables, des initiatives de relogement des personnes à mobilité réduite seront conduites.

Renforcer la protection sociale

L'ambition du Gouvernement de la Transition est de garantir une meilleure couverture des différents risques économiques et sociaux à travers des mécanismes et des moyens dont les modalités de mise en œuvre sont définies par les organismes du système de protection sociale publics et privés.

En outre, cette démarche vise à réduire la pauvreté, promouvoir la cohésion et la sécurité sociale, une activité économique productive, l'emploi et l'accès à des soins de santé essentiels et à un revenu élémentaire. Sur ce registre, au niveau infrastructurel, il sera conduit la réhabilitation du centre d'accueil pour enfants en difficultés sociale(CAPEDS).



III.4 PILIER 4 - RENFORCEMENT DE LA DURABILITE ENVIRONNEMENTALE ET DE LA RESILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

III.4.1 Gestion de la biodiversité

Avec une couverture forestière estimée à 88% du territoire national et des taux de déforestation maintenus en deçà de 0,1%, la création de 13 parcs nationaux abritant une importante biodiversité, le Gabon se montre fortement engagé dans les politiques de conservation et d'utilisation durable de la faune sauvage. La mise en place de système de traçabilité, de missions de contrôle et d'opération de lutte contre les fraudes ont permis un recul de l'exploitation illégale des espèces.



Toutefois, plusieurs défis sont encore à relever

Dans le sens, pour répondre à ces contraintes, la vision du Gouvernement de la Transition est de **promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et améliorer la profitabilité des services écosystémiques aux populations**. Cette ambition stratégique s'articule autour de quatre (04) axes principaux :

1. Réduire les contre les conflits Homme-Faune
2. Lutter contre l'exploitation illégale des espèces
3. Mettre en œuvre un système national de surveillance des ressources naturelles
4. Elaborer un Plan de financement pour la biodiversité

Réduire les contre les conflits Homme-Faune

Le Gouvernement de la Transition entend répondre à la problématique liée à la cohabitation entre les populations et la faune sauvage en renforçant la mise en place d'outil de suivi et de prévention et en implantant des dispositifs de sécurisation aux abords des habitations, des plantations etc...

Lutter contre l'exploitation illégale des espèces

Le Gouvernement entend renforcer les opérations de lutte contre le commerce illicite de la faune et de la flore sauvage. L'objectif global est de renforcer les cadres politiques, législatifs



et réglementaires en matière d'encadrement de la criminalité faunique, d'améliorer les connaissances et les compétences d'enquête et de poursuite des activités criminelles connexes ; d'augmenter la prise de conscience quant à la nature et l'ampleur des crimes contre l'environnement ; et enfin, de renforcer la coopération au niveau bilatéral et régional.

Mettre en œuvre un système national de surveillance des ressources naturelles

L'objectif pour le Gouvernement de la Transition est de rendre opérationnel le Système National d'Observation des Ressources naturelles et des Forêts (SNORNF). Il s'agira ainsi de poursuivre et d'appuyer les activités de suivis satellitaires portés par l'Agence d'Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales (AGEOS) sur l'emprise spatiale des villages, des industries forestières et minières, de la pratique de l'agriculture et de l'étalement urbain. L'objectif dans ce sens est d'également d'inventorier l'ensemble des ressources naturelles et d'appuyer techniquement l'AGEOS en matière de suivi de l'Utilisation des Terres, leurs Changements et la Forêt.

Elaborer un Plan de financement pour la biodiversité

L'ambition pour le Gouvernement est de réaliser, à travers l'initiative BIOFIN géré par le Programme des Nations Unies pour le Développement, un Plan de financement pour la biodiversité qui soit réaliste, concret et qui permettrait d mettre en œuvre ses stratégies nationales en la matière. Pour ce faire, il s'agira de :

- Faire une revue des stratégies nationales en matière de biodiversité ;
- D'opérer une analyse de toutes les institutions (Administration, Secteur privé, ONG, Partenaires Techniques et Financiers, etc.) intervenant sur la gestion de la biodiversité) ;
- Examiner l'écosystème budgétaire du financement de la biodiversité et d'explorer les opportunités d'allocation des budgets favorables à la biodiversité.

III.4.2 Protection de l'environnement.

Au Gabon, l'accroissement démographique et le développement de l'activement industrielles qui caractérise les principaux centres urbains s'accompagnent de nuisances et de pollutions qui affectent l'environnement et la biodiversité. Malgré les efforts conduits dans le sens de prévenir et réduire ces pollutions, plusieurs défis alourdissent les capacités de réponses du Gouvernement. Il s'agit notamment des faiblesses dans le contrôle et la surveillance de substances dangereuses, les capacités de déploiement zones d'impacts les plus reculées étant souvent limitées.



Pour répondre à ces défis, la vision du Gouvernement de la Transition est de **renforcer la surveillance des activités industrielles, la protection et la restauration de l'environnement**. Pour ce faire, quatre (04) principaux axes d'interventions vont nourrir cette ambition :

1. Améliorer la réglementation de l'environnement ;
2. Finaliser le Plan National d'Affectation des Terres ;



3. Rendre fonctionnelle la police environnementale ;
4. Elaborer une base de données de gestion des informations sur l'environnement.

Améliorer la gouvernance de l'environnement

Sur cet axe, au niveau réglementaire, l'objectif pour les pouvoirs publics est de renforcer l'opérationnalité de la Loi 007/PR/2024 relative à la protection de l'environnement en République Gabonaise, avec des textes d'application devant tenir compte de l'évolution du développement national et des exigences de durabilité environnementale promue à l'international. Il s'agira notamment de compléter des dispositions sur la gestion des déchets plastiques, biomédicaux, etc.

Sur le plan institutionnel, l'urgence est d'appuyer la constitution d'une banque d'études de faisabilité pour la sauvegarde de l'environnement et de renforcer l'assistance technique et matérielle des institutions environnementales pour garantir la mobilité des équipes.

Finaliser le Plan National d'Affectation des Terres

L'ambition pour le Gouvernement de la Transition est d'adopter et mettre en œuvre une planification optimale de l'affectation des terres en vue de disposer d'un processus d'optimisation et d'utilisation des terres en évitant ainsi les chevauchements et les superpositions d'activités parfois conflictuelles.

Ce plan d'affectation des terres doit permettre à notre pays de disposer d'une cartographie des terres qui tient compte des terroirs ruraux mais également des besoins et des priorités du Gouvernement, notamment en matière d'investissements dans les secteurs prioritaires (agriculture, forêt, mines, infrastructure, etc.) pour la diversification de notre économie.

Sur cet axe, il s'agira ainsi de parachever les travaux de cartographie villageoise de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux, les études des potentialités de développement des principaux secteurs impliqués dans l'Utilisation des Terres, leurs Changements et la Forêts, les travaux de modélisation des impacts des changements climatiques et enfin, l'élaboration des directives nationales relatives aux zones à Hautes Valeurs de Conservation (HVC) et à Haute Stock de Conservation.

Réaliser les missions de police environnementale

Dans la perspective de lutter contre les pollutions, les nuisances et les déchets d'origines industrielles, l'ambition pour le Gouvernement de la Transition est d'appuyer l'effectivité des missions de police environnementale. Cette police aura pour rôle de s'assurer de la conformité de la mise en œuvre des projets, des programmes et des activités industrielles à la loi relative à la protection de l'environnement en République Gabonaise et de délivrer en cas de non-respect ou de non-conformité des pénalités prévues par la même Loi (Art. 9, Loi 007/2024).

Cette police réalisera les exercices d'évaluations environnementales (EIE, ICPE), d'analyses des pollutions urbaines (déchets, sonore...) et des pollutions en milieu naturel (cours d'eau, sols, mangroves)

Pour accompagner la réalisation de cet objectif, il s'agira spécifiquement de :

- Renforcer les capacités des Officiers de Police Judiciaire ;
- Renforcer les effectifs en province ;
- Renforcer les moyens logistiques ;
- Conduire les missions de police en zones urbaine et rurales, en milieux naturel et industriel.

Elaborer une base de données de gestion des informations sur l'environnement

L'ambition sur cet axe est d'élaborer, en application de la 007/2014 portant Code de l'Environnement une base de données qui concentrerait l'ensemble des informations relatives à l'environnement, à sa gestion et à sa restauration en vue de leur analyse, exploitation et conservation. Dans ce sens, elle prendra en compte les actes administratifs délivrés par la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN), l'ensemble des études d'impacts environnementales par secteurs d'activités, etc.

III.4.3 Changements climatiques

La Gabon se distingue fortement sur le plan environnemental par son engagement dans la réduction de ses émissions de carbone et l'intégration progressive de la dimension climatique dans ses politiques de développement. Des efforts substantiels ont été conduit dans le sens de limiter les émissions du secteur de l'énergie, de l'agriculture et ceux issus de la foresterie. Toutefois, le potentiel de séquestration de carbone du couvert forestier national est tel qu'il absorbe actuellement près de 100 millions de tonnes nettes d'équivalent CO₂.

A cet effet, dans la seconde Contribution Déterminée au niveau National (CDN), le Gabon **s'est engagé, sans conditionnalité, à rester neutre en carbone au-delà de 2050**. Sur la période 2024-2026, le Gouvernement de la Transition entend articuler cette vision stratégique autour de quatre (04) axes majeurs :

1. Renforcer la réglementation sur les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe ;
2. Renforcer le cadre de financement des politiques d'adaptation ;
3. Appuyer la mise en œuvre des actions de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) ;
- 4.



Renforcer la réglementation sur les changements climatiques

L'ambition sur cet est de rendre opérationnelle la loi n°18/2022 portant ratification de l'ordonnance n°019/PR/2021 du 13 septembre 2021 relative aux changements climatiques par l'adoption de textes d'application et d'instruments prévus. Il s'agira notamment des dispositions visant à compléter les mécanismes nationaux d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques (Système national intégré d'information d'émissions de des GES, le Système national des quotas d'émissions des GES, le Système de compensation carbone) mais également ceux devant encadrer les inspections, les contrôle, les infractions et les sanctions relatives aux questions climatiques.

Renforcer le cadre de financement des politiques d'adaptation et d'atténuation



La perspective sur ce volet est de travailler, sur la base de la recherche de partenariats publics et privés, à la mobilisation soutenue de la finance climatique et à la finance carbone, sous la forme de paiements basés sur les résultats pour :

- Renforcer techniquement les capacités des institutions nationales en charge des questions climatiques et favoriser le transfert des technologies en vue d'améliorer et modéliser les systèmes d'inventaires et de *reporting* des émissions dans chaque secteur ;
- Finaliser le Plan National d'adaptation aux changements climatiques ;
- Appuyer la transition vers une agriculture durable ;

Appuyer la mise en œuvre des actions de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN)

La priorité donnée à cet axe est de créer un cadre de concertation multisectoriel visant à mettre en œuvre les engagements prévus par le Gabon dans le cadre de sa seconde CDN et alignés sur les Accords de Paris.

III.4.4 Gestion des risques de catastrophes

Du fait la variabilité climatique qui le caractérise, le Gabon est très souvent exposé aux risques de catastrophes et aux aléas naturels tels que des inondations, des glissements de terrains, des tornades des vents violents, des incendies, épidémies etc., qui se soldent par d'importants dégâts matériels, des pertes en vies humaines avec des impacts conséquents sur le plan économique. La faiblesse des politiques d'aménagement dans la planification urbaine et rurale, l'absence d'une cartographie des zones à risques et d'une stratégie nationale articulée pour la réduction des risques de catastrophe sont autant de contraintes qui limitent les capacités de réponses des pouvoirs publics.



Dans le sens de prévenir et gérer ces catastrophes, en 2017, le Gabon a souscrit à la Déclaration commune africaine de Maurice portant sur le Programme d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai 2015-2030 en Afrique.

Ainsi, la vision pour le Gouvernement de la Transition sur la période 2024-2026 est **d'améliorer le cadre de global gestion et de prévention des risques de catastrophe**. Cette ambition s'articule autour de quatre (04) principaux axes :

1. Renforcer la réglementation gestion des risques de catastrophe ;
2. Renforcer la prévention et la gestion des catastrophes ;
3. Aménager les bassins versants du Grand Libreville ;
4. Etendre le réseau national d'hydrométéorologie.
- 5.



Renforcer la gouvernance gestion des risques de catastrophe

Sur le volet réglementaire, l'objectif est de faire aboutir l'adoption de la relative la gestion des risques de catastrophes en République et de la compléter avec des textes d'application visant notamment l'élaboration des plans d'expositions aux risques et des plans de préventions aux risques majeurs.

Sur le plan institutionnel, l'ambition est de renforcer le dispositif de préparation et de réponse aux catastrophes avec l'ensemble des partenaires et organisations non gouvernementales. Il s'agira surtout d'établir un cadre de gouvernance fixant les domaines et modes d'intervention de chaque structure.

Renforcer la prévention et la gestion des catastrophes

L'objectif pour le Gouvernement de la Transition est d'une part, de renforcer les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles par l'élaboration d'une cartographie nationale des zones à risques et d'autres part, par le renforcement des capacités techniques, matérielles et en ressources humaines des institutions en charge de la gestion de ces urgences.

Aménager les bassins versants

L'identification puis l'aménagement des zones à risques continueront les priorités de l'action gouvernementale sur cet axe, en vue de réduire l'exposition des populations riveraines aux aléas d'inondations et de glissements de terrains. Il s'agira ainsi de poursuivre l'aménagement des bassins se situant principalement dans le Grand Libreville (Terre Nouvelle, Nzeng Ayong) et à Port-Gentil.

Etendre le réseau national d'hydrométéorologie

Sur ce volet, l'ambition des pouvoir publics est d'établir un réseau de stations mixtes météorologiques et hydrographiques à travers un programme Pluriannuel de Construction du Réseau hydrométriques d'Observatoire National, soit près de de 25 stations hydrométéorologiques.



III.5 PILIER 5 – REFORME DES INSTITUTIONS ET TRANSITION POLITIQUE

III.5.1 Consultation Publique et Dialogue National

La réalisation de cet axe, constituera l'une des étapes préliminaires de réalisation du chronogramme porté par le Comité de Transition pour la Restauration des Institutions. Suite à un appel à contribution sur le diagnostic de la situation et des moyens de corriger les différents dysfonctionnements, plusieurs milliers de contributions et propositions citoyennes sur diverses thématiques ont été collectées par le Ministère de la Réforme des Institutions à la fin de l'année 2023. Ces d'éléments de discussions serviront de base au Débat National que le Gouvernement de la Transition entend convoquer au courant du mois d'Avril 2024.



Ce dialogue national inclusif prévoit l'implication de tous les acteurs du développement social, économique, environnemental et politique du Gabon : Les Institutions de la Transitions, le Gouvernement de la Transition, le Patronat, la Société civile, les Partenaires au développement, la Diaspora gabonaise, les Associations et les Communautés. L'objectif de ces assises est de jeter les bases d'une nouvelle République bâtie sur un nouveau contrat social et un avenir concerté.

III.5.2 Réforme des Institutions et Modernisation de l'Etat

La restauration des Institutions

Le Gouvernement de la Transition prévoit conduire l'agenda de restauration des institutions à travers notamment les travaux de formulation puis d'adoption par voie référendaire d'une nouvelle Constitution. L'ambition portée par cet axe est notamment de renforcer l'Autorité de l'Etat par une nécessaire rationalisation des lois, des missions et des attributions des institutions de l'Etat.



Revue générale des missions et programmes publics

La mise en place d'une stratégie de transformations des ministères en réalisant une revue des missions et des programmes impliquera de revoir les responsabilités et priorités de chaque ministère afin de les aligner sur les objectifs et les préconisations stratégiques du PNDT. Cette démarche permettra d'optimiser l'utilisation des ressources de l'Etat et d'améliorer l'efficacité de l'action publique. Il s'agira ainsi d'inclure la redéfinition des structures organisationnelles, la promotion de la transversalité et de la coordination interministérielle en vue de réorienter les ressources publiques vers l'obligation de résultats.

Assainissement des finances publiques

L'assainissement des finances publiques consiste à réduire le déficit budgétaire, améliorer la gestion budgétaire et contenir l'endettement public. Cet objectif passe notamment par (i) l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes ainsi que des ressources issues des mines et hydrocarbures, (ii) l'amélioration de la transparence et (iii) le renforcement du dispositif de pilotage et de gestion de la trésorerie de l'Etat.

Ainsi, les réformes à conduire dans les finances publiques sont les suivantes :

En matière de prévision et d'exécution budgétaires, il s'agira d'élaborer des budgets réalistes, d'assurer une bonne exécution budgétaire en vue de réduire l'accumulation des arriérés de paiement ;

En matière de transparence budgétaire, le Gouvernement de la Transition s'assurera de domicilier toutes les ressources de l'Etat dans le compte unique du Trésor et communiquer publiquement sur la situation financière de l'Etat ;

En matière de rationalisation des dépenses, l'ambition sera (i) d'améliorer la priorisation des dépenses et leur efficacité, notamment celles relatives aux investissements, (ii) de poursuivre les actions visant la maîtrise de la masse salariale, (iii) de réduire les dépenses relatives aux baux administratifs en construisant une cité administrative et (iv) de réduire les subventions versées aux entreprises parapubliques et activer les contrats d'objectifs et de performance (COP) ;

En matière de gestion de la dette, il s'agira de coordonner les activités des administrations en charge de la gestion de la dette et de maintenir son niveau en dessous du seuil communautaire ;

En matière de décaissement des ressources provenant des bailleurs de fonds, il s'agira de satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds pour la mise en place du prêt (inscrire dans la loi de finances, libérer la contrepartie gabonaise dans les délais, remplir les conditions suspensives au prêt notamment la mise en place des unités de gestion de projets) et d'honorer ses engagements, afin d'accélérer la mise en œuvre des projets structurants prioritaires ;

En matière de recouvrement des recettes fiscales, cette objectif permettra de digitaliser l'ensemble des paiements d'impôts et taxes afin d'améliorer le recouvrement et la lutte contre la corruption. Cette digitalisation sera étendue à toutes les administrations encaissant des ressources provenant des usagers au bénéfice de l'Etat ;

En matière de revalorisation de la fiscalité foncière unique, il s'agira d'instaurer une contribution foncière unique. Cette valorisation passe également par la réduction du délai de l'octroi du titre foncier et la numérisation du registre foncier.

Amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption



Le Gabon souffre d'un problème de gouvernance, mais est aussi gangréné par la corruption et l'impunité. Ces fléaux obèrent considérablement les capacités de développement de notre pays. Sur la période 2024-2026, pour renforcer l'amélioration de la gouvernance de l'Etat, le Gouvernement de la Transition ambitionne de restaurer la stabilité, la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques. Cela permettra, en plus de la lutte contre la corruption, de restaurer l'efficacité économique et rétablir les conditions d'une concurrence entre les entreprises, gage de la baisse des prix, de l'innovation, de l'augmentation de la productivité et la compétitivité des entreprises. En outre, l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption permettront de réduire les inégalités sociales observées actuellement dans notre pays. Cet objectif passe par (i) la consolidation des activités de la Commission Nationale pour la Lutte contre la Corruption et l'Enrichissement Illicite (CNLCEI) et de l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF), (ii) l'évaluation des politiques publiques, (iii) le maintien de l'admission du Gabon à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et (iv) les audits réguliers du Contrôle Général d'Etat ainsi que de la Cour des Comptes.

Amélioration du pilotage sectoriel et l'articulation globale de mise en œuvre du Plan

L'atteinte de ce résultat nécessite d'élaborer un nouveau cadre stratégique au niveau de chaque département sectoriel qui sera aligné sur les orientations et les priorités du PNDT. Cela permettra de définir des objectifs clairs et mesurables pour chaque secteur, ainsi que les actions prioritaires à entreprendre. Il sera élaboré en collaboration avec les ministères concernés, les acteurs du secteur privés et société civile pour assurer une approche participative et inclusive.

III.5.3 Réformes de la gouvernance territoriale

Le Gouvernement de la Transition entend renforcer l'implication des Collectivités locales dans la gouvernance du développement national. Ainsi, l'ambition est de renforcer la déconcentration des pouvoirs et des ressources au niveau local pour accompagner efficacement le processus de déconcentration et de développement des territoires. Cela implique de renforcer les capacités administratives déconcentrées, d'améliorer leur coordination avec les collectivités locales et leur donner les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les politiques et les programmes du PNDT au niveau territorial et le pilotage du Plan d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

Dans ce sens, les principaux objectifs à atteindre à travers ces initiatives de développement sont les suivants:

Accessibilité des Services sociaux de base par les populations les plus déshéritées

L'accès des populations vulnérables aux services sociaux de base sera amélioré grâce à la fois à un meilleur approvisionnement en eau potable proche des habitations, à la disponibilité de l'électricité pour l'éclairage individuel et collectif, aux structures scolaires et sanitaires accueillantes et offrant de services de qualité.

L'accès à l'eau potable notamment dans les villages nécessite des nouveaux forages, l'entretien du système d'adduction d'eau potable et des forages.



En outre, la disponibilité de l'électricité dans les zones rurales est essentielle pour l'amélioration du bien-être des populations à travers l'éclairage domestique et public, la conservation des aliments, la communication et l'information, l'éducation et le divertissement.

De plus, l'accès à l'éducation dans les villages, les communautés et les zones péri-urbaines ne pourra s'améliorer sans la construction de nouvelles salles de classe dans le pré-primaire, le primaire et le secondaire. La construction et l'équipement de nouveaux CES est indispensable pour garantir la scolarité des enfants au collège.

Enfin, l'accès aux services de santé dans les villages, les communautés ainsi que dans les zones péri-urbaines, y compris pour les plus démunies, les femmes, les enfants et les personnes vivant avec handicap requiert la réhabilitation des dispensaires et centres de santé, le renforcement des plateaux techniques, l'approvisionnement en médicaments et la mise à disposition du personnel adéquat.

Désenclavement des départements et des populations locales

Le désenclavement des départements et des populations nécessitera la mise à disposition dans les départements, cantons et villages d'infrastructures routières pour la circulation des personnes et biens. Les principales interventions envisagées concernent l'ouverture et l'entretien des pistes rurales, l'entretien des routes nationales et secondaires en terre.

Cette ambition sera réalisée à travers une organisation adéquate s'appuyant sur les unités opérationnelles locales des Travaux Publics provinciaux sera nécessaire pour la réalisation de ces travaux.

Promotion de l'activité locale, des chaînes de valeur et de l'employabilité des jeunes

Les activités économiques et l'employabilité des jeunes dans les zones rurales seront promues à travers des mécanismes d'appui aux producteurs et à la formation des jeunes pour saisir les opportunités offertes localement et sur la base de leurs aspirations. Les chaînes de valeur seront appuyées à travers l'encadrement des promoteurs, l'acquisition du petit équipement et des micro-financements. Parmi les domaines pouvant faire l'objet de cet accompagnement on note : l'agriculture, le petit élevage, la pêche, la pisciculture, la conservation et la petite transformation des produits agricoles. La diversification des activités locales, y compris de l'écotourisme sera promue sur la base d'une identification des opportunités d'affaires de la province et des marchés visés.

Aussi, le Gouvernement de la transition envisage de renforcer les compétences professionnelles des jeunes, filles en particulier pour accroître leurs chances d'insertion socio-professionnelle.

De plus, à la formation professionnelle sera associée des programmes d'alphabétisation des personnels des entreprises des bassins ouvriers et forestiers, de même que des personnes travaillant dans les coopératives. L'insertion professionnelle des jeunes formés nécessitera des mesures d'accompagnement. Outre l'encadrement technique, le micro-financement pourrait être envisagé.

Consolidation de la décentralisation et de la conduite du développement local

Le renforcement des capacités des collectivités locales est essentiel dans la conduite du processus de développement local. Le personnel local et des collectivités locales doit être formé à la planification stratégique, à la budgétisation de leurs plans et à l'élaboration de leur cadre de dépenses à moyen terme. Des synergies devront être recherchées entre le plan



national et ceux des provinces pour renforcer les complémentarités entre les projets structurants et les initiatives locales.

En outre, les finances locales encore embryonnaires sont à promouvoir pour aider les collectivités locales à assurer réellement leurs fonctions. La fiscalité locale, basée sur les activités locales, le commerce et l'exploitation forestière, minière, des carrières et autres sera dans ce sens à promouvoir.

III.5.4 Transition Politique

L'adoption d'une nouvelle Constitution sera à la base de la Nouvelle République et instaurera les principes d'une démocratie participative par les réformes à induire sur le Code Electoral Gabonais. La fiabilisation du fichier électoral et le renforcement des capacités des institutions en charge du processus électoral seront le gage de l'organisation de scrutins démocratiques et transparents.



IV.

Matrice des projets prioritaires





IV. MATRICES DES PROJETS PRIORITAIRES

IV.1 PILIER 1 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES

IV.1.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Tableau 2: Matrice des projets prioritaires du secteur Routier

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Sources de Financement	Statut	Zones d'intervention	Responsable d'exécution
						2024	2025	2026				
Adopter un programme de modernisation des routes nationales de sa voirie	Axe 1 : Construction des ponts dans le Gabon	Projet 1 : Etudes d'auscultation des ponts de Lambaréné, de Kango, de Franceville, de Mouila, de Tchibanga, de Makokou et de Koulamoutou	2,700,000,000	2,700,000,000	-	2,700,000,000	-	-	RG	Nouveau	Lambaréné, de Kango, de Franceville, de Mouila, de Tchibanga, de Makokou et de Koulamoutou	
		Projet 2 : Travaux de réhabilitation des ponts de Lambaréné et de Kango	72,000,000,000	7,300,000,000	64,700,000,000	7,300,000,000	32,350,000,000	32,350,000,000	RG	Nouveau	Lambaréné et de Kango	
		Projet 3 : Travaux du pont sur la rivière Mougotsi à Tchibanga	4,280,000,000	4,280,000,000	-	4,280,000,000	-	-	RG	Nouveau	Rivière Mougotsi à Tchibanga	
		Projet 4 : Conception et réalisation de 2 fly-overs et 4 passerelles à Libreville et d'un nouveau	65,599,700,000	24,941,670,000	40,658,030,000	24,941,670,000	20,329,015,000	20,329,015,000	DEUTSCHE BANK (FINEX)	En cours	Libreville et Ebel-Abanga	DEUTSCHE BANK



		pont à Ebel-Abanga										
		Projet 2 : Etudes techniques du pont sur la Louétsi à Idembé	150,000,000	150,000,000	-	150,000,000			RG	En cours	Louétsi à Idembé	
		Projet 3 : Etudes techniques du pont sur la Nyanga à Mougagara	1,000,000,000	600,000,000	400,000,000	600,000,000	400,000,000		RG	Nouve au	Nyanga à Mougagara	
	Axe 2 : Modernisation des voiries urbaines du Gabon	Projet 4 : Travaux des voiries prioritaires du CTRI (Petit marché de Bel Air Dida Diba - Lycée Public de Bel Air ; Route Cap Caravane ; Stade de l'Amitié à Agondjé - Carrefour Mvanayong - Carrefour Alidou - Entrée Cité de la GR, Carrefour Alidou - Carrefour Chantal ; Voie de dégagement Montagne Sainte - camp de police ; Bikélé - Bizango ; Accès Débarcadère de Bambouchine) voiries du Grand Libreville	18,308,999,999	18,308,999,999	-	18,308,999,999			RG	En cours	Grand Libreville	



		Projet 5 : Travaux d'aménagem ent de la route Sibang - Bambouchine	11,000,000,000	10,000,000,00 0	1,000,000,000	10,000,000,00 0	500,000,000	500,000,000	RG	Nouve au	Libreville	
		Projet 6 : Travaux de modernisation et de réhabilitation des voiries urbaines	150,000,000,00 0	36,500,000,00 0	113,500,000,00 0	36,500,000,00 0	56,750,000,00 0	56,750,000,00 0	RG	En cours	Tout le pays	
	Axe 3 : Développem ent et modernisatio n du réseau routier	Projet 7 : Etudes d'auscultation ou de faisabilité technique de 665 km des tronçons Bifoun – Lambaréné, Mitzi – Oyem – Eboro, Alembé – Carrefour Leroy – Mikouyi et Mbigou – Malinga – frontière Congo	3,716,400,000	3,716,400,000	-	3,716,400,000	-		RG	Nouve au	Bifoun – Lambaréné, Mitzi – Oyem – Eboro, Alembé – Carrefour Leroy – Mikouyi et Mbigou – Malinga – frontière Congo	
		Projet 8 : Travaux d'aménagem ent du contournem ent de la ville d'Oyem	12,750,000,000	10,000,000,00 0	2,750,000,000	10,000,000,00 0	2,750,000,000	-	RG	En cours	Oyem	
		Projet 9 : Travaux de réhabilitation du tronçon Bifoun- Lambaréné	45,600,000,000	3,092,786,236	42,507,213,764	3,092,786,236	21,253,606,88 2	21,253,606,88 2	RG	Nouve au	Bifoun- Lambaréné	
		Projet 10 : Travaux d'aménagem ent de la route Ntoum- Cocobeach	68,800,000,000	8,983,333,333	59,816,666,667	8,983,333,333	29,908,333,33 4	29,908,333,33 4	RG	Nouve au	Ntoum- Cocobeach	



	Projet 11 : Travaux d'aménagement des tronçons Oyem - Assok Medzeng, Zogogone-Mvane et la construction du pont sur le Woleu	62,245,774,000	30,994,000,000	31,251,774,000	30,994,000,000	15,625,887,000	15,625,887,000	RG	En cours	Oyem - Assok Medzeng, Abona-Mvane et le pont sur le Woleu	
	Projet 12 : Projet d'appui au secteur des infrastructures au Gabon (PASIG, phase 1, Travaux d'aménagement de la route Ndendé – Doussala ; études détaillées des routes Ntoundou - Cocobeach, Franceville-Andjogo-Okondja, Medouneu - Sam - Bibasse, Makokou - Okondja, Akiéni-Kellé - Franceville ; études des plans de déplacements et de voiries des villes de Libreville (50 km), Franceville (20 km) et Oyem (10 km))	92,000,000,000	7,000,000,000	85,000,000,000	7,000,000,000	42,500,000,000	42,500,000,000	BAD (FINEX)	Nouveau	Ndendé – Doussala ; Ntoundou - Cocobeach, Franceville-Andjogo-Okondja, Medouneu - Sam - Bibasse, Makokou - Okondja, Akiéni-Kellé - Franceville ; villes de Libreville, Franceville et Oyem	BAD
	Projet 13 : Programme d'achèvement des chantiers en arrêt depuis 2013	198,312,398,783	15,500,000,000	182,812,398,783	15,500,000,000	91,406,199,392	91,406,199,392	RG ET FINEX	En cours	Oyem - Makokou, Ndendé - Tchibanga, Port Gentil - Mbéga,	FINEX à rechercher



		est financé par l'Etat (Ovan - Makokou, Ndendé - Tchibanga, Port Gentil - Mbéga, Moanda - Bakoumba, Tchibanga - Mayumba)									Moanda - Bakoumba, Tchibanga - Mayumba)	
		Projet 14 : Travaux de réhabilitation sur PK12 – Ntoun – Kango – Nsilé			-				SAG (PPP)	En cours	PK12 – Ntoun – Kango – Nsilé	SAG
		Projet 15 : Travaux de réhabilitation sur Nsilé – Bifoun	28,688,662,293		28,688,662,293	9,562,887,431	9,562,887,431	9,562,887,431	RG	En cours	Nsilé – Bifoun	
		Projet 16 : Travaux de réhabilitation sur Bifoun – Ndjolé	41,779,693,675	8,375,938,735	33,403,754,940	8,375,938,735	27,836,462,450	5,567,292,490	RG	En cours	Bifoun – Ndjolé	
	Axe 4 : Réhabilitation des bâtiment des directions provinciales et subdivisions des TP	Projet 17 : Travaux de réhabilitation des bâtiments des subdivisions et des Directions provinciales	15,000,000,000	1,784,789,998	13,215,210,002	1,784,789,998	13,215,210,002		RG	En cours	Estuaire, Haut ogooué, Moyen ogooué, Ogooué Ivindo, Ogooué Lolo, Ngounié, Nyanga, Ogooué Maritime et Woleu-Ntem	
	Axe 5 : Aménagement des bassins versants dans les villes exposées et entretien des canaux	Projet 18 : Travaux de construction des logements du PCR	46,432,694,889	1,000,000,000	45,432,694,889	1,000,000,000	45,432,694,889	-	RG	Nouveau	Libreville	BDEAC
		Projet 19 : Travaux d'aménagement bassin	18,664,684,538	8,381,480,000	10,283,204,538	8,381,480,000	5,141,602,269	5,141,602,269	RG	En cours	Libreville	BID



		versant de Terre Nouvelle										
		Projet 20 : Travaux d'aménagem ent des autres bassins versants de Libreville et les autres villes	170,000,000,00 0		170,000,000,00 0	-	85,000,000,00 0	85,000,000,00 0	FINEX	En cours	Libreville, Lambarén é, Mouila, Port Gentil	FINEX à recherche r
	Axe 6: Construction du Tramway à Libreville et ses environs	Projet 21 : Etudes de faisabilité du périphérique du Cap - owendo passant par le PK27 y compris le Tramway dont bretelle Pk 27-Nouvelle aéroport Andeme	3,000,000,000	3,000,000,000	-	3,000,000,000	-		RG	Nouve au	Grand - Libreville	PID/PIH
		Projet 22 : Travaux de libération de l'emprise du projet du tramway	15,000,000,000	5,000,000,000	10,000,000,000	5,000,000,000	10,000,000,00 0		RG		Grand - Libreville	PID/PIH
		Projet 23 : Travaux de confortement de l'emprise du projet du tramway	6,000,000,000	4,000,000,000	2,000,000,000	4,000,000,000	2,000,000,000		RG		Grand - Libreville	PID/PIH
		Projet 24 : Construction du tramway	180,000,000,00 0		180,000,000,00 0	-	90,000,000,00 0	90,000,000,00 0	FINEX		Grand - Libreville	FINEX à recherche r
		Total	1,333,029,008, 177	215,609,398,3 01	1,117,419,609, 876	225,172,285,7 32	601,961,898,6 48	505,894,823,7 97				



IV.1.2 TRANSPORTS

TRANSPORT FERROVIAIRE

Tableau 3: Matrice des projets prioritaires du secteur Ferroviaire

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
	Axe 1 : Améliorer l'offre de services transports voyageurs	Projet 1 : Aquisition d'une nouvelle rame voyageur	10,000,000,000	-	10,000,000,000		10,000,000,000	-	ETAT	Nouveau	owendo à Franceville	à identifier
		Projet 2 : Réhabilitation et Amenagement de la gare de Franceville	4,000,000,000	-	4,000,000,000	-	4,000,000,000	-	ETAT	Nouveau	Franceville	à identifier
		Projet 3 : Construction bâtiment voyageur Gare Essassa	4,000,000,000	-	4,000,000,000	-	-	4,000,000,000	ETAT	Nouveau	ESSASSA	à identifier
	Axe 1 : Restauration de la capacité et maintenance de la voie	Projet 1 : Restauration et augmentation de l'offre de la capacité de la voie	137,358,621,485	76,621,879,910	60,736,741,575	69,226,038,983	40,498,388,201	27,634,194,301	SETRAG	en cours	owendo à Franceville	SFI/PROPARGO
		Projet 1 : Renouvellement de la voie 648km	296,000,000,000	150,000,000,000	146,000,000,000	75,174,603,175	119,809,523,810	101,015,873,016	SETRAG	en cours	owendo à Franceville	SFI/PROPARGO
		Projet 2 : Rénovation des ouvrages	61,004,001,000	61,004,001,000	-	48,804,878,858	11,185,040,361	1,014,081,781	ETAT	en cours	owendo à Franceville	AFD
		Projet 3 : Traitement des zones instables 150 km dont 40km en cours de traitement	40,629,262,251	40,629,262,251	-	10,000,000,000	15,314,631,126	15,314,631,126	ETAT	en cours	owendo à Ndjolé	TVA FRET SETRAG
		Projet 4 : Réinstallation des populations impactées par les travaux	3,871,669,263	3,449,677,863	421,991,400	1,780,604,975	93,716,051	1,997,348,237	1780604975	93716051.33	owendo à Franceville	AFD & SFI/PROPARGO



Total	556,863,554,000	331,704,821,024	225,158,732,976	204,986,125,991	200,901,299,549	150,976,128,461
-------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Tableau 4: Matrice des projets prioritaires du secteur du transport aérien

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Sources de Financement	Statut	Zones d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
Apporter le meilleur niveau de service à la communauté aéronautique afin que l'aviation civile bénéficie d'un niveau élevé de sûreté et de sécurité, et suive un développement durable tout en favorisant l'accès des usagers au transport par voie aérienne et l'occupation du marché domestique.	Axe 1 : L'amélioration de la Sécurité de l'aviation civile	Projet 1 : Réaliser les programmes de surveillance continue des opérateurs du secteur aérien	688,000,000	20,000,000	668,000,000	229,333,333	229,333,333	229,333,333	RG	En cours	internationale	ANAC
		Projet 2 : Certifier les aéroports internationaux de Port Gentil et Mvengue/Franceville	298,300,000	15,000,000	283,300,000	99,433,333	99,433,333	99,433,333	RG	Nouveau	port-gentil & franceville	ANAC
		Projet 3 : Homologuer les aéroports publics : Makokou, Mouila, Oyem, Lambaréné, Tchibanga, Mayumba, Koulamoutou, Okondja, Omboué	328,950,000	15,000,000	313,950,000	109,650,000	109,650,000	109,650,000	RG	Nouveau	internationale	ANAC
		Projet 4 : Etablir le cadre réglementaire du centre recherche et sauvetage	172,800,000	6,000,000	166,800,000	57,600,000	57,600,000	57,600,000	RG	En cours	internationale et sous-régionale	ANAC et le sous centre de coordination de recherche et de sauvetage de libreville
		Projet 5 : Etablir le cadre réglementaire de la gestion du suivi de la navigabilité	2,000,000	2,000,000	-	666,667	666,667	666,667	RG	En cours	libreville	ANAC



		Projet 6 : Faire Coder la Balise ELT par la compagnie et effectuer l'enregistrement auprès de Cospas - Sarsat	10,000,000	2,000,000	8,000,000	3,333,333	3,333,333	3,333,333	RG	Nouveau	libreville	ANAC
		Projet 7 : Etablir le programme national de sécurité de l'aviation civile (PNS)	250,000,000	25,000,000	225,000,000	83,333,333	83,333,333	83,333,333	RG	Nouveau	nationale	ANAC et toutes les entités de l'état concernées par la gestion de la sécurité aérienne
		Projet 8 : Mettre en œuvre le plan national de sécurité de l'aviation civile (NASP)	150,000,000	15,000,000	135,000,000	50,000,000	50,000,000	50,000,000	RG	Nouveau	nationale	ANAC et toutes les entités de l'état concernées par la sécurité aérienne
	Axe 2 : L'amélioration de la Sûreté et facilitation du transport aérien,	Projet 1 : Réaliser des exercices de gestion des situations de crise sur les aéroports de Libreville, Port Gentil et Franceville	120,000,000	20,000,000	100,000,000	40,000,000	40,000,000	40,000,000	RG	Nouveau	libreville, port-gentil et franceville	ANAC, ONSFAG et toutes les entités concernées de la plateforme aéroportuaire
		Projet 2 : Former les personnels en sûreté de l'aviation civile sur l'ensemble des aéroports de Libreville Port Gentil et Mvengue et programme de sensibilisation des publics cibles pour la culture de sûreté	200,000,000	20,000,000	180,000,000	66,666,667	66,666,667	66,666,667	RG	En cours	libreville, port-gentil et franceville	ANAC
		Projet 3 : Opérationnaliser les cellules nationales de gestion des risques et de gestion des MANPADs	100,000,000	20,000,000	80,000,000	33,333,333	33,333,333	33,333,333	Budget de l'état	En cours	nationale	ANAC, ONSFAG et services compétents en matière de sécurité et de défense nationale installés sur la plateforme aéroportuaire



		Projet 4 : Opérationnaliser le système d'information préalable sur les voyageurs (RPCV/API) et les dossiers passagers (PNR) et l'adhésion du Gabon au Système PKD de l'OACI	300,000,000	30,000,000	270,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000	Budget de l'état	En cours	nationale	ANAC et DGDI
		Projet 5 : Organiser les comités nationaux de sûreté (CNSAC) et de facilitation (CNFAC) de l'aviation civile.	20,000,000	10,000,000	10,000,000	6,666,667	6,666,667	6,666,667	Budget de l'état	En cours	nationale	Ministère des transports, la défense, l'intérieur, la santé, la justice, les AE, ANAC & ONSFAG.
	Axe 3 : L'augmentation de la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne	Projet 1 : Implementer et mettre en œuvre le Plan national de navigation aérienne (ANSP) orienté ASBU (mise à niveau par blocs du système de l'aviation civile)	100,000,000	25,000,000	75,000,000	33,333,333	33,333,333	33,333,333	Budget de l'état	Nouveau	nationale	ANAC & ASECNA
		Projet 2 : Implementer les conclusions APIRG (Réunion du Groupe régional AFI pour la planification et la mise en œuvre)	99,660,000	25,000,000	74,660,000	33,220,000	33,220,000	33,220,000	Budget de l'état	En cours	nationale	ANAC & ASECNA
	Axe 4 : Le développement sûr et économiquement viable	Projet 1 : Coordonner l'élaboration d'une stratégie de développement durable du transport aérien la mieux adaptée pour le Gabon et conforme à nos engagements internationaux	40,000,000	28,500,000	11,500,000	13,333,333	13,333,333	13,333,333	Budget de l'état	Nouveau	nationale	ANAC et les entités de l'état concernées par le développement de la politique de transport par voie aérienne



		Projet 2 :Renforcer le cadre réglementaire et la capacité de supervision de l'ANAC afin de mieux coordonner la régulation économique conformément aux dispositions de l'OACI	21,500,000	21,500,000	-	7,166,667	7,166,667	7,166,667	RG	Nouveau	nationale	ANAC
	Axe 5 : La réduction au minimum des effets environnementaux négatifs des activités de l'aviation civile	Projet 1 :Mettre à jour et mettre en œuvre le Plan d'action de réduction des émissions de CO2 issues de l'aviation (SAP) (soumission à l'OACI et suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation)	50,000,000	15,000,000	35,000,000	16,666,667	16,666,667	16,666,667	RG	En cours	nationale	ANAC
		Projet 2 : Suivre la mise en oeuvre du mécanisme mondial de compensation et de réduction des émissions de CO2 de l'aviation internationale (CORSIA)	32,300,000	15,000,000	17,300,000	10,766,667	10,766,667	10,766,667	RG	En cours	nationale	ANAC
		Projet 3 :Elaborer et coordonner la mise en œuvre d'une politique nationale visant au développement et l'utilisation des carburants d'aviation durables (SAF) ou d'autres sources d'énergie renouvelables pour l'aviation	74,750,000	20,000,000	54,750,000	24,916,667	24,916,667	24,916,667	RG	Nouveau	nationale	ANAC
	Axe 6 : L'amélioration des performances de l'ANAC	Projet 1: Construction du siège ANAC (Anciens bureaux de Gabon Airlines)	2,000,000,000	0	2,000,000,000	666,666,667	666,666,667	666,666,667	RG	Nouveau	nationale	ANAC



	Projet 2 : Réhabilitation des bâtiments ANAC	50,000,000		50,000,000	16,666,667	16,666,667	16,666,667				
	Projet 3 : Logiciel / Licences	24,000,000		24,000,000	8,000,000	8,000,000	8,000,000				
	Projet 4 : Véhicules de fonction	200,000,000		200,000,000	66,666,667	66,666,667	66,666,667				
	Projet 5 : Véhicules de service	385,000,000	0	385,000,000	128,333,333	128,333,333	128,333,333	RG	Nouveau	nationale	ANAC
	Projet 6 : Informatique / Matériel	130,000,000	0	130,000,000	43,333,333	43,333,333	43,333,333	RG	En cours	libreville	ANAC
	Projet 7 : Equipements de sécurité (Contrôle d'accès, vidéo surveillance)	20,000,000	0	20,000,000	6,666,667	6,666,667	6,666,667	RG	Nouveau	libreville	ANAC
	Projet 8 : Equipements de climatisation	6,000,000	0	6,000,000	2,000,000	2,000,000	2,000,000	RG	Nouveau	nationale	ANAC
	Projet 9 : Equipements de communication	700,000	0	700,000	233,333	233,333	233,333	RG	En cours	libreville	ANAC
	Projet 10 : Mobilier de bureau	23,000,000	0	23,000,000	7,666,667	7,666,667	7,666,667	RG	En cours	nationale	ANAC
	Total	5,896,960,000	350,000,000	5,546,960,000	1,965,653,334	1,965,653,334	1,965,653,334				



IV.1.3 ENERGIE

Tableau 4: Matrice des projets prioritaires du secteur Energie

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
	Axe 1 : Le Développement d'une offre énergétique abondante, compétitive et durable	Projet 1 : Aménagement hydroélectrique de l'Impératrice Eugénie (120 MW) et lignes associées	202,000,000,000	202,000,000,000	-				PPP	Convention de Concession PPP signée le 16 août 2022 avec la CODER	Fougamou	CODER/CGGC
		Projet 2 : Aménagement hydroélectrique de FE2 (56 MW)	42,500,000,000	42,500,000,000	-				PPP	Convention de Concession PPP signée le 16 août 2022 avec la CODER		CODER/CGGC
		Projet 3 : Centrale hydroélectrique de Kinguéle Aval (35MW)		-	-				PPP/Financement disponible	En cours	Libreville	GPC
		Projet 4 : Construction de la centrale thermique gaz de Mayumba (50MW)	30,000,000,000	30,000,000,000	-				PPP	Termes de Références (TdR) disponibles	Mayumba	
		Projet 5: Construction de la Centrale thermique de Ngoulémendjim	392,000,000,000	392,000,000,000	-				BAD			
		Projet 6: Centrale thermique à Gaz d'Owendo	188,000,000,000	188,000,000,000	-				PPP		Owendo	



Axe 2 : L'Accroissement de l'accès aux services de l'électricité (accès universel)	Projet 7 : Centrale solaire d'Ayemé Plaine		-	-				PPP		Libreville	
	Projet 8 : Construction de la centrale thermique gaz de Mayumba	30,000,000,000	30,000,000,000	-				PPP		Mayumba	
	Projet 1 : Construction d'une ligne électrique 63 kV entre les postes de transformation de la SP et du « Point A »	3,000,000,000		3,000,000,000				RG	Termes de Références (TdR) disponibles		Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
	Projet 2 : Construction des lignes électriques entre Mayumba et Tchibanga	30,000,000,000		30,000,000,000				RG	Termes de références (TdR) disponibles	Mayumba - Tchibanga	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
	Projet 3 : Construction d'une ligne électrique 90 kV entre Fougamou et Mouila	35,000,000,000		35,000,000,000				RG	Études d'Avant-Projet Sommaire (APS) à actualiser	Fougamou-Mouila	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
	Projet 4 : Réhabilitation de la ligne électrique 90 kV Oyem-Mitzic	10,000,000,000		10,000,000,000				RG		Oyem-Mitzic	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
	Projet 5 : Construction d'une ligne électrique 225 kV entre Fougamou et Ntoundou et d'un poste 225/30 kV à Bifoun	85,000,000,000		85,000,000,000				RG	Études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Détaillé (APD) à actualiser	Fougamou-Ntoundou et Bifoun	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques



		Projet 6 : Construction d'une ligne électrique 225 kV entre le futur poste 225/30 kV de Bafoula et Lastoursville, d'un poste de transformation 225/30 kV et reprise de la boucle 30 kV Haut Ogooué – Ogooué-Lolo	25,000,000,000		25,000,000,000				RG		Haut Ogooué – Ogooué-Lolo	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 7 : Construction d'une ligne d'interconnexion électrique 110 kV entre Cogo (Guinée Equatoriale) et Ntoun	25,000,000,000		25,000,000,000				RG			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 8 : Renforcement des capacités de production de la centrale thermique gaz du Cap Lopez	35,000,000,000		35,000,000,000				RG	Termes de Référence (TdR) disponibles	Port-Gentil	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 9 : Projet d'Accès aux Services de Base en Milieu Rural et Renforcement de capacités (PASBMIR)			-				FINEX			
		Projet 10 : Programme d'Urgence d'Electrification (PUE)			-				FINEX			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 11 : Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour le développement de l'efficacité énergétique			-				RG			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques



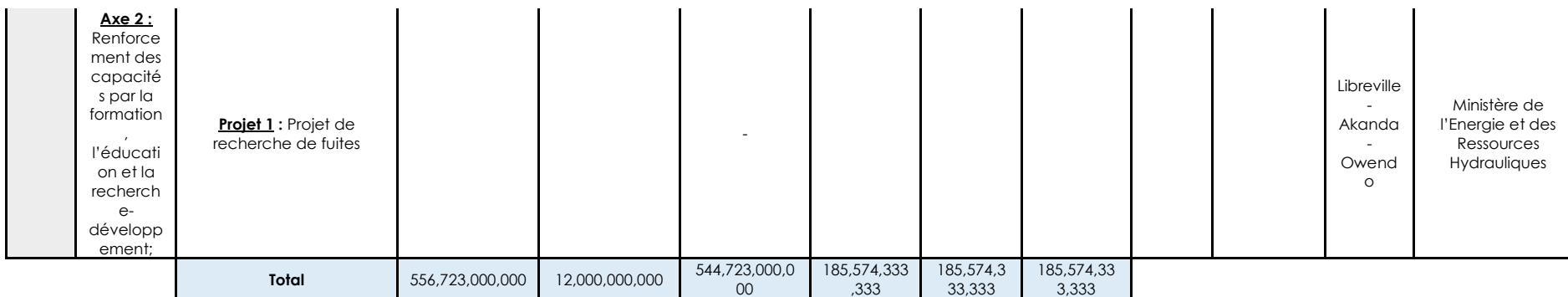
		Projet 12 : Etudes d'aménagement hydroélectrique phase 2 de Grand Poubara	500,000,000		500,000,000				RG		Haut Ogooué	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 13 : Etudes d'aménagement hydroélectrique de Lifouta	500,000,000		500,000,000				RG			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 14 : Etudes d'aménagement hydroélectrique de Booué	500,000,000		500,000,000				RG			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 15 : Etudes d'aménagement hydroélectrique de Tsengué- Lélédi	500,000,000		500,000,000				RG			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
	Axe 4 : La Mise en place d'un marché national de l'électricité connecté aux marchés sous régionaux	Projet 1 : Sécurisation de l'approvisionne- ment en électricité par l'interconnexion avec la Guinée Equatoriale (12MW)			-				BAD	En cours		Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
	Axe 5 : La Promotion de l'efficacité énergétique	Projet 1 : Etude sur l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour le développement de l'efficacité énergétique			-				RG			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Total	1,134,500,000,000	884,500,000,000	250,000,000,000	378,166,666,667	378,166,666,667	378,166,666,667				



IV.1.4 EAU POTABLE

Tableau 5: Matrice des projets prioritaires du secteur Eau potable

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
	Axe 1 : Développement des programmes de mise en valeur des ressources en eau	Projet 1 : Amélioration de la desserte en eau potable dans le 1 ^{er} arrondissement de Lambaréné	2,000,000,000		2,000,000,000				RG	En attente de financement	Lambaréné	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 2 : Amélioration de la desserte en eau potable de la ville de Port-Gentil	118,000,000,000		118,000,000,000				RG	Termes de référence disponibles	Port-Gentil	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 3 : Réhabilitation des points d'eau d'hydraulique villageoise (et pérennisation)	3,000,000,000		3,000,000,000				RG	Termes de référence disponibles	National	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 4 : Construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable à Ntoun	119,000,000,000	12,000,000,000	107,000,000,000				RG	Termes de référence disponibles	Ntoun	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 5 : Construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable à Kango	300,000,000,000		300,000,000,000				RG	Termes de référence disponibles	Kango	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 6 : Amélioration de l'alimentation en eau potable des villages otala, otou, et okouya et ongui	423,000,000		423,000,000				RG			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 7 : Construction de 3 stations de traitement de boues de vidange à Libreville, Akanda et Owendo	14,000,000,000		14,000,000,000				RG		Libreville - Akanda - Owendo	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
		Projet 8 : Installation de 25 stations hydro météorologiques	300,000,000		300,000,000				RG			Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques





IV.1.5 HABITAT ET LOGEMENT

Tableau 6: Matrice des projets prioritaires du secteur Habitat

Vision	Orientation s Stratégique s	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Sources de Finance ment	Statut	Zones d'interven tion	Responsable d'exécution	
						2024	2025	2026					
Permett re au grand nombre de concito yens l'access ion à la propriété	Axe 1 : Reduire le déficit national en logements	Projet 1 : Projet MOVINGA	10,000,000,00 0	10,000,000,000	-	1,985,063,867			RG	En cours		CDC	
		Projet 2 : Le lotissement résidentiel "MELISSE-le DOMAINE DU GOLF"	9,086,246,377	9,086,246,377	-	4,030,710,297			RG	En cours		CDC	
		Projet 3: Construction de 6000 logements sociaux sur l'ensemble du territoire(type de villas F3 et F4 plain- pied)	111,000,000,0 00		111,000,000,0 00	37,000,000,00 0	37,000,000,0 00	37,000,000,00 0	PPP	Nouvea u projet	National	Direction Générale de l'Habitat et du Logement	
		Projet 4: Construction de 510 logements et aménagement de 16000 parcelles dans le grand libreville (ALHAMBRA, BIKELE et ESSASSA)	137,691,000,0 00		137,691,000,0 00				PPP	Nouvea u projet	Libreville- Akanda	Ia SNI	
	Axe 2 : Urbanisa tion et aménagem ent du cadre de vie	Projet 1 : Projet de Densification du réseau géodésique (PAT)	2,309,838,750	2,309,838,750	-	1,817,871,000	491,967,750		RG			Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre	
		Projet 2 : Travaux d'aménagement de la voie d'accès au lotissement MIBAKA (KOULAMOUTOU)	300,000,000	300,000,000	-	300,000,000			RG		Koulamo utou	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre	
		Projet 3 : Projet d'aménagement urbain place Georges Damas Aleka	2,000,000,000	2,000,000,000	-	2,000,000,000			RG		Libreville	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre	
			Total	272,387,085,1 27	23,696,085,127	248,691,000,0 00	47,133,645,16 4	37,491,967,7 50	187,761,472,2 13				



IV.1.6 SPORT

Tableau 7: Matrice des projets prioritaires du secteur Sport

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Sources de Financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
Promouvoir et développer le sport de proximité afin d'occuper les jeunes et détecter les talents nationaux	Axe 1 : Construction de plateaux sportifs	Projet 1 : Construction d'un plateau sportif aux 3 Quartiers	520,463,011	329,617,445	190,845,566	161,358,013	168,259,432		RG	En cours	Libreville	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
		Projet 2 : Construction d'un plateau sportif à Oyem, Bitam et Mitzié	762,638,106	482,990,758	279,647,348	236,439,030	246,551,728		RG	En cours	Woleu-Ntem	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
		Projet 3 : Construction d'un plateau sportif à Tchibanga	1,198,980,872	759,333,521	439,647,351	371,717,424	387,616,097		RG	En cours	Nyanga	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
		Projet 4 : Construction d'un plateau sportif à Koulamoutou	1,089,895,181	690,247,833	399,647,348	337,897,828	352,350,005		RG	En cours	Ogooué-Lolo	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
		Projet 5 : Construction d'un plateau sportif à Franceville	987,890,718	603,890,718	384,000,000	295,623,329	308,267,389		RG	En cours	Haut-Ogooué	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
	Axe 2 : Extension de tribune et Réhabilitation de plateaux sportifs	Projet 1 : Extension de la tribune d'Akouakam	984,262,292	763,292,510	220,969,782	373,655,474	389,637,036		RG	En cours	Woleu-Ntem	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
		Projet 2 : Réhabilitation du plateau sportif d'Akouakam	156,513,682	121,375,900	35,137,782	59,417,286	61,958,614		RG	En cours	Woleu-Ntem	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports



		Projet 3 : Réhabilitation du plateau sportif du Stade de Nzeng Ayong	968,848,836	348,550,379	620,298,457	170,626,274	177,924,105		RG	En cours	Libreville	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
	Axe 3 : Aménagement d'un parcours sportif et Construction d'une maison des jeunes	Projet 1 : Aménagement d'un espace fitness à la plage du Lycée National Léon MBA	1,399,308,9 02	886,204,430	513,104,472	433,824,690	452,379,740		RG	En cours	Libreville	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts ; Direction Générale des Sports ; Mairie de la commune de Libreville ; Moov Africa Gabon Telecom ; Office National de développement du Sport et de la Culture ; Entreprises adjudicataire des travaux de construction Entreprise adjudicataire des travaux d'installation.
		Projet 2 : Construction d'une maison des jeunes à Franceville	1,180,625,7 12	747,708,911	432,916,801	366,026,817	381,682,094		RG	En cours	Haut- Ogooué	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
		Total	9,249,427,3 12	5,733,212,4 05	3,516,214,9 07	2,806,586,1 65	2,926,626,2 40	3,516,214,9 07				



IV.2 PILIER 2 – INTENSIFICATION DE LA STRATEGIE DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE

IV.2.1 ECONOMIE

Tableau 8: Matrice des projets prioritaires du secteur Economie

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
Promouvoir des investissements sur la base d'un portefeuille de projets privés et de structurer les interventions des investisseurs	Axe 1 : Accompagnement des investisseurs	Projet 1 : Construction du Siège	5,500,000,000		5,500,000,000	500,000,000	2,500,000,000	2,500,000,000	RG	Nouveau	Libreville	Ministère de l'Economie et des Participations
		Projet 2 : Construction du siège de la Direction générale de la Concurrence	1,000,000,000		1,000,000,000	1,000,000,000			RG	Nouveau	Libreville	
		Projet 3 : Acquisition de 5 scanner douanier	20,000,000,000		20,000,000,000	10,000,000,000	5,000,000,000	5,000,000,000	RG	Nouveau	Libreville	
		Projet 4 : Construction de l'annexe du Ministère de l'Economie et des Participations	1,600,000,000		1,600,000,000	1,600,000,000			RG	Nouveau	Libreville	
		Projet 5 : Travaux de réfection des bâtiments à Libreville (Camp de Police)	2,500,000,000		2,500,000,000	500,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	RG	Nouveau	Libreville	
		Projet 6 : Travaux de réfection du Siège	300,000,000		300,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000	RG	Nouveau	Libreville	



		création d'une banque de développement	40,000,000,000		40,000,000,000	40,000,000,000			RG	Nouveau	Libreville	
		Projet 7 : Equipements roulants des services du Siège	300,000,000		300,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000	RG	Nouveau	Libreville	
	Axe 2 : Dématisation et la digitalisation au service de la diversification économique	Projet 8 : Equipements informatiques	300,000,000		300,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000	RG	Nouveau	Libreville	
		Projet 9 : Projet de Certification ISO	375,000,000		375,000,000	125,000,000	125,000,000	125,000,000	RG	Nouveau		
	Axe3: Promotion des investissements	Projet 10 : Construction d'une ligne électrique de 6km à la ZERP d'Ikolo à Lambaréné	300,000,000	300,000,000	-	100,000,000	100,000,000	100,000,000	GSEZ		lambaréné	zone économique spéciale de Nkok
		Projet 11 : Construction d'une usine de contreplaqués à la ZIS de Nkok par la Société GREENPLY SA	3,279,000,000		3,279,000,000	1,093,000,000	1,093,000,000	1,093,000,000	RG	Nouveau	Nkok	
		Projet 12 : Construction de l'annexe du bâtiment de l'Autorité Administrative de la ZIS de Nkok	1947177156		1947177156	649059052	649059052	649059052	RG	Nouveau	Nkok	
		Total	71,875,000,000	300,000,000	71,875,000,000	54,025,000,000	8,925,000,000	8,925,000,000				



IV.2.2 SECTEUR DES HYDROCARBURES

Tableau 9: Matrice des projets prioritaires du secteur Hydrocarbures

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Sources de Financement	Statut	Zones d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
garantir la prise en main de l'industrie pétrolière par l'Etat gabonais.	Axe 1 : Promouvoir une industrie pétrolière autochtone, à la fois dans le segment des opérateurs et des sous-traitants	Projet 1 : Accréditation du laboratoire d'analyse des hydrocarbures (JETA 1)	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000			RG			Ministère du Pétrole
		Projet 2 : Rachat de la Société pétrolière ASSALA ENERGY	-		-				RG	Nouveau projet		Ministère du Pétrole
	Axe 2 : Contrôle de la qualité des produits pétroliers	Projet 1 : Construction d'un bâtiment annexe (R+2) abritant les nouveaux laboratoires et bureaux	1 004 712 588	1 004 712 588	-	1 004 712 588			RG			Ministère du Pétrole
		Projet 2 : Réhabilitation des anciens laboratoires	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000			RG			
		Total	1 404 712 588	1 404 712 588,0	-	1 404 712 588	-	-				



IV.2.3 SECTEUR DES MINES

Tableau 10: Matrice des projets prioritaires du secteur Mines

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	CoûtTotal	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Sources de Financement	Statut	Zones d'intervention	Responsable d'exécution
						2024	2025	2026				
Améliorer la gouvernance, la gestion et le contrôle des activités minières, et de valoriser le potentiel minier.	Axe 1 : Améliorer la gouvernance du secteur minier	Projet 1 : finalisation des textes d'application du Code Minier	ND		-				RG	ND	libreville	Ministère des Mines
		Projet 2 : Mettre en place un cadastre minier numérique	ND		-				RG	ND	libreville	Ministère des Mines
	Axe 2 : Améliorer la connaissance du potentiel géologique et minier au niveau du territoire national	Projet 1 : Projet sur le Complexe de NGOUTOU	300,000,000	0	300,000,000		150,000,000	150,000,000	RG	En attente de financement.		Direction Générale des Mines et de la Géologie
		Projet 2 : Projet de MBOMO NORD	300,000,000	0	300,000,000		150,000,000	150,000,000	RG	En attente de financement.		Direction Générale des Mines et de la Géologie
		Projet 3 : Projet PADEG	400,000,000	400,000,000	-	400,000,000			PRÊT - PRIVE	En cours		BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT(BAD)
	Total		1,000,000,000	400,000,000	600,000,000	400,000,000	300,000,000	300,000,000				



IV.2.4 SECTEUR FORET-BOIS

Tableau 11: Matrice des projets prioritaires du secteur Forêt-Bois

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
Augmenter la contribution du Secteur forestier dans le PIB	Axe 1 : Réaliser l'optimisation de la forêt	Projet 1 : Finalisation de la révision du code forestier	300,000,000		300,000,000		150,000,000	150,000,000	RG	En cours		Direction Générale des Forêts
		Projet 2 : Généralisation de la certification forestière	3,500,000,000	3,500,000,000	-	3,500,000,000			FINEX	En cours		Direction Générale des Forêts
		Projet 3 : Optimisation de la gestion des forêts communautaires	2,000,000,000	2,000,000,000	-	2,000,000,000			FINEX	En cours		Direction Générale des Forêts
		Projet 4 : Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie Gabonaise (PADEG)	2,000,000,000	2,000,000,000	-	2,000,000,000			FINEX	En cours		Ministère des Eaux et Forêts, en charge de la Préservation de l'Environnement, du Climat et du conflit Homme Faune (MEFPECCHF); Agence Gabonaise de la Normalisation (AGNOR)
		Projet 5 : Projet de révision du cadre réglementaire sur la rotation des UFA	50,000,000		50,000,000	50,000,000			RG			Direction Générale des Forêts
	Axe 2 : Maintenir l'intégralité de l'écosystème forestier	Projet 1 : Développement de plantations d'Eucalyptus sur 100 000 ha			-	-			PPP	En cours		Direction Générale des Forêts
	Axe 3 : Lutter contre l'exploitation forestière illégale	Projet 1 : Développement d'un système de e-gouvernance en complément du système de traçabilité pour la modernisation et la dématérialisation de la gestion du Ministère	1,000,000,000	1,000,000,000	-	1,000,000,000			FINEX	En cours		Direction Générale des Forêts
		Projet 2 : Audit sur les FDL/ CCC	100,000,000	100,000,000	-	100,000,000			FINEX	En cours		Direction Générale des Forêts
		Projet 3 : Mise en œuvre du Système de Contrôle de la Légalité et la Traçabilité du bois du Gabon (SCLT-Gabon)	500,000,000	500,000,000	-	500,000,000			FINEX	En cours		Direction Générale des Forêts
		Total	9,450,000,000	9,100,000,000	350,000,000	9,150,000,000	150,000,000	150,000,000				



IV.2.5 SECTEUR AGRICULTURE ET ELEVAGE

Tableau 12: Matrice des projets prioritaires du secteur Agriculture

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Responsable d'exécution
						2024	2025	2026				
Renforcer la souveraineté alimentaire du Gabon et développer les filières exportatrices	Axe 1 : Développement durable de la pêche	Projet 1 : Construction du quai de pêche de Cocobeach	223,728,800	223,728,800	-	223,728,800			RG	Nouveau	Cocobeach	Direction Générale de la Pêche
		Projet 2 : Construction du quai de pêche de FCV	100,000,000	100,000,000	-	100,000,000			RG	Nouveau	Franceville	Direction Générale de la Pêche
		Projet 3 : Construction du quai de pêche de Makokou	230,000,000	230,000,000	-	230,000,000			RG	Nouveau	Makokou	Direction Générale de la Pêche
		Projet 4 : Construction du quai de pêche de Mayumba	273,000,000	273,000,000	-	273,000,000			RG	Nouveau	Mayumba	Direction Générale de la Pêche
		Projet 5 : Construction du quai de pêche de Mouila	166,000,000	166,000,000	-	166,000,000			RG	Nouveau	Mouila	Direction Générale de la Pêche
		Projet 6 : Construction d'une usine de transformation de thon et diverses infrastructures connexes au débarquement	100,000,000	100,000,000	-	100,000,000			RG	Nouveau		Direction Générale de la Pêche
		Projet 7 : Construction de la digue au centre de pêche de Cocobeach	150,000,000	150,000,000	-	150,000,000			RG	Nouveau	Cocobeach	Direction Générale de la Pêche
		Projet 8 : Equipe ment divers de la DGPA	300,000,000	300,000,000	-	300,000,000			RG	Nouveau		Direction Générale de la Pêche



		Projet 9 : Étude pour l'acquisition d'un bateau de recherche et de surveillance en haute mer	60,000,000	60,000,000	-	60,000,000			RG	Nouve au		Direction Générale de la Pêche
		Projet 10 : Industrialisation de la filière Thon	656,900,000	656,900,000	-	656,900,000			RG	Nouve au		Direction Générale de la Pêche
		Projet 11 : Réhabilitation de Gabon Seafood	790,201,200	790,201,200	-	790,201,200			RG	Nouve au	Owendo	Direction Générale de la Pêche
	Axe3: Structuration des acteurs agricoles	Projet 1 : Projet pour la valorisation des spéculations stratégiques pour la souveraineté alimentaire	900,000,000		900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 2 : Projet pour l'installation et le développement des initiatives locales	900,000,000		900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 3 : Projet pour la création de fermes écoles et la formation continue des agripreneurs	900,000,000		900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 4 : Projet de digitalisation de l'agriculture en milieu paysan	1,500,000,000		1,500,000,000	500,000,000	500,000,000	500,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 5 : Projet pour le développement de la petite mécanisation des exploitations agricoles	1,500,000,000		1,500,000,000	500,000,000	500,000,000	500,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 6 : Projet pour la production en quantité et en qualité d'une nutrition animale	2,100,000,000		2,100,000,000	700,000,000	700,000,000	700,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER



		Projet 7 : Projet de construction de centres de multiplication de matériel végétal de qualité	900,000,000		900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 8 : Projet pour faciliter l'accès aux établissements de microfinance	300,000,000		300,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 9 : Projet de création d'un Fonds de garantie des financements à l'agriculture	300,000,000		300,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 10: Projet de création d'achat des récoltes	2,500,000,00 0		2,500,000,00 0	2,500,000,00 0			RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 11 : Projet d'aide à la tenue de la comptabilité et à la fixation des objectifs de croissance des exploitations agricoles	150,000,000		150,000,000	50,000,000	50,000,000	50,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 12: Projet d'identification des investissements agricoles stratégiques pour préserver la souveraineté alimentaire du Gabon	150,000,000		150,000,000	50,000,000	50,000,000	50,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 13 : Projet pour assurer le transfert des bonnes pratiques agricoles	150,000,000		150,000,000	50,000,000	50,000,000	50,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 14 : Projet de création des marchés transfrontaliers (Léconi, Bitam Eboro, Ndéndé)	1,500,000,00 0		1,500,000,00 0	500,000,000	500,000,000	500,000,000	RG	Nouve au	Léconi, Bitam Eboro, Ndéndé	SOTRADER



		Projet 15 : Projet de création de centres de stockage et d'un réseau de logistique alimentaire	2,400,000,000		2,400,000,000	800,000,000	800,000,000	800,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 16 : Projet de construction de 2 silos pour le stockage des céréales à Libreville et à Franceville	3,000,000,000		3,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	RG	Nouve au	Libreville et Franceville	SOTRADER
		Projet 17 : Projet de partenariat avec le Génie agricole pour le transport des récoltes en zones enclavées	600,000,000		600,000,000	200,000,000	200,000,000	200,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 18 : Projet d'acquisition de 25 camions de transport de marchandises	900,000,000		900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 19 : Projet Plan de développement stratégique des plantations café-cacao/vivrier	1,050,000,000		1,050,000,000	350,000,000	350,000,000	350,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 20 : Projet de création de petites unités locales de transformation des produits locaux	1,200,000,000		1,200,000,000	400,000,000	400,000,000	400,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER
		Projet 21 : Mise à disposition des zones agricoles à forte productivité (ZAP)	2,900,000,000		2,900,000,000		2,900,000,000		FINEX	Nouve au		SOTRADER
	Axe 4: Amélioration des conditions d'exploitation	Projet 1 : Projet de création de marchés locaux dans les départements	900,000,000		900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	RG	Nouve au		SOTRADER



		Projet 2 : Projet de création de légumeries - conserveries solidaires pour fournir la restauration collective	1,050,000,000		1,050,000,000	350,000,000	350,000,000	350,000,000	RG	Nouveau		SOTRADER
		Projet 3: Projet de restauration collective (scolaire, universitaire, hospitalière, pénitentiaire, militaire) basée sur la production locale	22,500,000,000		22,500,000,000	7,500,000,000	7,500,000,000	7,500,000,000	RG	Nouveau		SOTRADER
		Projet 4 : Projet distribution de paniers alimentaires en solidarité aux veuves gabonaises	1,500,000,000		1,500,000,000	500,000,000	500,000,000	500,000,000	RG	Nouveau		SOTRADER
		Projet 5 : Projet d'approvisionnement des industriels (Sobraga, CIRMF, etc.) en produits locaux	900,000,000		900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	PPP	Nouveau	Libreville et Franceville	SOTRADER
		Projet 6 : Projet de création d'un réseau d'enseignes bio	1,500,000,000		1,500,000,000	500,000,000	500,000,000	500,000,000	RG	Nouveau		SOTRADER
		Projet 7 : Projet d'organisation de foires agricoles locales, régionales et nationales	600,000,000		600,000,000	200,000,000	200,000,000	200,000,000	RG	Nouveau		SOTRADER
		Projet 8 : Projet de valorisation des produits gabonais dans le cadre des grands accords (Agoa, ACP-UE, etc.)	300,000,000		300,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000	RG	Nouveau		SOTRADER
		Projet 9 : Projet d'ouverture de représentations de l'agriculture	600,000,000		600,000,000	200,000,000	200,000,000	200,000,000	RG	Nouveau	Chine, USA, France	SOTRADER



		gabonaise en Chine, USA, France										
		Total	58,699,830,0 00	3,049,830,0 00	55,650,000,0 00	22,299,830,0 00	19,650,000,0 00	16,750,000,0 00				



IV.2.6 SECTEUR TOURISME

Tableau 13: Matrice des projets prioritaires du secteur Tourisme

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Sources de Financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
Positionner le tourisme comme un outil de lutte contre la pauvreté, de développement économique pour les zones rurales ainsi qu'un instrument favorisant la conservation et la valorisation du patrimoine naturel du pays.	Axe 1 : Tourisme durable pour la diversification économique d'un des pays du deuxième poumon de la Terre	Projet 1 : Valorisation du tourisme religieux (Etude/conception d'un circuit touristique sur les traces de l'exil de Cheick Ahmadou BAMBA (1895-1902))	1,800,000,00	-	1,800,000,00		900,000,000	900,000,000	RG	Nouveau	Mayumba, N'djolé-Lambaréné, Libreville	Ministère du Tourisme
		Projet 2 : Sur les traces de KADJO AMANGOUA	1,100,000,00	-	1,100,000,00		550,000,000	550,000,000	RG	Nouveau	N'djolé	Ministère du Tourisme
		Projet 3 : Valorisation de l'île Almamy SAMORY TOURE	1,800,000,00	-	1,800,000,00		900,000,000	900,000,000	RG	Nouveau	N'djolé	Ministère du Tourisme
		Projet 4 : Promotion de la destination Gabon	2,250,000,00	-	2,250,000,00		1,125,000,000	1,125,000,000	RG	Nouveau	Forums internationaux	AGATOUR
		Projet 5 : Elaboration de la Cartes touristiques	35,080,220	-	35,080,220		17,540,110	17,540,110	RG	Nouveau	Gabon	AGATOUR, Institut National de Cartographie
		Projet 6 : Projet d'identification des zones d'intérêt touristique (ZIT) et d'aménagement d'une ZIT Pilote	12,650,000,00	-	12,650,000,00		6,325,000,000	6,325,000,000	RG et Prêt privé	Nouveau		AGATOUR



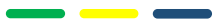
		Projet 1 : Projet de construction hôtel Cap Océan	1,000,000,00 0	1,000,000,0 00	-	1,000,000,0 00			PID/PIH			Ministère du Tourisme
		Projet 2 : Parc animalier	1,000,000,00 0	1,000,000,0 00	-	1,000,000,0 00			PID/PIH			Ministère du Tourisme
		Total	21,635,080,2 20	2,000,000,0 00	19,635,080,2 20	2,000,000,0 00	8,817,540,1 10	8,817,540,1 10				



IV.2.7 COMMERCE

Tableau 14: Matrice des projets prioritaires du secteur Commerce

Vision	Orientations Stratégiques	Projet	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
Faciliter les échanges commerciaux à travers la promotion et la commercialisation des produits locaux	Axe 1 : Mettre en oeuvre des mécanismes innovants et contributifs à la lutte contre la cherté de la vie	Projet 1 : Construction d'un Marché d'Intérêt National	50 150 000 000		50 150 000 000	25 150 000 000	25 000 000 000		RG	Nouveau	ND	Direction Générale du Commerce
	Axe 2 : Orir des infrastructures structurantes répondant aux aspirations socioéconomiques	Projet 1 : Construction d'un parc des expositions commerciales	30 100 000 000		30 100 000 000	25 100 000 000	5 000 000 000		RG	Nouveau	ND	Direction Générale du Commerce
	Axe 3 : Simplifier les procédures et la transparence commerciale	Projet 1 : Mise en place d'un « Portail numérique des opérations du commerce »	175 000 000		175 000 000	175 000 000			RG	Nouveau	ND	Direction Générale du Commerce
	Axe 4 : mettre en oeuvre des mécanismes de mobilisation des ressources	Projet 1 : Mise en place des bureaux et postes fixes de contrôle des marchandises aux frontières	267 845 600		267 845 600	196 423 105	71 422 495		RG	Nouveau	ND	Direction Générale du Commerce
		Projet 1 : Elaboration d'une Stratégie Nationale d'Implantation et d'Urbanisme Commercial (SNIUC)	200 000 000		200 000 000	200 000 000			RG	Nouveau	ND	Direction Générale du Commerce
		Projet 2 :										
	Total		80 892 845 600	-	80 892 845 600	50 821 423 105	30 071 422 495	-				





IV.3 PILIER 3 - DEVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF

IV.3.1 EDUCATION

Tableau 15: Matrice des projets prioritaires du secteur Education

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Responsable d'exécution
						2024	2025	2026				
Au niveau de l'éducation nationale, l'ambition du Gouvernement est de « favoriser l'accès universel à une éducation de qualité et inclusive, dans des conditions de sécurité pour tous ».	Axe 1 : Renforcement de la gouvernance et du pilotage du système éducatif.	Projet 1 : La révision du cadre organique et institutionnel	25,000,000		25,000,000	9,500,000	9,500,000	6,000,000	SANS	En attente		Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civile
		Projet 2 : Rationalisation de la gestion des ressources humaines	95,000,000		95,000,000	35,000,000	30,000,000	30,000,000	SANS	En attente		
		Projet 3 : Infrastructures Numériques dans le système scolaire	326,700,000		326,700,000	108,900,000	108,900,000	108,900,000	SANS	En attente		
		Projet 4 : Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE)	940,000,000		940,000,000	313,333,333	313,333,333	313,333,334	SANS	En attente		
	Axe 2 : Amélioration de la qualité des enseignements et de l'accès à l'éducation,	Projet 1 : Infrastructures scolaires et Equipements	154,547,528,155	40,000,000,000	114,547,528,155	53,695,744,864	45,067,599,674	55,784,183,617	FINEX AFD/PISE ET RG	En cours	Estuaire, Haut-Ogooué, Moyen-Ogooué, Ngounié, Nyanga, Ogooué-Lindo, Ogooué-Lolo,	AFD





											Ogooué-Maritime et Woleu-Ntem	
		Projet 2 : Réformes pédagogiques	9,059,254,138		9,059,254,138	3,019,751,379	3,019,751,379	3,019,751,380	SANS	En attente		
		Projet 3 : Gestion du flux et orientation des élèves	2,290,000,000		2,290,000,000	763,333,333	763,333,333	763,333,334	SANS	En attente		
		Projet 4 : Formation des encadreurs et Suivi pédagogique	1,578,825,724		1,578,825,724	526,275,241	526,275,241	526,275,242	SANS	En attente		
	Axe 3 : Amélioration du cadre de vie scolaire.	Projet 1 : Santé et Hygiène en milieu scolaire	1,578,825,724		1,578,825,724	526,275,241	526,275,241	526,275,242	SANS	En attente		Ministère de l'Education , Chargé de la Formation Civique
		Projet 2 : Sport, Culture et promotion des événements éducatifs nationaux et internationaux	1,790,580,000		1,790,580,000	684,860,000	557,860,000	547,860,000	SANS	En attente		
		Projet 3 : Sécurité et lutte contre les violences en milieu scolaire	158,875,999		158,875,999	52,958,666	52,958,666	52,958,667	SANS	En attente		
		Total	172,390,589,740	40,000,000,000	132,390,589,740	59,735,932,057	50,975,786,867	61,678,870,816				



IV.3.2 FORMATION PROFESSIONNELLE

Tableau 16 : Matrice des projets prioritaires du secteur de la formation professionnelle

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Partenaires d'exécution
						2024	2025	2026				
Proposer une offre de formation diversifiée à l'endroit de toutes les populations cibles, par le biais d'un dispositif de formation adapté et accessible, qui donne accès à l'acquisition de compétences exigées pour les besoins de la base productive de l'économie en voie de	Axe 1 : La réorganisation de la gouvernance administrative de la formation professionnelle	Projet 1 : Mise à jour du cadre juridique et Institutionnel	200,000,000	-	200,000,000	100,000,000	50,000,000	50,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
		Projet 2 : Déployer les services déconcentrés sur l'ensemble du territoire (les directions provinciales de la formation professionnelle)	3,000,000,000	-	3,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
		Projet 3 : Mettre en place un système d'information	1,500,000,000	-	1,500,000,000	500,000,000	500,000,000	500,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
	Axe 2 : L'optimisation de l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale	Projet 1 : Développer une cartographie des métiers et des compétences et revue des curricula	3,600,000,000	-	3,600,000,000	1,200,000,000	1,200,000,000	1,200,000,000	CAS	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
		Projet 2 : Mettre en place un mécanisme d'offre de formation et/ou de perfectionnement en corrélation avec les besoins des bassins d'emploi ou des localités concernées	3,000,000,000	-	3,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
		Projet 3 : Instaurer un cadre administratif formel de formation continue et / ou de perfectionnement des personnels des administrations	900,000,000	-	900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	CAS	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP



diversification.		déconcentrées et des collectivités locales										
	Axe 3 : La mise en place d'un cadre de références dédié aux partenariats et à la coopération	Projet 1 : Renforcer la coopération internationale à travers des missions conventionnelles internationales	900,000,000	-	900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	CAS	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
		Projet 2 : Actualiser et consolider la collaboration avec les partenaires de développement	300,000,000	-	300,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
		Projet 3 : Mettre un place un cadre de concertation entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers pour le financement de la formation professionnelle	2,400,000,000	-	2,400,000,000	800,000,000	800,000,000	800,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
	Axe 4 : La promotion et la mise en œuvre d'une politique active d'insertion, et de réinsertion par une implémentation	Projet 1 : Vulgariser les potentialités d'insertions et de réinsertions sur tout le territoire national	900,000,000	-	900,000,000	300,000,000	300,000,000	300,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
		Projet 2 : Encourager l'accès des formations professionnelles des anciens détenus et des jeunes en situation de décrochage	3,000,000,000	-	3,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
		Projet 3 : Elaborer un annuaire de statistique des actions de formation professionnelles d'insertion et de réinsertion	1,080,000,000	-	1,080,000,000	360,000,000	360,000,000	360,000,000	RG	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
	Axe 5 : L'arrimage du fonctionnement de l'Agence et des Centres de Formation aux standards de Gestion par objectifs de performance.	Projet 1 : Concevoir un corpus pour le pilotage de l'agence et les centres de formations sur la base des standards de la gestion par objectif de performance	600,000,000	-	600,000,000	200,000,000	200,000,000	200,000,000	CAS	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP



	Projet 2 : Aménager un dispositif logistique dans chaque centre de formation par en faire un centre d'appui et de cervise aux entreprises (CASE)	3,000,000,000	-	3,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	1,000,000,000	CAS	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
	Projet 3 : Relancer les projets des centres d'appui au monde rural (CAMR)	7,530,000,000	-	7,530,000,000	2,510,000,000	2,510,000,000	2,510,000,000	CAS	Nouveau Projet	Ensemble du territoire national	SG ; IGS ; IGFP ; DGFP ; DGIR ; ANFEP
	Total	31,910,000,000	-	31,910,000,000	10,670,000,000	10,620,000,000	10,620,000,000				

IV.3.3 SANTE

Tableau 17: Matrice des projets prioritaires du secteur Santé

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	coût total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Responsable d'exécution
						2024	2025	2026				
Améliorer de manière durable l'état de santé et le bien-être des populations dans l'optique de soutenir la croissance économique et le développement du pays.	Axe 1: Renforcer la gouvernance du système de santé	Projet de la RG	27,076,316,495	27,076,316,495	-	27,076,316,495			RG			Ministère de la Santé
		Projet d'études, suivi et contrôle des projets	113,500,000	113,500,000	-	113,500,000			Prêt privé	En cours		Ministère de la Santé
					-							
	Axe 4: Intensifier la lutte contre la maladie ;	Projet d'études et réalisation du bloc technique de stérilisation à l'institut des	498,750,275		498,750,275				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé



		maladies infectieuses										
		Projet de fourniture et installation équipement biomédical aux laboratoires Prof Gahouma à l'Institut des maladies infectieuses	302,441,525		302,441,525				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet d'aménagement de 2 forages d'eau potable de secours et stockages y/c traitement à l'Institut de maladies Infectieuses	209,618,058		209,618,058				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet de fourniture et installation mobilier médical aux laboratoires Prof Gahouma à l'Institut des maladies infectieuses	55,675,800		55,675,800				RG			Ministère de la Santé
		Projet de fourniture et installation équipement laboratoire mortuaire à l'Institut des maladies Infectieuses	104,830,000		104,830,000				RG			Ministère de la Santé
					-							
	Axe 5: Renforcer le système national d'information sanitaire y compris de surveillance épidémiologique	Projet de fourniture et installation équipement informatique à l'hôpital du 6ème arrondissement à Nzeng Ayong	58,250,000		58,250,000				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
	Axe 6: Préparer la riposte aux flambées épidémiques et améliorer la performance et la résilience du système de santé face aux urgences de santé publiques et aux chocs extérieurs ;	Projet de fourniture et installation équipement informatique à l'Institut des maladies Infectieuses	247,561,412		247,561,412				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet d'appui budgétaire Covid-19	3,000,000,000		3,000,000,000				RG			Ministère de la Santé
		Projet de réalisation de l'éclairage public à l'Institut des	68,915,742		68,915,742				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé



		maladies infectieuses										
Axe 7: Opérationnaliser le département sanitaire par le développement des Soins de Santé de Primaires et la participation communautaire		Projet de construction Ecole Provinciale de Formation en Action Sanitaire et Social (EPFASS) de Franceville	1,375,623,956		1,375,623,956				RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de renforcement des structures sanitaires (PNDS II-AFD)-FINEX	12,000,000,000		12,000,000,000				RG			AFD
		Projet de construction de l'hôpital de Nkembo			-				RG			Ministère de la Santé
		Projet d'extension de l'hôpital Egypto-gabonais			-				RG			Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du Centre de santé d'Onga	706,906,302		706,906,302				RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du centre Médical de Bakoumba	177,789,443		177,789,443				RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet achèvement réhabilitation et équipement du Centre Médical de N'djalé	693,689,412		693,689,412				RG		Région Centre (Moyen Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du Centre de santé de Makouké	706,906,302		706,906,302				RG		Région Centre (Moyen Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du Centre de santé de Malinga	415,936,272		415,936,272				RG		Région Centre-Sud (Ngounié)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation et équipement du Centre de santé de Mimongo	1,083,838,145		1,083,838,145				RG		Région Centre-Sud (Ngounié)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation et équipement du Centre Médical en vu de sa transformation en hôpital départemental de Lébamba	2,056,540,338		2,056,540,338				RG		Région Centre-Sud (Ngounié)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du Centre Médical de Mayumba	1,865,179,537		1,865,179,537				RG		Région Sud (Nyanga)	Ministère de la Santé



		Projet de réhabilitation Ecole Provinciale de Formation en Action Sanitaire et Sociale (EPFASS) de Makokou	1,075,000,000		1,075,000,000				RG		Région Nord-Est (Ogooué Ivindo)	Ministère de la Santé
		Projet d'achèvement travaux de réhabilitation pour transformation du Centre de Santé Urbain de l'école de santé (EPFASS) d'Oyem	102,536,425		102,536,425				RG		Région Nord (Woleu-Ntem)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du Centre Médical, en vue de sa transformation en hôpital départemental de Pana	1,317,995,244		1,317,995,244				RG		Région Centre-Est (Ogooué Lolo)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du Centre Médical de Lastourville	556,355,923		556,355,923				RG		Région Centre-Est (Ogooué Lolo)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du Centre Hospitalier Régionale de Tchengué à Port-Gentil	224,086,644		224,086,644				RG		Région Maritime (Ogooué Maritime)	Ministère de la Santé
		Projet achèvement de la réhabilitation et équipement du Centre Médical de Gamba	394,527,059		394,527,059				RG		Région Maritime (Ogooué Maritime)	Ministère de la Santé
		Projet de construction de l'hôpital du 1er arrondissement à Okala Mikolongo	1,920,000,000		1,920,000,000				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet achèvement de la réhabilitation et équipement du Centre Médical de Cocobeach	232,633,800		232,633,800				RG		Région Ouest (Estuaire)	Ministère de la Santé
		Projet de fourniture et installation panneaux solaire y/c kit pompe solaire du Centre Médical de Cocobeach	70,507,687		70,507,687				RG		Région Ouest (Estuaire)	Ministère de la Santé
		Projet achèvement de la réhabilitation du Centre Médical	152,689,412		152,689,412				RG		Région Ouest (Estuaire)	Ministère de la Santé



		de Kango et équipement										
		Projet achèvement travaux de l'hôpital départemental de Moanda	275,850,000		275,850,000				RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de fourniture et installation onduleur et groupe électrogène à l'hôpital départemental de Moanda	173,266,380		173,266,380				RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de construction d'un forage avec unité de traitement d'eau à l'hôpital départemental de Moanda	85,453,251		85,453,251				RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de construction d'une bache à eau potable avec suppression à l'hôpital départemental de Moanda	65,331,077		65,331,077				RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de déconstruction et réhabilitation des bâtiments existants à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	402,726,304		402,726,304				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet de construction et équipement d'un local technique à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	43,860,000		43,860,000				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet d'aménagement d'un forage de secours en eau potable et stockages y/c traitement à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	128,190,800		128,190,800				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet d'étude et réalisation de l'alimentation en électricité à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	138,284,665		138,284,665				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet de plombage salle scanner y/c revêtement des	138,704,684		138,704,684				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé



		murs contre les effets ionisants à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie									
		Projet d'achèvement du bâtiment devant abriter les services de l'Institut d'Hygiène Publique et d'Assainissement (IHPA)	567,940,335		567,940,335			RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation des bâtiments abritants les services : Pédiatrie, Maternité, Réanimation néonatale du CHUL	520,154,111		520,154,111			RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet d'aménagement d'un local technique devant abriter l'unité de scanner au CHR de Makokou	100,201,698		100,201,698			RG		Région Nord-Est (Ogooué Ivindo)	Ministère de la Santé
		Projet de mise aux normes du Centre Médical d'Iboundji	814,174,852		814,174,852			RG		Région Centre-Est (Ogooué Lolo)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation et équipement du Centre Médical en vu de sa transformation en hôpital départemental de Mbigou	2,015,910,750		2,015,910,750			RG		Région Centre-Sud (Ngounié)	Ministère de la Santé
		Projet achèvement de la réhabilitation du Centre de Santé de Mabanda	156,077,767		156,077,767			RG		Région Sud (Nyanga)	Ministère de la Santé
		Projet de fourniture et installation mobilier de bureau à l'hôpital départemental de Moanda	75,150,000		75,150,000			RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé
		Projet de fourniture et installation équipements médicotéchniques internant CHU Amissa BONGO de Franceville	387,250,175		387,250,175			RG		Région Sud-Est (Haut Ogooué)	Ministère de la Santé



		Projet fourniture équipement médico-technique de Centre Médical d'Omboué	251,212,321		251,212,321				RG		Région Maritime (Ogooué Maritime)	Ministère de la Santé
		Projet achèvement de la réhabilitation et équipement du Centre Médical de Gamba	394,527,059		394,527,059				RG		Région Maritime (Ogooué Maritime)	Ministère de la Santé
		Projet fourniture équipement médico-technique de Centre de Santé de SAM	30,256,895		30,256,895				RG		Région Nord (Woleu-Ntem)	Ministère de la Santé
		Projet de fourniture et installation mobilier de bureau à l'hôpital départemental du 6ème arrond à Nzeng-Ayong	38,275,500		38,275,500				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à l'Institut des maladies Infectieuses	295,850,000		295,850,000				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet Financement du PND 2024-2028			-				RG et Prêt privé	Nouveau		
		Projet Agence Française de Développement (AFD)	12,000,000,000	12,000,000,000	-	12,000,000,000			FINEX	En cours		AFD
		Projet Banque de Développement de l'Afrique Centrale (BDAC)	3,000,000,000	3,000,000,000	-	3,000,000,000			Prêt privé			BDAC
		Projet fourniture et installation incinérateur de type MP3 - 300kg/j pour déchets biomédicaux y/c construction du local technique à l'Institut des maladies Infectieuses	67,215,645		67,215,645				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet réalisation d'une guérite et contrôle d'accès à l'Institut des maladies Infectieuses	54,880,810		54,880,810				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet équipements médico-	485,375,200		485,375,200				RG		Région Libreville-	Ministère de la Santé



		techniques et divers (bloc accouchement, urgence, chirurgie, réanimation) à l'hôpital du 6ème arrond à Nzeng-Ayong									Owendo-Akanda	
		Projet aménagement d'un forage de secours en eau potable et de stockage y/c traitement à l'hôpital du 6ème arrond à Nzeng-Ayong	128,190,800		128,190,800				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet d'études et réalisation de l'alimentation en électricité à l'hôpital du 6ème arrond à Nzeng-Ayong	138,284,665		138,284,665				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet fourniture équipement médico-technique à l'hôpital d'Ebeigne	35,302,565		35,302,565				RG		Région Nord (Woleu-Ntem)	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation du Centre de Santé de Bibasse	706,906,302		706,906,302				RG		Région Nord (Woleu-Ntem)	Ministère de la Santé
		Projet d'acquisition de 20 ambulances pour les 10 régions sanitaires	974,400,000		974,400,000				RG		National	Ministère de la Santé
		Projet de réhabilitation des bâtiments abritant la DGPEF, DCAF, DCRH y/c équipement	539,424,584		539,424,584				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
		Projet d'achèvement des travaux d'extension, réhabilitation et équipement à l'hôpital du 6ème arrond à Nzeng-Ayong	453,929,646		453,929,646				RG		Région Libreville-Owendo-Akanda	Ministère de la Santé
	Axe 8:											
	Développer des politiques publiques prenant											



	en compte les déterminants environnementaux et sociaux de la santé y compris les changements climatiques et le concept « une seule santé ».											
		Total	84,547,160,049	42,189,816,495	42,357,343,554	42,189,816,495	21,178,671,777	21,178,671,777				



IV.3.4 PROTECTION SOCIALE

Tableau 18: Matrice des projets prioritaires du secteur Protection sociale

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de Financement	Statut	Zone d'intervention	Responsable d'exécution
						2024	2025	2026				
Améliorer l'accès des populations à la protection sociale	Axe 1 : Recertification du statut de GEF	Projet 1 : Lancement du RGEF II dans les 8 autres provinces	-						RG	Nouveau		Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
	Axe 2 : Renforcer la solidarité nationale	Projet 1 : Acquisition du matériel roulant de l'Ecole Nationale pour Enfants Déficiants Auditifs (ENEDA) (car de transport et un véhicule de service)	38,196,655	38,196,655		38,196,655			RG	Nouveau		Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
		Projet 2 : Acquisition du matériel roulant du centre d'accueil pour enfant en difficultés sociales (CAPEDS)	52,600,000	52,600,000		52,600,000			RG	Nouveau		Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
		Projet 3 : Equipement du bâtiment administratif du Centre Social d'Akebé	37,748,908	37,748,908		37,748,908			RG	Nouveau		Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
		Projet 3 : Equipement du Centre NDOSSY et AKOMGHA (Matériel roulant)	96,499,999	96,499,999		96,499,999			RG	Nouveau		Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
		Projet 4 : Relogement des personnes à mobilité réduite	42,000,000	42,000,000		42,000,000			RG	Nouveau		Ministère de la Santé et des



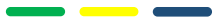
												Affaires Sociale
		Projet 5 : Réhabilitation du centre d'accueil pour enfants en difficultés sociale(CAPEDS)	317,996,774	317,996,774		117,996,774	200,000,000		RG	Nouveau		Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
	Axe 3: Renforcer la protection sociale	Projet 1: Réhabilitation de l'immeuble du Ministère des Affaires Sociales	21,901,803	21,901,803		21,901,803			RG	Nouveau		Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
		Total	606,944,139	606,944,139	-	406,944,139	200,000,000	-				



IV.4 PILIER 5- REFORMES DES INSTITUTIONS ET TRANSITION POLITIQUE

IV.3.4.1 COLLECTIVITE LOCALE

Vision	Orientations Stratégiques	Projets	Coût Total	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser	Plan d'utilisation			Source de financement	Statut	Zone d'intervention	Responsable d'exécution
						2024	2025	2026				
Aménager et développer les collectivités locales dans le cadre de la gouvernance territoriale	Axe 1 : Accessibilité des Services sociaux de base par les populations les plus déshéritées	Projet 1 :	86,479,208,000		86,479,208,000	43,239,604,000	43,239,604,000		RG	Nouveau	National	PNUD
	Axe 2 : Désenclavement des départements et des populations locales	Projet 1 :	30,050,100,000		30,050,100,000	15,025,050,000	15,025,050,000		RG	Nouveau	National	PNUD
	Axe 3 : Promotion de l'activité locale, des chaînes de valeur et de l'employabilité des jeunes	Projet 1 :	2,003,310,200		2,003,310,200	1,001,655,100	1,001,655,100		RG	Nouveau	National	PNUD
	Axe 4 : Consolidation de la décentralisation et de la conduite du développement local	Projet 1 :	1,467,426,600		1,467,426,600	733,713,300	733,713,300		RG	Nouveau	National	PNUD
	Axe 5 : Appui à la gestion du programme		7,644,765,648		7,644,765,648	3,822,382,824	3,822,382,824		RG	Nouveau	National	PNUD
	Total		127,644,810,448	-	127,644,810,448	63,822,405,224	63,822,405,224	-				



150





V.

Stratégie de financement

- Besoin de financement
- Stratégie de mobilisation
- Soutenabilité de la dette



V. STRATEGIE DE FINANCEMENT

La stratégie de financement du Plan National de Développement pour la Transition prévoit aligner tous les flux de financements possibles à mobiliser aux priorités et urgences nationales dans le respect du seuil d'endettement.

V.1 BESOIN DE FINANCEMENTS

Le cadrage macroéconomique et budgétaire 2024-2026 prévoit un niveau d'investissement de 395,3 milliards de FCFA en 2024, 574,5 milliards en 2025 et 322,9 milliards en 2026. Les prévisions des dépenses et des recettes sont basées sur une croissance de 2,8% sur la période de 2024-2026 soit 3,0% en 2024 et 2025 et 2,6% en 2026. Globalement la croissance serait tirée par le dynamisme des activités du secteur hors pétrole (3,3%) car la croissance du secteur pétrolier se situerait à -0,43%.

De manière spécifique, en 2024 elle serait tirée par le dynamisme des activités pétrolières (+2,3%) et hors pétrole (2,3%).

Par ailleurs, ces prévisions de croissance sont sujettes à deux facteurs de risque, notamment l'absence de visibilité sur la production de fer (Belinga, Baniaka) prévue sur la période 2024-2028, les difficultés d'évacuation des produits par voie ferrée et le poids important des subventions en particulier du secteur pétrolier.

Tableau 19: Perspective de croissance

Croissance au prix de 2001	2024	2025	2026	2024-2026
PIB total	3.0	3	2.6	2.8
PIB pétrole	2.3	-1.6	-2	-0.43
PIB hors pétrole	3.1	3.6	3.1	3.27
Rappel PIB marchand	3.4	3.4	2.8	3.2
PIB en valeur nominale				
PIB total	12626.8	12897.6	13285.2	12936.53
PIB pétrole	2617.7	2306,9	2070.5	2344.1

Source : cadrage macroéconomique et budgétaire 2024-2026

Les besoins de financement du PNDT se situeraient à **4536 milliards FCFA** dont 34,67% soient 1 572 milliards FCFA seraient déjà mobilisés à travers les financements extérieurs, les partenariats public-privé et les inscriptions dans la loi de finances. Le reste à mobiliser représente 65,33% soit 2 963 milliards (environ 987 milliards annuel) qui constituent le besoin de financement à combler par un recours à toutes les formes de financement possibles.



Tableau 20 : Présentation des besoins de financement par type de fonds

Types de fonds	Nombre de projets	2024-2026	2024	2025	2026
Fonds propres	249	2,045,457,766,869	743,645,846,480	744,419,386,155	557,392,534,236
FINEX	19	1,276,859,626,938	253,304,081,530	507,869,480,733	515,686,064,675
RSE	6	16,530,000,000	5,510,000,000	5,510,000,000	5,510,000,000
PPP	19	1,197,384,790,749	325,113,491,035	331,742,464,159	540,528,835,555
Totaux	293	4,536,232,184,556	1,327,573,419,046	1,589,541,331,047	1,619,117,434,467

Source : Direction Générale de la Prospective

Sur le total des besoins de financement du PNDT, le Pilier 1 « Développement des Infrastructures stratégiques » représenterait 85,4% contre 5,5% pour le Pilier 2 « Intensification de la stratégie de Diversification de l'économie, 6,4% pour le Pilier 3 « Développement social inclusif » et 2.8% pour le Pilier 4 « Réforme des institutions et transition politique ».

En outre, sur le montant des ressources déjà mobilisées, 93,7% seraient consacrés au le Pilier 1 « Développement des Infrastructures stratégiques », 0,9% au Pilier 2 « Intensification de la stratégie de Diversification de l'économie et 4,6% au Pilier 3 « Développement social inclusif ».

Concernant le montant des ressources à mobiliser, 80,8% seraient consacrés au le Pilier 1 « Développement des Infrastructures stratégiques », 8,9% au Pilier 2 « Intensification de la stratégie de Diversification de l'économie, 6,8% au Pilier 3 « Développement social inclusif » et 4.3% pour le Pilier 4 « Réforme des institutions et transition politique ».

Ainsi, ce plan met un accent particulier sur les infrastructures routières et énergétiques ayant des effets d'entraînement sur les autres secteurs.

Tableau 21 : Distributions des besoins de financements par pilier et par secteur

Piliers/Secteurs	Coût Total (2024-2026)	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser
PILIER 1: Développement des Infrastructures Stratégiques	85.3	93.7	80.8
INFRASTRUCTURES ROUTIERES	29.39	13.71	37.70
TRANSPORTS	12.41	21.11	7.78
ENERGIE	25.01	56.24	8.44
EAU POTABLE	12.27	0.76	18.38
HABITAT-LOGEMENT	6.00	1.51	8.39
SPORT	0.20	0.36	0.12
PILIER 2 : Intensification de la Stratégie de Diversification de l'Economie	5.52	0.9	8.9
FORET-BOIS	0.21	0.5	0.01
MINES	0.02	0.02	0.02



HYDROCARBURES	0.03	0.08	0
AGRICULTURE	1.29	0.17	2.16
TOURISME	0.48	0.11	0.76
ECONOMIE	1.71	0	2.79
COMMERCE	1.78	0	3.14
PILIER 3 : Développement Social Inclusif	6.37	4.6	6.8
EDUCATION	4.50	2.2	5.14
SANTE	1.86	2.32	1.65
PROTECTION SOCIALE	0.01	0.03	0
PILIER 4 : Réforme des institutions et transition politique	2.8	0.0	4.3
Aménagement et développement des territoire	2.810		4.3
TOTAL	100	100	100

Source : Direction Générale de la Prospective

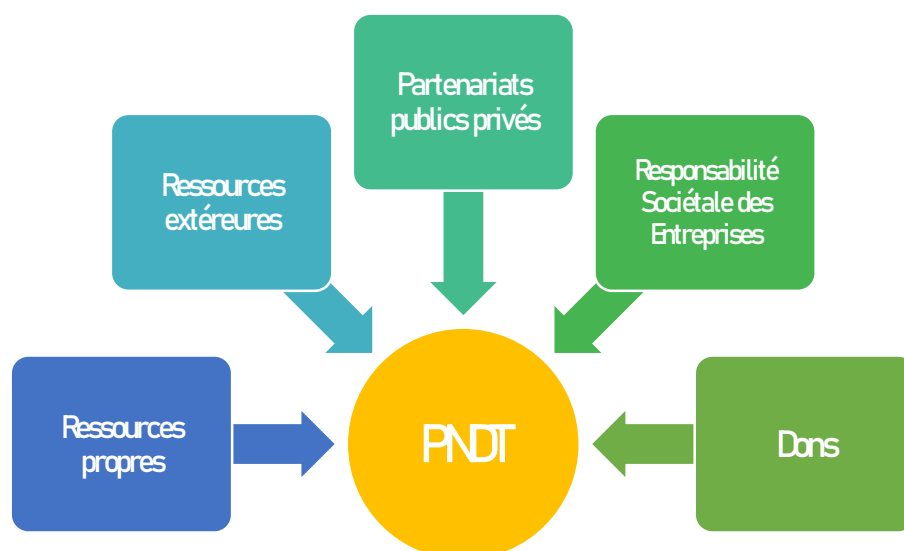


V.2 STRATEGIE DE MOBILISATION

La mise en œuvre des programmes, plans sectoriels, actions et projets du PNDT se fondera sur un schéma de financement de toutes les ressources possibles :

- Les fonds propres de la République Gabonaise ;
- Les ressources extérieures ;
- Les mécanismes de financements tirés des Partenariats Publics Privés ;
- Les financements captés au titre de la responsabilité sociétale des entreprises ;
- Les autres types de financements (dons, carbone).

Figure 9: Schéma de financement du PNDT



La mobilisation des ressources propres

Estimation des coûts pour le financement du PNDT sur fonds propres

La mobilisation des ressources propres constitue un enjeu majeur pour la mise en œuvre du PNDT du fait du caractère aléatoire du prix du baril du pétrole. Les besoins de financements sur ressources propres du PNDT seraient de l'ordre de 681 milliards de FCFA en moyenne annuel soit 21,2% de des recettes totales moyennes prévues dans le cadrage macroéconomique et budgétaire sur la période 2024-2026.

En effet, ce dernier prévoit une augmentation des recettes pétrolières de 94,0 milliards de FCFA en 2024 par rapport à la LF 2023 et une baisse en 2025 estimée à 200,4 milliards. Bien que constituant une source importante des ressources de l'Etat, il est important de rappeler qu'à cause de la volatilité des prix du baril de pétrole, la mise en œuvre des plans précédents s'est toujours heurtée à la baisse des recettes pétrolières. Le Gouvernement entend donc optimiser la mobilisation des recettes hors pétroles.



Mécanismes de mobilisation des ressources internes potentielles

Ainsi, l'optimisation des recettes hors pétrole se traduirait par une augmentation des recettes fiscales de l'ordre de 143,4 milliards en 2024 par rapport à la LF 2023. Les impôts directs seraient en hausse de 21,5 milliards par rapport à la LF 2023 et quant aux impôts indirects, elle serait de 63,4 milliards. Les autres taxes augmenteraient de 58,4 milliards de FCFA et dans le même temps la hausse des recettes douanières est projetée à 42,5 milliards en lien avec la révision des taux de droit de sortie appliquées sur le niveau de transformation de bois (3% au lieu de 0%, 5% au lieu de 3%, 8,5% au lieu de 7,5%), et la mesure sur le réajustement de l'âge limite des véhicules importés (passant de 5 à 10 ans) et de la fin des exonérations sur les intrants de ciment.

Parmi les mécanismes de mobilisation des ressources, des mesures seront prises non seulement pour contenir le déficit budgétaire et l'endettement public, mais aussi pour augmenter la mobilisation des ressources fiscales en tenant compte des mesures fiscales de réduction de la pollution de l'environnement et réduire au maximum les exonérations fiscales. Enfin, il s'agira d'augmenter également les parts de l'État dans la production et la commercialisation pétrolière et gazière. Renforcer et sécuriser les recettes fiscales de l'État, élaborer des budgets réalistes, sincères et transparents.

L'introduction de la Contribution Foncière Unique (C.F.U) et la régularisation du secteur informel s'inscrit dans le projet de digitalisation de l'économie décidé par le Gouvernement. Ce projet doit aboutir à la vulgarisation des paiements électroniques dans les commerces, quels qu'en soient leur taille ou le volume de leurs affaires qu'ils réalisent. Il permettra aussi de lutter contre l'informel qui constitue une niche potentielle de ressources financières additionnelles pour l'Etat.

De plus, la mobilisation des ressources propres pourrait se faire également par la prise en compte des mesures du FMI sur un potentiel de 18 milliards qui résulteraient d'une hausse des taux appliqués pour les droits d'accise sur les boissons alcoolisées (2,7 milliards) et sucrées (1,7 milliards); d'une hausse du taux de prélèvement de la retenue à la source de 20% à 25% pour les prestataires de service non-résidents ; (+5,7 milliards) et de la réforme de la taxe de superficie en FCFA (300, 600, 800 à 1000) (+1,43 milliards).

Toutefois, il est important de souligner que la pression fiscale projetée autour de 13% dans le cadrage macro-budgétaire restera en deçà de la norme communautaire (17%), en dépit des efforts relatifs à la hausse des recettes fiscales.

Enfin, le Gouvernement poursuivra les efforts de rationalisation des dépenses courantes et l'amélioration de l'efficacité des dépenses d'investissement. Il s'agira de mettre un accent particulier sur le train de vie de l'Etat pour réduire les dépenses de fonctionnement au profit de l'investissement.

Le financement de l'économie

Les engagements du Gouvernement portent sur : (i) le rapatriement des fonds de restauration des sites, inviter la BEAC à finaliser rapidement les discussions avec les opérateurs pétroliers et miniers dans un calendrier précis. Les ressources ainsi mobilisées seront mises à la disposition de l'économie par des mécanismes négociés avec lesdits opérateurs ; (ii) l'élargissement des activités des établissements de microfinance, créer les conditions pour améliorer la contribution des établissements de micro finance dans le financement des PME/TPE à travers l'instauration d'un partenariat ANPI/EMF et la mise en place d'un partenariat FGIS/EMF ; (iii) le développement des caisses de garantie pour les PME/PMI, renforcer l'action de la Société de Garantie du Gabon du FGIS en faveur de PME /PMI.



Le recours aux financements extérieurs

L'endettement extérieur constitue jusque-là l'un des principaux moyens de financement des infrastructures publiques. Dans le cadre de ce plan, 21 projets seraient financés par les emprunts extérieurs pour un montant total d'environ 1277 milliards de FCFA soit 425,6 milliards par an. Ce montant représenterait 18,8% des recettes budgétaires moyennes de l'Etat prévues sur la période 2024-2026.

Bien que le cadrage macroéconomique et budgétaire prévoit une baisse progressive de l'endettement passant de 56,7% en 2023 à 42,7% en 2026, toujours en deçà du critère de convergence, le recours au financement extérieurs accru nécessiterait une bonne stratégie au risque de compromettre la réalisation de certains projets en cas de suspensions des paiements, du fait de l'accumulation d'arriérés et compte tenu de la situation des marchés financiers peu favorable.

Certes les financements extérieurs constituent l'une des sources de financement de l'économie gabonaise car depuis plusieurs années, l'Etat a décidé de privilégier les marchés internationaux (régional et international) pour financer le déficit de son budget en dépit du renforcement des efforts de collecte des recettes internes.

Dans cette optique, le recours au marché international de 469,9 milliards et régional de 578,2 milliards (soit un total de 1 048,1 milliards de FCFA) permettrait de respecter les engagements de désendettement. Ainsi, les deux prochaines années (2024-2025) nécessiteraient une importante mobilisation des financements supplémentaires sur les marchés financiers pour rembourser des échéances importantes. Cependant, le contexte actuel caractérisé par un marché régional globalement saturé, des banques en manque de liquidité et les incertitudes sur l'environnement socio-économique et politiques, ne sont pas de nature à faciliter l'accès aux marchés financiers.

Néanmoins, les réformes visant à promouvoir la bonne gouvernance en cours dans tous les secteurs y compris les finances publiques, permettront de rétablir la confiance auprès des partenaires techniques et financiers. Ce qui aiderait le Gabon à retrouver sa crédibilité sur les marchés financiers.

Dans cette perspective, le Gouvernement organisera les tables rondes des bailleurs en vue de mobiliser des ressources additionnelles pour le financement des projets prioritaires.

Le recours aux Partenariats public-privé

Les ressources de l'Etat étant limitées, pour se doter d'infrastructures, le gouvernement fait recours aux financements privés notamment à travers les Partenariats Public-Privé (PPP).

Dans le PNDD, le financement de 16 projets en PPP serait estimé à 1 197,4 milliards soit 399 milliards en moyenne annuelle.

Pour accroître l'intervention du privé, l'Etat s'efforcera de renforcer l'attrait aux projets porteurs et matures dans les secteurs stratégiques (infrastructures, énergie, etc.) à financement sous la forme PPP dans le respect de la réglementation en matière de PPP au Gabon et des orientations visant à amoindrir l'incidence financière sur le cadre macro-budgétaire.



La stratégie du Gouvernement consiste à améliorer le climat des affaires à travers l'intensification du dialogue avec le secteur privé via le Haut Conseil pour l'Investissement, l'accompagnement des investisseurs, la dématérialisation et la digitalisation au service de la diversification économique.

Afin d'attirer davantage des investissements, l'État engagera également une stratégie de promotion des investissements plus active à travers la mise en œuvre des réformes autres que fiscales, notamment le respect des droits de propriété, l'accès à une énergie à faible coût et abordable, l'allègement des procédures dont les interventions porteront sur : la réglementation nécessaire à la facilitation des affaires dans le pays, l'amélioration de l'environnement des affaires par la simplification et la dématérialisation des procédures sur les indicateurs du nouveau référentiel des institutions internationales.

Aussi, l'extension du Guichet de l'investissement, permettra le renforcement de l'accessibilité du service public de formalisation des entreprises par la création d'un guichet numérique dans chaque représentation de l'ANPI.

De plus, l'Etat fera également recours aux banques locales disposant de liquidités et pouvant financer certains projets pour lesquels les études de faisabilités sont déjà disponibles. Dans cette optique le Gouvernement examinera avec le secteur bancaire gabonais les possibles de financement à moyen et long terme pour permettre la mise en œuvre des projets structurants.

Il est à noter qu'au niveau du marché interbancaire, des évolutions sont constatées. La facilité de prêt marginal a une tendance haussière sur l'exercice 2023, ce qui traduit une volonté des autorités monétaires à encourager le financement de l'économie des Etats de la CEMAC. En effet, la Banque Centrale en rachetant les titres des Banques secondaires diminue leurs excédents de liquidités pour libérer le bilan. Cela constitue une source potentielle sous les conditions du marché bancaire, de financement du PNDT.

Enfin, l'Etat devra poursuivre la stratégie de partenariat avec les grands groupes industriels et les entreprises leaders dans les secteurs stratégiques. Il s'agit notamment de la SETRAG pour la réhabilitation de la Trans-gabonaise et la Société Autoroutière du Gabon (SAG) pour la construction des infrastructures routières.

Les financements verts et climatiques : enjeux des crédits carbone

La biodiversité exceptionnellement riche du pays, le couvert forestier élevé et le faible taux de déforestation offrent d'énormes opportunités pour la conception et la mise en œuvre de modèles de développement durable innovants. Ces modèles ont le potentiel de diversifier le portefeuille économique du pays et d'améliorer la production des ressources agricoles et extractives, tout en assurant la conservation de la biodiversité, l'atténuation du changement climatique en minimisant et/ou en évitant les émissions et en réduisant les émissions du secteur forestier grâce à de meilleures pratiques forestières.

Le présent Plan National de Développement pour la Transition prévoit l'intensification de la diversification de l'économie à travers le développement des secteurs de l'économie verte dans le respect de la mise en œuvre des engagements climatiques du Gabon notamment l'Accord de Paris sur le climat à travers la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Ainsi, pour son financement, le Gouvernement compte renforcer la mobilisation des ressources par le biais des mécanismes financiers multilatéraux combinés aux financements bilatéraux via l'exploitation des poches de liquidités sous exploitées auprès des acteurs de développement ou d'institutions non partenaires. A cet effet, il existe une gamme variée de mécanismes de financement vert qui constituent des opportunités pour financer le développement.



La finance climatique sous la forme de paiements basés sur les résultats dans le cadre de l'Accord de Paris pour les stocks existants de carbone forestier et des services écosystémiques associés. Cette stratégie de financement permettra également d'opérationnaliser les processus de fiscalité verte et de budgétisation sensible au genre.

Les Fonds au titre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Le secteur privé demeure peu développé au Gabon et se caractérise par un nombre important de PME exerçant dans l'informel. Néanmoins, les entreprises du domaine pétrolier, minier et de l'industrie bien qu'en grande partie encadrées, ne contribuent pas suffisamment au développement communautaire.

Ainsi, l'utilisation de la RSE constituerait une source importante pour le financement des actions communautaires contenues dans le PNDT.

Les fonds au titre des dons

Dans sa stratégie de financement du Plan, le Gouvernement entend mettre à contribution tous les partenaires au développement notamment le système des Nations Unies, à travers la mise en œuvre du plan de cadre de coopération pour le développement durable. En effet, la stratégie de financement de ce Plan prévoit la mobilisation des ressources additionnelles au titre des engagements pris par le Gabon en matière de coopération au développement.

Dans cette optique, les autorités envisagent de mettre en cohérence les priorités nationales **inscrites dans le PNDT aux agendas 2030 et 2063 pour capter davantage les financements au titre de dons.**

V.3 SOUTENABILITE DE LA DETTE

Au cours de cette dernière décennie, la dette gabonaise a augmenté de manière significative sans avoir un impact perceptible sur le développement économique et social du pays. Devant la faiblesse d'une gestion optimale des finances publiques, le recours à l'endettement systématique a été l'option privilégiée pour financer le déficit budgétaire. Malgré ces emprunts, le Gabon reste en dessous du seuil de convergence de la CEMAC (70% du PIB) en 2023, soit 56.3%, ce qui constitue un avantage pour le financement du plan, malgré les conditions défavorables du marché régional qui s'est traduit par un faible taux de souscriptions des titres publics gabonais, en témoignent les dernières émissions.

Bien que le Gouvernement de transition se soit résolument engagé à honorer ses créanciers en effectuant un premier paiement de plus de 300 milliards de FCFA au titre des arriérés externes, le présent Plan nécessiterait la levée de fonds extérieurs sur les différents marchés financiers, toute chose qui pourrait avoir des conséquences sur la soutenabilité de la dette en l'absence d'une stratégie adéquate et adaptée.

En effet, au regard des prévisions macroéconomiques et budgétaires, les trois prochaines années s'avèrent peu favorables avec une croissance moyenne de 2.6% et des niveaux d'investissement prévisionnels en dessous de ceux prévus dans le PNDT.



En outre, La mise en œuvre de la stratégie d'endettement à moyen et long terme se détermine par une pérennité de la viabilité des indicateurs. En effet, selon les prévisions de la Direction Générale de la Dette, le taux d'endettement, passe de 54,6% en 2022 à 41,4% en 2030, soit une baisse moyenne annuelle de 13,2 points de pourcentage. Le ratio du service de la dette rapportée aux recettes budgétaires pour sa part décroît de façon constante passant de 43,0% en 2022, à 56,8% en 2025 puis 47,0% en 2026. Ce dernier diminue continuellement, pour s'établir à 34,6% en 2027, puis, 36,3% en 2030.

Les hypothèses macro-économiques sur la période 2024-2026 font ressortir une croissance essentiellement par le secteur hors pétrole, en particulier celui des mines, du commerce, des industries de transformation et des services dans un contexte de diversification de l'économie nationale. Le prix du baril de pétrole gabonais se fixerait en moyenne à 73,0 dollars américains avec un taux de change moyen du dollar américain à 587.5 FCFA. Entre 2024 et 2026, les recettes budgétaires s'élèveraient en moyenne de 21.1% du PIB et proviendraient majoritairement du secteur hors pétrole. Aussi, les dépenses primaires rapportées au PIB sur la période 2024-2026 se chiffrent en moyenne à 17.9%. Les niveaux et les conditions d'emprunt, pour la période 2024-2026, s'élèveraient en moyenne de 2.4% du PIB de la période.

Bien que les indicateurs de viabilités s'améliorent, ils restent au-dessus des seuils stratégiques arrêtés par les Autorités. Toutefois, la solvabilité et la liquidité du Gabon restent des critères clés dans l'estimation des risques que les partenaires peuvent évaluer dans le cadre d'un recours aux marchés financiers.

Ainsi, le recours à l'emprunt devrait se faire dans le respect des niveaux soutenables (respect des critères de convergence).



VI.

Cadre de mise en œuvre du Plan National de Développement pour la Transition

- DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
- GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT
DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
- PLAN DE SUIVI-EVALUATION
- CADRE DE RESULTATS



VI. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT POUR LA TRANSITION

VI.1 DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE SUIVI DU PLAN

La mise en œuvre du Plan National de Développement pour la Transition s'exécutera suivant le Principe de dialogue et l'esprit de consensus que le CTRI entend impulser à travers le Gouvernement de la Transition. Cela se reflètera dans un dispositif institutionnel inclusif qui prévoit l'implication à différentes échelles des acteurs du Gouvernement de la Transition, du Secteur Privé, des Réseaux des Organismes de la Société Civile tant au niveau central et décentralisé, sous le contrôle du Parlement.

L'architecture institutionnelle comprend ainsi :

Au niveau stratégique,

- Le Comité d'Orientation Stratégique (COS) ;
- La Plateforme de Concertation Gouvernement-PTF-Secteur privé

Au niveau opérationnel,

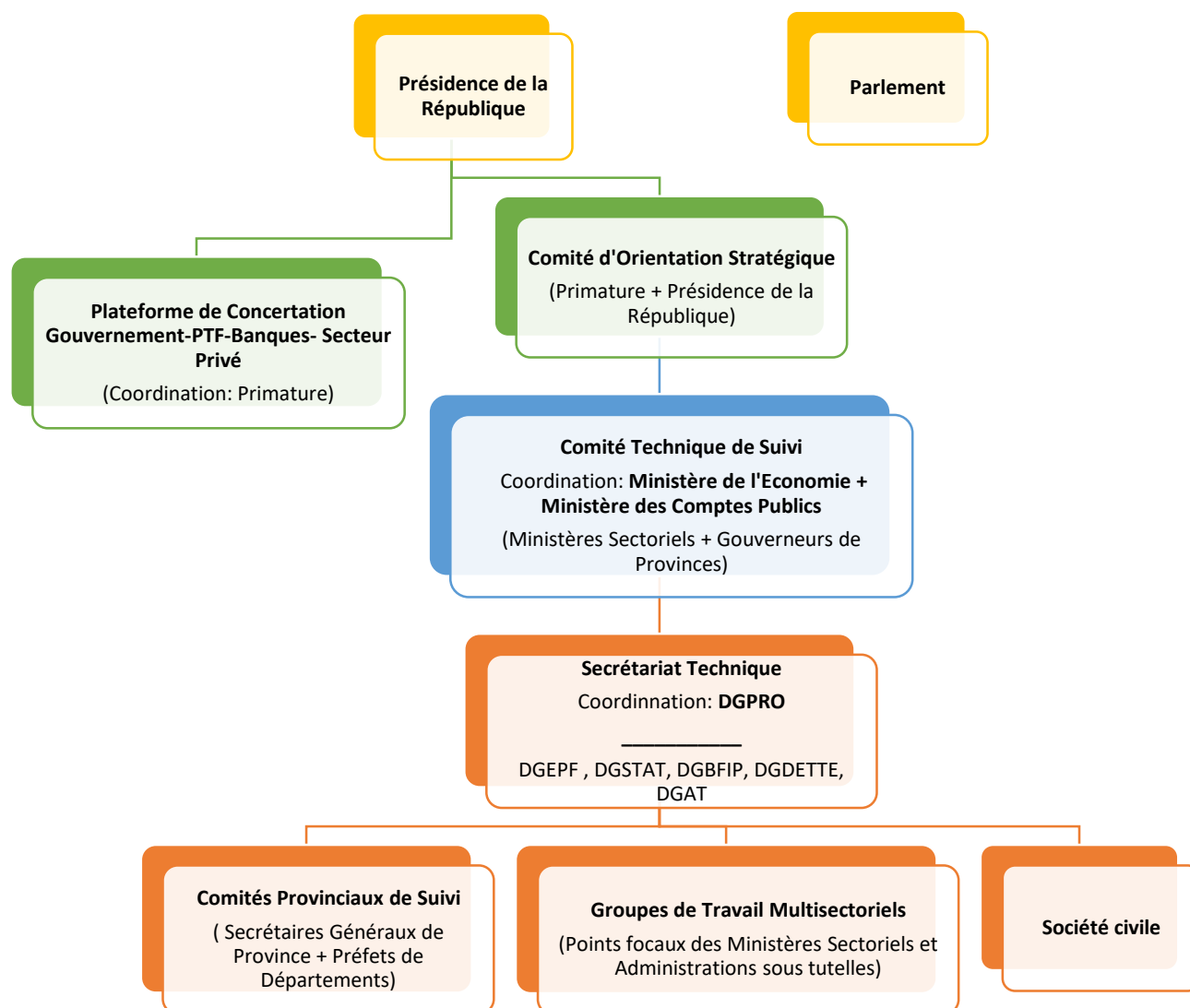
- Le Comité Technique de Suivi (CTS) ;

Au niveau fonctionnel,

- Le Secrétariat Technique ;
- Les Groupes de Travail Multisectoriels ;
- Les Comités Provinciaux de Suivi (CPS) ;
- La Société civile



Figure 10: Arrangement institutionnel de pilotage du PNDT



Source : Direction Générale de la Prospective

Le **Comité d'Orientation Stratégique (COS)** du Plan National de Développement pour la Transition est placé sous la coordination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et assisté du Directeur de Cabinet du Président de la République. Il est l'instance de haut niveau de supervision et suivi de la mise en œuvre du PNDT et sera notamment chargé de :

- Fournir des conseils stratégiques et superviser la mise en œuvre du PNDT ;
- Donner des orientations stratégiques sur le choix des projets prioritaires et fixer des indicateurs de résultats ;
- Examiner et confirmer l'orientation stratégique et l'ensemble des priorités de financement du PNDT, mobiliser les ressources nécessaires ;
- Explorer les opportunités de mobilisation des ressources visant à combler les besoins de financement non couverts et à faire évaluer les priorités de programmation ;
- Superviser le travail des groupes thématiques du Comité Technique en vue de la bonne exécution de leurs missions ;
- Valider le Plan de Travail des Groupes thématiques du PNDT ;



- Valider les rapports de suivi du PNDT.

Il comprend :

- Le Ministre de la Réforme des Institutions ;
- Le Ministre de l'Economie et des Participations ;
- Le Ministre des Comptes Publics ;
- Le Ministre des Affaires Etrangères ;
- Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales ;
- Le Ministre de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique ;
- Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le Ministre de l'Energie et Ressources Hydrauliques ;
- Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ;
- Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- Le Ministre de la Défense Nationale ;
- Le Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage ;
- Le Ministre du Commerce, des PME - PMI, Chargé des Activités Génératrices de Revenus ;
- Le Ministre des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer ;
- Le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat ;
- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre ;
- Le Ministre des Mines ;
- Le Ministre du Pétrole ;
- Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique ;
- Le Ministre des Travaux Publics ;
- Le Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités ;
- Le Ministre des Eaux et Forêt, Chargé de la Préservation de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune ;
- Le Ministre de la Culture, de la jeunesse et des Sports et des Arts ;
- Le Ministre de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Le Secrétaire Général du Gouvernement ;
- Le Président de la Chambre de Commerce ;
- Le Président de la Fédérations des Entreprises Gabonaises ;
- Le Président du Conseil Economique Social et Environnemental.
- Le Président du Haut Conseil pour l'Investissement.

La **Plateforme de Concertation Gouvernement-PTF-Secteur privé** est présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition et constitue le cadre d'échange privilégié pour discuter de la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation du PNDT, des cadres de coopérations et de l'orientation des financements privés.

Il comprend :

- L'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers ;
- La Fédération des Entreprises Gabonaises ;
- L'ensemble du réseau Bancaire au niveau national ;
- Le Haut Conseil pour l'Investissement ;
- Le Ministère de l'Economie et des Participations ;
- Le Ministère des Comptes Publics.

Le **Comité Technique de Suivi (CTS)** du Plan National de Développement pour la Transition est placé sous le Leadership du Ministre de l'Economie et des Participations, du Ministre des Comptes Publics et du Ministre Délégué à la Présidence de la Transition, Chargé de l'Intérieur et de la Sécurité. Le CTS est notamment chargé de :



- S'assurer de l'alignement des activités des agendas internationaux aux priorités des politiques nationales de développement du Gabon ;
- Appuyer l'élaboration du rapport annuel du suivi de la mise en œuvre du PNDT ;
- Etablir, sous la supervision du Comité d'Orientation Stratégique, les listes des indicateurs et des projets prioritaires ;
- Elaborer les rapports périodiques de suivi des progrès réalisés vers l'atteinte des agendas internationaux, à soumettre à la validation du Comité d'Orientation Stratégique ;
- Entreprendre toutes les autres activités que pourrait lui confier le COS.

Le **Secrétariat Technique de Suivi-Evaluation** du Plan National de Développement pour la Transition est coordonné par la Direction Générale de la Prospective (DGPRO) qui a pour mission d'animer la réflexion stratégique et d'assister le Gouvernement dans l'actualisation des plans sectoriels et des plans de développement locaux et enfin la mise à jour de toutes les données relatives aux priorités nationales en matière de développement. La DGPRO est assistée de :

- La Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP) : chargée de suivre et d'évaluer la performance et la soutenabilité des dépenses publiques à prévoir pour la réalisation du PNDT ;
- La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPPF) chargée de concevoir les stratégies économiques et sociales du PNDT et de créer les conditions d'un environnement économique attractif et compétitif pour sa mise en œuvre ;
- La Direction Générale de la Dette (DG Dette) chargée d'exécuter la stratégie d'endettement nationale par l'analyse de la soutenabilité de la dette et l'encadrement de tout projet d'endettement de l'Etat prévu dans la mise en œuvre du PNDT ;
- La Direction Générale des Statistiques (DGSTAT) chargé de produire, analyser et diffuser toutes les statistiques officielles relatives aux réalisations Plan ;
- La Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT) : chargé de coordonner l'activité des Comités Provinciaux de Suivi afin d'appuyer les collectivités locales dans l'élaboration et la réalisation de leur programme de développement et faciliter la remontée d'informations.

Les **Groupes de Travail Multisectoriels** sont organisés en groupes sectoriels composés de points focaux et d'experts des différentes administrations (publique et privée), des réseaux d'Organismes de la Société Civile, des milieux académiques, d'universitaires et d'entrepreneurs. Ces groupes contribueront, sous la coordination du Secrétariat Techniques, à rendre compte du suivi, du bilan de la mise en œuvre des politiques sectorielles et des besoins y relatifs.

Les **Comités Provinciaux de Suivi** de la mise en œuvre du Plan National de Développement pour la Transition sont constitués d'acteurs locaux (élus, administrateurs locaux et communautés locales) et sont chargés de :

- Suivre et rendre compte de la mise en œuvre du Plan d'Urgence de Développement Communautaire ;
- Contribuer à l'actualisation des Plan de Développement Locaux ;

La **Société civile**, acteur majeur du développement, accompagnera l'action du Gouvernement sur le chantier de la sensibilisation,



VI.2 GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Fonctionnement du Comité d'Orientation Stratégique

La mise en œuvre du PNDT s'exécute de manière permanente sous les orientations stratégiques du Président de la Transition. Le Comité d'Orientation Stratégique présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition et assisté du Directeur de Cabinet du Président de la République se réunit 2 fois par an, statuant sur un ordre du jour préalablement défini, élaboré et préparé par le Comité Technique et dont les dossiers y relatifs sont mis à la disposition de tous les participants au plus tard une semaine avant la date de tenue des rencontres.

Le COS peut convier à ses réunions toute personne, morale ou physique, publique ou privée, dont la contribution ou l'expertise est jugée utile, notamment les représentants des organisations de la société civile et des communautés. Le secrétariat des réunions du COS est assuré par le Cabinet Civil du Premier Ministre et ces rencontres seront sanctionnées par des procès-verbaux signés par les présidents du Comité Technique de Suivi et les secrétaires de séance.

Fonctionnement du Comité Technique de Suivi

Le Comité Technique de Suivi du Plan est présidé par le Ministre de l'Economie et des Participations, assisté par le Ministre des Comptes Publics et du Ministre Délégué à la Présidence de la Transition, Chargé de l'Intérieur et de la Sécurité. Pour cadrer de façon proactive les actions du Plan, le CTS se réunit à une fréquence de 2 rencontres par trimestre. Ses activités sont animées par les contributions des Groupes de Travail Multisectoriels dirigés par les Directeurs Généraux des administrations, les Comités Provinciaux de Suivi dirigés par les Secrétaire Généraux de Province.

Fonctionnement du Secrétariat Technique

Le Secrétariat Technique dont le leadership est assuré par la Direction Générale de la Prospective anime et coordonne au niveau fonctionnel les activités de mise en œuvre du Plan. Il se réunit tous les deux mois et facilite ainsi la remontée d'informations provenant des Groupes de Travail Multisectoriels, des Comités Provinciaux de Suivi de la mise en œuvre du Plan au niveau déconcentré et décentralisé (Plan d'Urgence de Développement Communautaire).

Figure 11: Fréquences de rencontres du dispositif institutionnel

Organes	Fréquence des rencontres	Leadership
Le Comité d'Orientation Stratégique (COS) ;	2 fois par an	Primature, Cabinet du Président de la République
La Plateforme de Concertation Gouvernement-PTF	2 fois par an	Primature
Le Comité Technique de Suivi (CTS) ;	2 fois par trimestre	Ministère de l'Economie et des Participations, Ministère des Comptes Publics, Ministère de l'Intérieur
Le Secrétariat Technique ;	Tous les 2 mois	Direction Générale de la Prospective
Groupe de Travail Multisectoriels	1 fois par trimestre	
Comités Provinciaux de Suivi	1 fois par trimestre	Direction Générale de l'Administration du Territoire + Direction Générale de la Prospective
Cellule FINEX	1 fois par trimestre	Direction Générale de la Prospective

Source : DGPRO



VI.3 PLAN DE SUIVI-EVALUATION

Stratégie de suivi du PNDT

Dans un souci de rationaliser les activités de coordination du développement national, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan National de Développement pour la Transition intégrera les cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable (ODD) et le cadre de résultats du Plan (voir en annexe) s'alignera ainsi à celui du Plan-cadre de coopération du Système des Nations Unies, formulé pour la période 2023-2027.

La Secrétariat Technique assura les exercices continus d'actualisation et d'alignement de la vision et des axes stratégiques sectoriels portés par le Plan aux ODD. Ils seront accompagnés d'un cadre de mesures d'indicateurs et de cibles nationales de chaque politique sectorielle.

Rapports de suivi-évaluation du PNDT

Le système d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre du PNDT prévoit périodiquement l'élaboration de rapports d'étapes et d'avancement au niveau sectoriels et également des rapports annuels au niveau global.

Rapports sectoriels et locaux

Le suivi et le rapportage de la mise en œuvre du PNDT se fera tout d'abord au moyen de rapports d'avancement sectoriels qui rendront compte, tous les six (6) mois, des efforts de réalisation de chaque politique. Au niveau décentralisé, des rapports d'avancement locaux permettront de mesurer le niveau d'implémentation du PNDT et de la mise en œuvre du Plan d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) auprès des collectivités locales.

Rapports annuels et global

Les rapports sectoriels et locaux consolidés serviront à produire à la fin de chaque cycle annuel, des rapports annuels de mise en œuvre du Plan qui présenteront le niveau de réalisation des réformes et d'atteinte des cibles, l'analyse des écarts développement, les recommandations et les perspectives correctives à apporter à l'exécution du Plan.

Le Rapport National de mise en œuvre globale du PNDT2024-2026 interviendra à la fin 2026 et fera le bilan des trois années d'exécution du Plan.

Figure 12: Livrables prévus pour le suivi-évaluation du PNDT

Livrables	Echéances	Responsables
Rapport National de Mise en Œuvre du PNDT 2024-2026	A la fin 2026	Comité d'Orientation Stratégique <u>Coordination</u> : Primature/ DCP
Rapport Annuel de Mise en Œuvre du Plan	A la fin de chaque cycle annuel sur la période 2024-2026	Comité d'Orientation Stratégique <u>Coordination</u> : Primature/ DCP
Rapport d'Avancement Sectoriel Consolidés	A la fin de chaque semestre sur la période 2024-2026	Comité Technique de Suivi <u>Coordination</u> : MEP/MCP,MDPCI
Rapport d'avancement sectoriel		Groupe de Travail Multisectoriels <u>Coordination</u> : DGPRO/ DGEPPF, DGSTAT, DGDETE, DGBFIP, DGAT
Rapports d'avancement au niveau provincial		Comités Provinciaux de Suivi <u>Coordination</u> : DGPRO

Source : DGPRO





VI.4 CADRE DE RESULTAT DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

AXE STRATEGIQUE 1 - INTENSIFICATION DE LA STRATEGIE DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE

DOMAINES	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	RESULTATS ESCOMPTEES	INDICATEURS GLOBAUX	ETAT DE REFERENCE	CIBLES 2026	RESPONSABLES
HYDROCARBURES	8 ; 9 ; 7 ; 17 ; 12 ; 16	La promotion d'une industrie pétrolière autochtone				Ministère du Pétrole, Ministère de l'Economie et des Participations
	4 ; 5 ; 8 ; 10 ; 12 ; 16	Le développement des compétences locales				
MINES	9 ; 11 ; 12 ; 16 ; 17	L'amélioration de la gouvernance du secteur minier	Effectivité des textes d'application du Code Minier	-	-	Ministère des Mines, Ministère de l'Economie et des Participations, ITIE-Gabon
	9 ; 11 ; 12 ; 16 ; 17	L'amélioration du suivi et du contrôle des activités minières	Progrès dans la mise en œuvre de la norme Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) relative à la transparence dans la gestion des revenus tirés de l'Extraction des ressources naturelles	Non disponible	Moyen	
	8 ; 9 ; 12 ; 16 ; 17	L'amélioration de la connaissance du potentiel géologique et minier	Nombre d'étude de prospections minières réalisées en vue de l'exploitation de nouvelles ressources	-	-	
FORÊT-BOIS	1 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17	La réalisation de l'optimisation de la forêt	Volume de production forestière (m³)			Ministère des Eaux et Forêt, Chargé de la Préservation de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune ; Ministère de l'Economie et des Participations
			Nombre d'usine de plaquage de bois installées et fonctionnelles			
			Aménagement durable Forêt certifiée	21,3 (2022)	50	
	1 ; 5 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17	Le maintien de l'intégralité de l'écosystème forestier national	Surface forestière sous aménagement durable ou certification indépendante en proportion de la surface concédée (%)	76 (2022)	100	
			Surface marine protégée en proportion de la surface totale (%)	26 (2021)	30	
	1 ; 5 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17	La lutte contre l'exploitation forestière illégale	Existence du Système de Contrôle de la légalité et la traçabilité des Bois du Gabon (SCLT-Gabon)	Non (2023)	Oui	
			Effectivité du Label « Bois du Gabon »	Non (2023)	Oui	
AGRICULTURE ET ELEVAGE	1 ; 2 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 12 ; 16 ; 17	La cartographie des terres agricoles rurales	Nombre de plantations opérationnelles			Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;



			Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable (%)			Ministère de l'Economie et des Participations
			Surfaces viabilisées (ha)			
	1 ;2 ;8 ;9 ;12 ;13 ;16 ;17	Le développement d'un système de semences performant	Accès des petits exploitants aux semences (%)			
	8 ;9 ;12 ;16 ;17	La structuration des acteurs agricoles	Nombre de chaînes de valeur agricole durable mis en place et fonctionnel	5 (2022)	17	
			Nombre de personnes bénéficiant de nouveaux emplois dans le secteur agricole			
			Nombre de nouvelles initiatives pour la promotion de la production agricole utilisant le savoir-faire endogène des communautés locales	2 (2022)	6	
			Existence des systèmes fonctionnels d'alerte précoce pour la réduction des risques climatiques	Non (2022)	Oui	
TOURISME	9 ; 12 ; 16 ;17	L'amélioration des conditions d'exploitation				Ministère du Tourisme et de l'Artisanat; Ministère de l'Economie et des Participations
	5 ; 8 ; 10 16 ;17	La rénovation du cadre institutionnel et légal du tourisme				
	5 ; 8 ;10	La valorisation des ressources humaines	Proportion des emplois touristiques dans l'emploi total			
			Nombre de guides touristiques formés			
	8 ; 9 ; 16 ; 17	La création d'une offre touristique de qualité				
	16 ;17	La garantie d'un financement pérenne	Proportion du budget allouée au secteur tourisme			
		La création des Zones d'Intérêts Touristiques (ZIT)	Nombre de ZIT fonctionnelles			
CLIMAT DES AFFAIRE	8 ; 9 ; 16 ; 17	Le développement des infrastructures et la mise aux normes des équipements touristiques	Proportion d'infrastructures touristiques aux normes			Ministère de l'Economie et des Participations
		L'intensification du dialogue Public-Privé				
		L'accompagnement des investisseurs				
		La dématérialisation et la digitalisation au service de la diversification économique				



AXE STRATEGIQUE 2 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES

DOMAINES	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	RESULTATS ESCOMPTEES	INDICATEURS	ETAT DE REFERENCE	CIBLES 2026	RESPONSABLES
INFRASTRUCTURES ROUTIERES	9 ; 11 ; 13 ; 17	Etudes de faisabilité sur certaines routes nationales	Nombre d'études de faisabilité exécutées			Ministère des Travaux Publics
	8 ; 9 ; 11 ; 13 ; 16 ; 17	Aménagement et réhabilitation des routes nationales prioritaires	Voiries (Km)	10 348 km (2023)		
			Linéaires de réseau routier pavés (Km)			
			Nombre d'aires de stationnement créées			
			Linéaire de routes piétonnes construites (Km)			
			Nombre de passerelles			
TRANSPORT FERROVIAIRE	8 ; 9	Améliorer l'offre de services de transports voyageurs	Nombre de passagers			Ministère des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer ; Ministère de l'Economie et des Participations
	9 ; 17	Restaurer la capacité et la maintenance de la voie	Linéaire réhabilité (km)			
	8 ; 9 ; 10 ; 16 ; 17	Accompagner la croissance des opérateurs économiques	Volume de fret (en millions de tonnes)			
TRANSPORT MARITIME	9 ; 16 ; 17	La restauration et le renforcement de l'action régaliennne en matière de gestion portuaire				
	8 ; 9 ; 16	L'optimisation et la sécurisation des recettes de l'Etat				
	4 ; 5 ; 8 ; 16	Le développement du capital humain				
	8 ; 9 ; 16	La mise en conformité des installations portuaires				
	8 ; 9 ; 16	La simplification des procédures				
ENERGIE	7 ; 8 ; 9 ; 12 ; 13 ; 16 ; 17	L'Amélioration de la Gouvernance du secteur	Effectivité des textes d'application du Code de l'électricité			Ministère de l'Energie et
	7 ; 8 ; 9 ; 12 ; 13 ; 17	Le Développement d'une offre énergétique abondante, compétitive et durable	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)			



			National Urbain Rural	91 98 24 (2019)		Ressources Hydrauliques
			Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie (%)	89,9 (2018)		
			Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)], %PIB	6,6		
			Puissance installée du parc d'énergie renouvelable dans les pays en développement (en watts par habitant)	157 (2018)		
	7 ; 8 ; 9 ; 12 ; 13 ; 16 ; 17	L'accroissement de l'accès aux services de l'électricité et la mise en place d'un marché national de l'électricité connecté aux marchés sous régionaux	Linéaire de réseau HTA/BT installés (Km)			
			Nombre de postes HTA/BT construits			
			Nombre de mini centrales électriques installées			
			Nombre de mini centrales électriques réhabilitées			
			Nombre de postes d'éclairage public installés			
			Nombre de branchements en électricité effectués			
			Nombre de lampadaires installés			
	7 ; 8 ; 9 ; 12 ; 13 ; 16 ; 17	La Promotion de l'efficacité énergétique	Plan National d'Efficacité Énergétique (PNEE)	Non (2023)	Non	
EAU POTABLE	6 ; 8 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 16 ; 17	La Gouvernance de l'eau				
	16 ; 17	L'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)				
	6 ; 8 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 16 ; 17	Développement des programmes de mise en valeur des ressources en eau				
	4 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10	Renforcement des capacités par la formation, l'éducation et la recherche-développement				
HABITAT ET LOGEMENT	1 ; 9 ; 10 ; 11 ; 13					Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre



SPORT ET JEUNESSE	3 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 16	La vulgarisation de la pratique du sport sainement en toute sécurité				Ministère de la Culture, de la jeunesse et des Sports et des Arts
		La promotion de la pratique du sport dans un cadre propice pour chaque riverain				
		La contribution au développement de la cohésion sociale et du bien-être				
NUMERIQUE	2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17	Accélération et optimisation du développement des infrastructures numériques structurantes				
		Renforcement de la coopération internationale en matière de développement des TIC				
		Stimulation et accélération du développement de l'entrepreneuriat numérique, l'innovation et le commerce électronique				
		Optimisation de la digitalisation des services publics	Proportion de la population utilisant internet (%)	(62%) 2020,		
		Renforcement du cadre réglementaire et légal favorable à l'éclosion du numérique				

AXE STRATEGIQUE 3 - DEVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF

DOMAINES	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	RESULTATS ESCOMPTEs	INDICATEURS GLOBAUX	ETAT DE REFERENCE	CIBLES 2026	RESPONSABLES
EDUCATION	4 ; 16 ; 17	Le Renforcement de la gouvernance et du pilotage du système éducatif	Pourcentage des redoublements (%) Primaire Secondaire général Enseignement technique	17 14 20 (2020)	9 7 10	Ministère de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique
	4 ; 5 ; 9 ; 10	Amélioration de la qualité des enseignements et de l'accès à l'éducation				
	4 ; 5 ; 9 ; 16 ; 17	Les réformes pédagogiques.				



	4 ; 5 ; 9 ; 10	Amélioration du cadre de vie scolaire	Proportion d'établissements scolaires offrant des services essentiels (%) en électricité Préscolaire Primaire Secondaire Enseignement technique	86 81 97 100 (2018-2019)	95 95 100 100	
			Proportion d'établissements scolaires offrant des services essentiels (%) en eau Préscolaire Primaire Secondaire Enseignement technique	81 70 97 93 (2018-2019)	90 85 100 100	
			Proportion d'établissements scolaires offrant des services essentiels (%) en sanitaires séparés Préscolaire Primaire Secondaire Enseignement technique	78 73 80 96 (2018-2019)	85 85 90 100	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 16	La diffusion des activités universitaires et scientifiques sur l'ensemble du territoire				Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
		L'efficience dans la gouvernance de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique				
		Les Synergies entre établissements d'enseignements supérieur, institutions de recherche et le monde économique et social. Aussi, la modernisation de l'enseignement supérieur (réorienter les flux d'étudiants vers les STIM				
		Le renforcement, la formation initiale et le recrutement des enseignants dans les filières STIM constituent des priorités pour le Gouvernement				
FORMATION PROFESSIONNELLE	4 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 16	Réorganisation de la gouvernance administrative de la formation professionnelle				Ministère de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique
		Optimisation de l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale				



		Mise en place d'un cadre de références dédié aux partenariats et à la coopération				
		Promotion et la mise en œuvre d'une politique active d'insertion, et de réinsertion par une implémentation				
	4 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 16	Arrimage du fonctionnement de l'Agence et des Centres de Formation aux standards de Gestion par objectifs de performance				
PROTECTION SOCIALE	5 ; 3 ; 8 ; 10 ; 16	Renforcement de la solidarité nationale ;				
		Renforcement de la protection sociale				
SANTÉ	3 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 16	Renforcement de la gouvernance du système de santé				Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
		Progrès vers la couverture sanitaire universelle	Taux de couverture sanitaire universelle (%)	49 (2020)	70	
		Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie				
		Intensification de la lutte contre la maladie				
			Incidence du VIH pour 1 000 habitants	1,5 (2021)	0,2	
			Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	67 (2021)	13,8	
		Renforcement du système national d'information sanitaire y compris de surveillance épidémiologique	Existence et fonctionnement efficace de plans d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique	Non (2022)	Oui	
		Préparation de la riposte aux flambées épidémiques et améliorer la performance et la résilience du système de santé face aux urgences de santé publiques et aux chocs extérieurs	Taux de couverture vaccinale complète chez les enfants de moins d'un an (%)	32 (2020)	80	
		Opérationnalisation des départements sanitaires par le développement des Soins de Santé de Primaires et la participation communautaire	Couverture des services de santé essentiels (%)	78 (2019)	85	
			Nombre de capacités essentielles du Règlement Sanitaire International qui sont au moins au niveau 3	2 (2022)	15	
			Densité du personnel de santé pour 10 000 habitants	3,2 (2020)	4	
	3 ; 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 13 ; 16 ; 17	Développement des politiques publiques prenant en compte les déterminants environnementaux et sociaux de la santé y compris les changements climatiques et le concept « une seule santé »	Existence de plateformes basées sur l'approche Une Seule Santé (One Health)	Non (2022)	Oui	



AXE STRATEGIQUE 4 – RENFORCEMENT DE LA DURABILITE ENVIRONNEMENTALE ET RESILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUE

DOMAINES	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLES	RESULTATS ESCOMPTEES	INDICATEURS GLOBAUX	ETAT DE REFERENCE	CIBLES 2026	RESPONSABLES
GESTION DE LA BIODIVERSITE	1, 2, 8, 10 ; 15	Réduction des contre les conflits Homme-Faune				Ministère des Eaux et Forêts, chargé de la préservation de l'environnement; du climat et du conflit homme-faune ; Agence National des Parcs Nationaux ; Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales
	1, 2, 8, 14 ; 15, 16	Lutte contre l'exploitation illégale des espèces				
	13 ; 15 ; 16 ; 17	Mise en œuvre un système national de surveillance des ressources naturelles	Surface des zones forestières en proportion de la surface terrestre Proportion des sites important pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouve dans les aires protégées (par type d'écosystème) /proxy en milliers d'ha). (5 900 : 22% de superficie qui prennent en compte les superficies des parcs nationaux terrestres, arboreta, réserves) Progrès vers la gestion durable des forêts (% de la surface forestière concédée)	88%		
	8, 15, 16, 17	Elaboration d'un Plan de financement pour la biodiversité		5900 (2020)		
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1, 2, 3, 9, 12, 13	Amélioration de la gouvernance de l'environnement				Ministère des Eaux et Forêts, chargé de la préservation de



	2, 8, 10, 15 ; 16 ; 17	Finalisation du Plan National d'Affectation des Terres				l'environnement; du climat et du conflit homme-faune
	8 ; 9 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15	Mise en place des polices environnementale				
	2;8 ; 12 ; 13 ; 14 ; 16 ; 17	Elaboration d'une base de données de gestion des informations sur l'environnement				
CHANGEMENTS CLIMATIQUE	7 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16	Renforcement la réglementation sur les changements climatiques				Ministère des Eaux et Forêts, chargé de la préservation de l'environnement; du climat et du conflit homme-faune ; Conseil National Climat ;
	7 ; 9 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16	Renforcement du cadre de financement des politiques d'adaptation et d'atténuation				
	2 ; 7 ; 9 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16	Appui à la mise en œuvre des actions de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN)	Total des émissions annuelles de gaz à effet de serre — Emission d'oxyde nitreux agricole (en milliers métriques d'équivalent CO2) Emission de CO2 (tonne métrique par habitants) Accès à des combustion et techniques de cuisson propre (en % de population totale) Production d'électricité à partir des sources d'énergie renouvelable hors énergie hydro-électriques (% du total)	— 340,0 (2012) 390,0 (2015) 330,0 (2018) 3,3 (2012) 2,8 (2015) 2,2 (2018) 0,6 (2012) 0,6 (2015)		
GESTION DES RISQUE DE CATASTROPHES	13 ; 17	Renforcement de la gouvernance gestion des risques de catastrophe				Ministère des Travaux Publics ; Ministère délégué à la Présidence de la République, chargé de l'Intérieur et de la Sécurité ; Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques
	13 ; 17	Renforcement la prévention et la gestion des catastrophes	Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes	52 (2014) 47 (2016) 44 (2018)		
	6 ; 8 ; 11, 13 ; 17	Aménagement des bassins versants				
	6 ; 11, 13 ; 17	Extension du réseau national d'hydrométéorologie				



AXE STRATEGIQUE 5 – REFORMES DES INSTITUTIONS ET TRANSITION POLITIQUE

DOMAINES	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEURS GLOBAUX	ETAT DE REFENCE	CIBLES 2026	RESPONSABLES
DIALOGUE NATIONAL ET CONSULTATION PUBLIQUE	16 ; 17	Convocation du Débat National	Effectivité des assises nationales			Ministère de la Réforme des Institutions
REFORMES DES INSTITUTIONS ET MODERNISATION DE L'ETAT	16 ; 17	La restauration des Institutions				Ministère de la Réforme des Institutions
	16 ; 17	Revue générale des missions et programmes publics				Ministère des Comptes Publics
	16 ; 17	Assainissement des finances publiques				Ministère des Comptes Publics
	16 ; 17	Amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption				Ministère de la Réforme des Institutions
	9 ; 10 ; 11 ; 16 ; 17	Développement de la déconcentration et de la décentralisation pour une meilleure gouvernance territoriale.				Ministère Délégué à la Présidence, en charge de l'Intérieur
			Proportion des services intégrant des procédures dématérialisées (%)	-		
	16 ; 17	Amélioration du pilotage sectoriel et l'articulation globale de mise en œuvre du Plan				Ministère de l'Economie des Participations
TRANSITION POLITIQUE	16 ; 17	Adoption d'une nouvelle Constitution				
	16 ; 17	Réformes du Code Electoral				
	16 ; 17	Organisation des élections				



VI.

CONDITIONS DE REUSSITE DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMEN T POUR LA TRANSITION

- FACTEURS DE RISQUES
- FACTEURS DE SUCCES



Pour sa mise en œuvre, le Plan National de Développement pour la Transition va nécessiter de prendre en compte des facteurs de risques et de succès qui peuvent influencer positivement ou négativement sa trajectoire de réalisation.

VII.1 FACTEURS DE RISQUES

Les principaux risques qui pourraient survenir durant la période de la Transition et ainsi entraver la mise en œuvre du Plan National de Développement pour la Transition sont à la fois d'ordre externes et internes.

VII.1.1 FACTEURS DE RISQUES EXTERNES

Risques diplomatiques

Après la prise de pouvoir du 30 août 2023 par les Autorités militaires réunies au sein du CTRI, les relations diplomatiques se sont quelque peu refroidies entre le Gabon et la Communauté internationale, mais également au niveau régional avec les sanctions et mesures conservatoires aussitôt prises par la CEEAC. Malgré la série de visites d'Etat conduites par S.E. Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, l'on note encore des réticences notamment de quelques instances et institutions internationales, avec pour conséquence la suspension des appuis extérieurs. Cela pourrait influencer négativement la mise en œuvre des projets communautaires et autres partenaires internationaux.

Risques économiques

En plus des risques diplomatiques, le PNDT pourrait se heurter à court terme à une augmentation de la volatilité des taux d'intérêts qui in fine pourraient impacter le financement des urgences prioritaires de développement. D'où la nécessité pour les Autorités de la Transition de renforcer les initiatives visant le renforcement de la stabilité et de la confiance notamment vis-à-vis des partenaires financiers et prêteurs traditionnels.

Risques Financiers

A la lumière du graphique ci-dessous, l'encours moyen mensuel de la facilité de prêt marginal est passé de 383,2 milliards, en février 2023, à 735,8 milliards en septembre 2023 (+92,01%), tandis que le volume moyen des emprunts interbancaires a régressé de 556,4 milliards, en



février 2023, à 437 milliards en septembre 2023 (-21,50%), traduisant un renchérissement du coût des ressources pour les banques de la sous-région.

Les ressources utilisées récemment par les Banques pour l'achat des titres publics proviennent en majorité de la Banque Centrale et donc il y a un risque important liée au financement de l'Etat si la Banque Centrale modifie sa politique monétaire. En effet si la Banque Centrale devrait prendre des mesures visant à limiter la liquidité bancaire cela devient de facto un risque pour le financement de l'Etat.

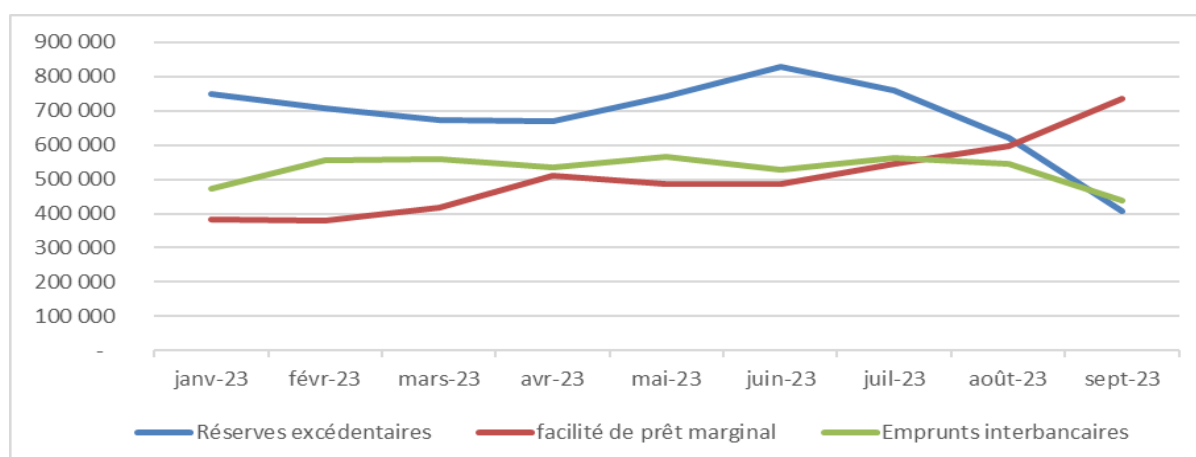
Par conséquent, la stratégie pour atténuer ce risque serait de procéder à un rachat de titres par la Banque Centrale afin de libérer le bilan des banques en leur donnant de la liquidité.

En définitif, le vrai facteur de risque au niveau régional est l'orientation de la politique monétaire qui en cas de changement se répercutera sur le Gabon et tous les autres Etats de la CEMAC.

Toutefois, l'excédent des liquidités des banques commerciales pourraient, sous les conditions requises, être mises à contribution pour financement le PNDT ou dans le meilleur des cas, les plans de développement futurs.

Evolutions des réserves, des Facilité de Prêt Marginal et des Emprunts interbancaires

graphique 7: Evolutions des réserves, des Facilité de Prêt Marginal et des Emprunts interbancaires



Source : BEAC.

En outre, la note de crédit de Fitch pour le Gabon a été publiée pour la dernière fois à B- avec perspective de surveillance négative. En général, une notation de crédit est utilisée par les fonds souverains, les fonds de pension et d'autres investisseurs pour évaluer la solvabilité du Gabon, ayant ainsi un impact important sur les coûts d'emprunt du pays.

Or, le portefeuille projets du PNDT prévoit un financement extérieur à 42.19% du budget total, ce qui constitue un risque important.



VII.1.2 FACTEURS DE RISQUES INTERNES

Risques économiques

La forte dépendance de l'économie gabonaise aux revenus tirés de l'activité pétrolière et minière constitue un risque économique majeur quant aux recettes tributaires de la fluctuation sur les marchés financiers. De plus, les faiblesses dans la mobilisation des recettes fiscales et douanières peuvent constituer un risque dans le financement du développement. Des efforts devront être fournis dans la structuration du secteur informel.

Par ailleurs, concernant la mise en œuvre et la pérennisation des projets de développement, un des risques serait la mobilisation des fonds de contreparties financières de l'Etat et les faiblesses dans l'appropriation des procédures de décaissements par les Unités de Gestion des Projets.

Risques sociaux

Les contraintes d'ordre sociales (emploi, eau, énergie, éducation, santé...Etc.) font partie des urgences de développement les plus marquées au Gabon. Le chômage chez les jeunes et toutes les difficultés de nature économique qu'il entraîne sont susceptibles de fragiliser la paix sociale et d'entraver la mise en œuvre du PNDT et de l'Agenda du Gouvernement de la Transition. Apporter une réponse structurée à ces urgences peut contribuer à réduire la survenance de ce risque.

Risques politiques

L'activité politique au niveau national s'articule essentiellement autour du chronogramme de la transition politique qui prévoit l'organisation d'un Dialogue National et une phase de consultation publique jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution. Les recommandations du Dialogue National pourraient remettre en cause les priorités du PNDT et sa mise en œuvre harmonieuse dépendra grandement de la bonne conduite de cet agenda politique.

Risques institutionnels

Le PNDT pourrait être impacté négativement par les risques de gouvernance institutionnelle liés aux lenteurs couramment enregistrées dans les procédures administratives et à la discontinuité dans le suivi des dossiers d'urgence. La pratique des changements institutionnels dans la haute Administration, si elle n'est pas interrompue, pourrait grandement contribuer à ces dysfonctionnements.

Un des risques majeurs réside également dans l'absence d'un dispositif institutionnel de planification pour assurer la coordination générale des activités liées à la mise en œuvre du PNDT. L'atteinte des objectifs de développement et la réalisation des projets de développement en dépendent. Un tel environnement institutionnel commande également l'établissement d'un cadre de résultats rigoureux devant faciliter l'évaluation de la mise en œuvre des projets.

Risques environnementaux



Le Gabon est ouvert sur la face Atlantique avec plus de 800 km de trait de côte et se caractérise par une importante variabilité climatique. Cela implique l'exposition du pays aux chocs potentiels avec des impacts tels qu'ils pourraient constituer un risque dans la conduite du PNDT, en ce sens que les cas de catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, etc.) peuvent entraîner une mobilisation et une réallocation en urgence de financements prévus à d'autres fins.

VII.2 FACTEURS DE SUCCES

Engagement politique

La volonté politique constituera le premier facteur de succès dans la mise œuvre du PNDT. Si les Autorité de la Transition, en l'occurrence le Président de la République et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition, mettent un point d'honneur à répondre de manière ciblée aux principales demandes populaires pour garantir la paix sociale et la restauration des institutions dans le respect du jeu démocratique notamment à travers un cadre de dialogue multipartite, le PNDT s'exécutera en toute harmonie. La stabilité du Gouvernement de la Transition sera également le gage d'une continuité dans la gestion du service public.

Mobilisation des ressources

La maîtrise et la mise en cohérence de tous les flux de financements avec les urgences du développement socio-économique et environnemental du Gabon constituera un important facteur de succès. Dans ce sens, le PNDT se doit d'être l'outil de référence dans la mobilisation des fonds pour répondre aux besoins identifiés. La mise en place d'un Cadre National de Financement Intégré (CNFI) à développer avec l'appui du Système des Nations Unies, devrait permettre de répondre à ces urgences.

Le respect des échéances des décaissements passe par la mise à disposition des fonds pour les projets retenus qui doit respecter le principe du juste à temps pour ne pas mettre en péril l'exécution desdits projets.

Appropriation du PNDT

L'exécution du PNDT devra impliquer tous les acteurs du développement au niveau national : Administration public, Secteur Privé, Institutions, Milieux Académiques, Partenaires Techniques et Financiers, les Organismes de la Société Civiles, les Collectivités Territoriales. Cela implique un travail permanent d'inclusion, de sensibilisation, de communication et de transparence sur les initiatives entreprises, les résultats attendus et ceux obtenus.



Consolidation de la chaîne Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation

Le retour à un mode de développement privilégiant les exercices de planification stratégique sera un des facteurs majeurs pour inscrire les actions du PNNDT dans une logique de gestion axée sur les résultats. Une articulation améliorée entre les processus d'évaluation des besoins (CDMT) des institutions et de programmation budgétaire (CBMT) seront la base de l'efficacité de l'action publique et de mise en œuvre des projets de développement.

Il faudrait pour la mise en œuvre du PNNDT renforcer les missions et les capacités de la Direction Générale de la Prospective qui assurera la coordination et le suivi du PNNDT. La Direction Générale de la Prospective sera chargée de la veille informationnelle ainsi que du suivi de l'exécution des projets. Elle aura pour mission d'alerter les Autorités pour une prise de décision rapide en cas de difficultés.



ANNEXES

LISTE DES PROJETS FINANCES SUR FONDS PROPRES

Projets	Coût Total	Responsable d'exécution
Valorisation du tourisme religieux (Etude/conception d'un circuit touristique sur les traces de l'exil de Cheick Ahmadou BAMBA (1895-1902)	1 800 000 000	Ministère du Tourisme
Sur les traces de KADJO AMANGOUA	1 100 000 000	
Valorisation de l'île Almamy SAMORY TOURE	1 800 000 000	
Promotion de la destination Gabon	2 250 000 000	AGATOUR
Elaboration de la Cartes touristiques	35 080 220	AGATOUR, Institut National de Cartographie
Projet sur le Complexe de NGOUTOU	300 000 000	Direction Générale des Mines et de la Géologie
Projet de MBOMO NORD	300 000 000	Direction Générale des Mines et de la Géologie
Accréditation du laboratoire d'analyse des hydrocarbures (JETA 1)	200 000 000	Ministère du Pétrole
Construction d'un bâtiment annexe (R+2) abritant les nouveaux laboratoires et bureaux	1 004 712 588	Ministère du Pétrole
Réhabilitation des anciens laboratoires	200 000 000	
Etudes d'auscultation des ponts de Lambaréné, de Kango, de Franceville, de Mouila, de Tchibanga, de Makokou et de Koulamoutou	2 700 000 000	
Travaux de réhabilitation des ponts de Lambaréné et de Kango	72 000 000 000	
Travaux du pont sur la rivière Mougostsi à Tchibanga	4 280 000 000	
Etudes techniques du pont sur la Louétsi à Idembé	150 000 000	
Etudes techniques du pont sur la Nyanga à Mougagara	1 000 000 000	
Travaux des voiries prioritaires du CTRI (Petit marché de Bel Air Dida Diba - Lycée Public de Bel Air ; Route Cap Caravane ; Stade de l'Amitié à Agondjé - Carrefour Mvanayong - Carrefour Alidou - Entrée Cité de la GR, Carrefour Alidou - Carrefour Chantal ; Voie de dégagement Montagne Sainte - camp de police ; Bikélé - Bizango ; Accès Débarcadère de Bambouchine) voiries du Grand Libreville	18 308 999 999	
Travaux d'aménagement de la route Sibang - Bambouchine	11 000 000 000	
Travaux de modernisation et de réhabilitation des voiries urbaines	150 000 000 000	
Etudes d'auscultation ou de faisabilité technique de 665 km des tronçons Bifoun – Lambaréné, Mitzic – Oyem – Eboro, Alembé – Carrefour Leroy – Mikouyi et Mbigou – Malinga – frontière Congo	3 716 400 000	



Travaux d'aménagement du contournement de la ville d'Oyem	12 750 000 000	
Travaux de réhabilitation du tronçon Bifoun-Lambaréné	45 600 000 000	
Travaux d'aménagement de la route Ntoun-Cocobeach	68 800 000 000	
Travaux d'aménagement des tronçons Oyem - Assok Medzeng, Zogogone-Mvane et la construction du pont sur le Woleu	62 245 774 000	
Travaux de réhabilitation sur Nsilé – Bifoun	28 688 662 293	
Travaux de réhabilitation sur Bifoun – Ndjolé	41 779 693 675	
Travaux de réhabilitation des bâtiments des subdivisions et des Directions provinciales	15 000 000 000	
Travaux de construction des logements du PCR	46 432 694 889	BDEAC
Travaux d'aménagement bassin versant de Terre Nouvelle	18 664 684 538	BID
Etudes de faisabilité du périphérique du Cap -owendo passant par le PK27 y compris le Tramway dont bretelle Pk 27-Nouvelle aéroport Andeme	3 000 000 000	PID/PIH
Travaux de libération de l'emprise du projet du tramway	15 000 000 000	PID/PIH
Travaux de confortement de l'emprise du projet du tramway	6 000 000 000	PID/PIH
Finalisation de la révision du code forestier	300 000 000	Direction Générale des Forêts
Projet de révision du cadre réglementaire sur la rotation des UFA	50 000 000	Direction Générale des Forêts
Construction d'une ligne électrique 63 kV entre les postes de transformation de la SP et du « Point A »	3 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Construction des lignes électriques entre Mayumba et Tchibanga	30 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Construction d'une ligne électrique 90 kV entre Fougamou et Mouila	35 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Réhabilitation de la ligne électrique 90 kV Oyem-Mitzic	10 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Construction d'une ligne électrique 225 kV entre Fougamou et Ntoun 2 et d'un poste 225/30 kV à Bifoun	85 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Construction d'une ligne électrique 225 kV entre le futur poste 225/30 kV de Bafoula et Lastoursville, d'un poste de transformation 225/30 kV et reprise de la boucle 30 kV Haut Ogooué – Ogooué-Lolo	25 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Construction d'une ligne d'interconnexion électrique 110 kV entre Cogo (Guinée Equatoriale) et Ntoun	25 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Renforcement des capacités de production de la centrale thermique gaz du Cap Lopez	35 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Etudes d'aménagement hydroélectrique phase 2 de Grand Poubara	500 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Etudes d'aménagement hydroélectrique de Lifouta	500 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques



Etudes d'aménagement hydroélectrique de Booué	500 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Etudes d'aménagement hydroélectrique de Tsengué-Lélédi	500 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Amélioration de la desserte en eau potable dans le 1er arrondissement de Lambaréné	2 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Amélioration de la desserte en eau potable de la ville de Port-Gentil	118 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Réhabilitation des points d'eau d'hydraulique villageoise (et pérennisation)	3 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable à Ntoun	119 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable à Kango	300 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Amélioration de l'alimentation en eau potable des villages otala, otou, et okouya et ongui	423 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Construction de 3 stations de traitement de boues de vidange à Libreville, Akanda et Owendo	14 000 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Installation de 25 stations hydro météorologiques	300 000 000	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Projet MOVINGA	10 000 000 000	CDC
Le lotissement résidentiel "MELISSE-le DOMAINE DU GOLF"	9 086 246 377	CDC; Société Immobilière TRIANON HOMES PROMOTION; Société PYRAMID ENGINEERING; Société BATIS Gabon; la DGEPN
Projet de Densification du réseau géodésique (PAT)	2 309 838 750	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre
Travaux d'aménagement de la voie d'accès au lotissement MIBAKA (KOULAMOUTOU)	300 000 000	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre
Projet d'aménagement urbain place Georges Damas Aleka	2 000 000 000	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre
Construction d'un plateau sportif aux 3 Quartiers	520 463 011	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
Construction d'un plateau sportif à Oyem, Bitam et Mitzié	762 638 106	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
Construction d'un plateau sportif à Tchibanga	1 198 980 872	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
Construction d'un plateau sportif à Koulamoutou	1 089 895 181	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports



Construction d'un plateau sportif à Franceville	987 890 718	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
Extension de la tribune d'Akouakam	984 262 292	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
Réhabilitation du plateau sportif d'Akouakam	156 513 682	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
Réhabilitation du plateau sportif du Stade de Nzeng Ayong	968 848 836	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
Aménagement d'un espace fitness à la plage du Lycée National Léon MBA	1 399 308 902	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts ; Direction Générale des Sports ; Mairie de la commune de Libreville ; Moov Africa Gabon Telecom ; Office National de développement du Sport et de la Culture ; Entreprises adjudicataire des travaux de construction Entreprise adjudicataire des travaux d'installation.
Construction d'une maison des jeunes à Franceville	1 180 625 712	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts/Direction Générale des Sports
La révision du cadre organique et institutionnel de l'Education Nationale	25 000 000	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Rationalisation de la gestion des ressources humaines de l'Education Nationale	95 000 000	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Infrastructures Numériques dans le système scolaire	326 700 000	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE)	940 000 000	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Réformes pédagogiques de l'Education Nationale	9 059 254 138	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Gestion du flux et orientation des élèves	2 290 000 000	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Formation des encadreurs et Suivi pédagogique dans l'Education Nationale	1 578 825 724	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Santé et Hygiène en milieu scolaire	1 578 825 724	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Sport, Culture et promotion des événements éducatifs nationaux et internationaux	1 790 580 000	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Sécurité et lutte contre les violences en milieu scolaire	158 875 999	Ministère de l'Education, Chargé de la Formation Civique
Projet de la RG	27 076 316 495	Ministère de la Santé



Projet d'études et réalisation du bloc technique de stérilisation à l'institut des maladies infectieuses	498 750 275	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation équipement biomédical aux laboratoires Prof Gahouma à l'Institut des maladies infectieuses	302 441 525	Ministère de la Santé
Projet d'aménagement de 2 forages d'eau potable de secours et stockages y/c traitement à l'Institut de maladies Infectieuses	209 618 058	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation mobilier médical aux laboratoires Prof Gahouma à l'Institut des maladies infectieuses	55 675 800	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation équipement laboratoire mortuaire à l'institut des maladies Infectieuses	104 830 000	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation équipement informatique à l'hôpital du 6ème arrond à Nzeng Ayong	58 250 000	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation équipement informatique à l'Institut des maladies Infectieuses	247 561 412	Ministère de la Santé
Projet d'appui budgétaire Covid-19	3 000 000 000	Ministère de la Santé
Projet de réalisation de l'éclairage public à l'Institut des maladies infectieuses	68 915 742	Ministère de la Santé
Projet de construction Ecole Provinciale de Formation en Action Sanitaire et Social (EPFASS) de Franceville	1 375 623 956	Ministère de la Santé
Projet de renforcement des structures sanitaires (PNDS II-AFD)-FINEX	12 000 000 000	AFD
Projet de construction de l'hôpital de Nkembo		Ministère de la Santé
Projet d'extension de l'hôpital Egypto-gabonais		Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation du Centre de santé d'Onga	706 906 302	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation du centre Médical de Bakoumba	177 789 443	Ministère de la Santé
Projet achèvement réhabilitation et équipement du Centre Médical de N'djolé	693 689 412	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation du Centre de santé de Makouké	706 906 302	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation du Centre de santé de Malinga	415 936 272	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation et équipement du Centre de santé de Mimongo	1 083 838 145	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation et équipement du Centre Médical en vu de sa transformation en hôpital départemental de Lébamba	2 056 540 338	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation du Centre Médical de Mayumba	1 865 179 537	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation Ecole Provinciale de Formation en Action Sanitaire et Sociale (EPFASS) de Makokou	1 075 000 000	Ministère de la Santé
Projet d'achèvement travaux de réhabilitation pour transformation du Centre de Santé Urbain de l'école de santé (EPFASS) d'Oyem	102 536 425	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation du Centre Médical, en vue de sa transformation en hôpital départemental de Pana	1 317 995 244	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation du Centre Médical de Lastourville	556 355 923	Ministère de la Santé



Projet de réhabilitation du Centre Hospitalier Régionale de Tchengué à Port-Gentil	224 086 644	Ministère de la Santé
Projet achèvement de la réhabilitation et équipement du Centre Médical de Gamba	394 527 059	Ministère de la Santé
Projet de construction de l'hôpital du 1er arrondissement à Okala Mikolongo	1 920 000 000	Ministère de la Santé
Projet achèvement de la réhabilitation et équipement du Centre Médical de Cocobeach	232 633 800	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation panneaux solaire y/c kit pompage solaire du Centre Médical de Cocobeach	70 507 687	Ministère de la Santé
Projet achèvement de la réhabilitation du Centre Médical de Kango et équipement	152 689 412	Ministère de la Santé
Projet achèvement travaux de l'hôpital départemental de Moanda	275 850 000	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation onduleur et groupe électrogène à l'hôpital départemental de Moanda	173 266 380	Ministère de la Santé
Projet de construction d'un forage avec unité de traitement d'eau à l'hôpital départemental de Moanda	85 453 251	Ministère de la Santé
Projet de construction d'une bache à eau potable avec surpression à l'hôpital départemental de Moanda	65 331 077	Ministère de la Santé
Projet de déconstruction et réhabilitation des bâtiments existants à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	402 726 304	Ministère de la Santé
Projet de construction et équipement d'un local technique à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	43 860 000	Ministère de la Santé
Projet d'aménagement d'un forage de secours en eau potable et stockages y/c traitement à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	128 190 800	Ministère de la Santé
Projet d'étude et réalisation de l'alimentation en électricité à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	138 284 665	Ministère de la Santé
Projet de plombage salle scanner y/c revêtement des murs contre les effets ionisants à l'hôpital du 3ème arrond à la Peyrie	138 704 684	Ministère de la Santé
Projet d'achèvement du bâtiment devant abriter les services de l'Institut d'Hygiène Publique et d'Assainissement (IHPA)	567 940 335	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation des bâtiments abritants les services : Pédiatrie, Maternité, Réanimation néonatale du CHUL	520 154 111	Ministère de la Santé
Projet d'aménagement d'un local technique devant abriter l'unité de scanner au CHR de Makokou	100 201 698	Ministère de la Santé
Projet de mise aux normes du Centre Médical d'Iboundji	814 174 852	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation et équipement du Centre Médical en vu de sa transformation en hôpital départemental de Mbigou	2 015 910 750	Ministère de la Santé
Projet achèvement de la réhabilitation du Centre de Santé de Mabanda	156 077 767	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation mobilier de bureau à l'hôpital départemental de Moanda	75 150 000	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation équipements medicotechniques internant CHU Amissa BONGO de Franceville	387 250 175	Ministère de la Santé
Projet fourniture équipement médico-technique de Centre Médical d'Omboué	251 212 321	Ministère de la Santé
Projet achèvement de la réhabilitation et équipement du Centre Médical de Gamba	394 527 059	Ministère de la Santé



Projet fourniture équipement médico-technique de Centre de Santé de SAM	30 256 895	Ministère de la Santé
Projet de fourniture et installation mobilier de bureau à l'hôpital départemental du 6ème arrond à Nzenz-Ayong	38 275 500	Ministère de la Santé
Projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à l'Institut des maladies Infectieuses	295 850 000	Ministère de la Santé
Projet fourniture et installation incinérateur de type MP3 - 300kg/j pour déchets biomédicaux y/c construction du local technique à l'Institut des maladies Infectieuses	67 215 645	Ministère de la Santé
Projet réalisation d'une guérite et cotrôle d'accès à l'Institut des maladies Infectieuses	54 880 810	Ministère de la Santé
Projet équipements médicco-techniques et divers (bloc accouchement, urgence, chirurgie, réanimation) à l'hôpital du 6ème arrond à Nzenz-Ayong	485 375 200	Ministère de la Santé
Projet aménagement d'un forage de secours en eau potable et de stockage y/c traitement à l'hôpital du 6ème arrond à Nzenz-Ayong	128 190 800	Ministère de la Santé
Projet d'études et réalisation de l'alimentation en électricité à l'hôpital du 6ème arrond à Nzenz-Ayong	138 284 665	Ministère de la Santé
Projet fourniture équipement médico-technique à l'hôpital d'Ebeigne	35 302 565	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation du Centre de Santé de Bibasse	706 906 302	Ministère de la Santé
Projet d'acquisition de 20 ambulances pour les 10 régions sanitaires	974 400 000	Ministère de la Santé
Projet de réhabilitation des bâtiments abritant la DGPEF, DCAF, DCRH y/c équipement	539 424 584	Ministère de la Santé
Projet d'achèvement des travaux d'extension, réhabilitation et équipement à l'hôpital du 6ème arrond à Nzenz-Ayong	453 929 646	Ministère de la Santé
Acquisition du matériel roulant de l'Ecole Nationale pour Enfants Déficiants Auditifs (ENEDA) (car de transport et un véhicule de service)	38 196 655	Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
Acquisition du matériel roulant du centre d'accueil pour enfant en difficultés sociales (CAPEDS)	52 600 000	Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
Equipement du bâtiment administratif du Centre Social d'Akebé	37 748 908	Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
Equipement du Centre NDOSSY et AKOMGHA (Matériel roulant)	96 499 999	Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
Relogement des personnes à mobilité réduite	42 000 000	Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
Réhabilitation du centre d'accueil pour enfants en difficultés sociale(CAPEDS)	317 996 774	Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
Réhabilitation de l'immeuble du Ministère des Affaires Sociales	21 901 803	Ministère de la Santé et des Affaires Sociale
Construction du quai de pêche de Cocobeach	223 728 800	Direction Générale de la Pêche
Construction du quai de pêche de FCV	100 000 000	Direction Générale de la Pêche



Construction du quai de pêche de Makokou	230 000 000	Direction Générale de la Pêche
Construction du quai de pêche de Mayumba	273 000 000	Direction Générale de la Pêche
Construction du quai de pêche de Mouila	166 000 000	Direction Générale de la Pêche
Construction d'une usine de transformation de thon et diverses infrastructures connexes au débarquement	100 000 000	Direction Générale de la Pêche
Construction de la digue au centre de pêche de Cocobeach	150 000 000	Direction Générale de la Pêche
Équipement divers de la DGPA	300 000 000	Direction Générale de la Pêche
Étude pour l'acquisition d'un bateau de recherche et de surveillance en haute mer	60 000 000	Direction Générale de la Pêche
Industrialisation de la filière Thon	656 900 000	Direction Générale de la Pêche
Réhabilitation de Gabon Seafood	790 201 200	Direction Générale de la Pêche
Projet pour la valorisation des spéculations stratégiques pour la souveraineté alimentaire	900 000 000	SOTRADER
Projet pour l'installation et le développement des initiatives locales	900 000 000	SOTRADER
Projet pour la création de fermes écoles et la formation continue des agripreneurs	900 000 000	SOTRADER
Projet de digitalisation de l'agriculture en milieu paysan	1 500 000 000	SOTRADER
Projet pour le développement de la petite mécanisation des exploitations agricoles	1 500 000 000	SOTRADER
Projet pour la production en quantité et en qualité d'une nutrition animale	2 100 000 000	SOTRADER
Projet de construction de centres de multiplication de matériel végétal de qualité	900 000 000	SOTRADER
Projet pour faciliter l'accès aux établissements de microfinance	300 000 000	SOTRADER
Projet de création d'un Fonds de garantie des financements à l'agriculture	300 000 000	SOTRADER
Projet de création d'achat des récoltes	2 500 000 000	SOTRADER
Projet d'aide à la tenue de la comptabilité et à la fixation des objectifs de croissance des exploitations agricoles	150 000 000	SOTRADER
Projet d'identification des investissements agricoles stratégiques pour préserver la souveraineté alimentaire du Gabon	150 000 000	SOTRADER
Projet pour assurer le transfert des bonnes pratiques agricoles	150 000 000	SOTRADER
Projet de création des marchés transfrontaliers (Léconi, Bitam Eboro, Ndéndé)	1 500 000 000	SOTRADER
Projet de création de centres de stockage et d'un réseau de logistique alimentaire	2 400 000 000	SOTRADER
Projet de construction de 2 silos pour le stockage des céréales à Libreville et à Franceville	3 000 000 000	SOTRADER
Projet de partenariat avec le Génie agricole pour le transport des récoltes en zones enclavées	600 000 000	SOTRADER
Projet d'acquisition de 25 camions de transport de marchandises	900 000 000	SOTRADER



Projet Plan de développement stratégique des plantations café-cacao/vivrier	1 050 000 000	SOTRADER
Projet de création de petites unités locales de transformation des produits locaux	1 200 000 000	SOTRADER
Projet de création de marchés locaux dans les départements	900 000 000	SOTRADER
Projet de création de légumeries - conserveries solidaires pour fournir la restauration collective	1 050 000 000	SOTRADER
Projet de restauration collective (scolaire, universitaire, hospitalière, pénitentiaire, militaire) basée sur la production locale	22 500 000 000	SOTRADER
Projet distribution de paniers alimentaires en solidarité aux veuves gabonaises	1 500 000 000	SOTRADER
Projet de création d'un réseau d'enseignes bio	1 500 000 000	SOTRADER
Projet d'organisation de foires agricoles locales, régionales et nationales	600 000 000	SOTRADER
Projet de valorisation des produits gabonais dans le cadre des grands accords (Agoa, ACP-UE, etc.)	300 000 000	SOTRADER
Projet d'ouverture de représentations de l'agriculture gabonaise en Chine, USA, France	600 000 000	SOTRADER
Construction d'un Marché d'Intérêt National	50 150 000 000	Direction Générale du Commerce
Construction d'un parc des expositions commerciales	30 100 000 000	Direction Générale du Commerce
Mise en place d'un « Portail numérique des opérations du commerce »	175 000 000	Direction Générale du Commerce
Mise en place des bureaux et postes fixes de contrôle des marchandises aux frontières	267 845 600	Direction Générale du Commerce
Elaboration d'une Stratégie Nationale d'Implantation et d'Urbanisme Commercial (SNIUC)	200 000 000	Direction Générale du Commerce
Construction d'une usine de contreplaqués à la ZIS de Nkok par la Société GREENPLY SA	3 279 000 000	zone économique spéciale de Nkok
Construction de l'annexe du bâtiment de l'Autorité Administrative de la ZIS de Nkok	1 947 177 156	zone économique spéciale de Nkok
Construction du Siège	5 500 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Construction du siège de la Direction générale de la Concurrence	1 000 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Acquisition de 5 scanners douaniers	20 000 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Construction de l'annexe du Ministère de l'Economie et des Participations	1 600 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Travaux de réfection des bâtiments à Libreville (Camp de Police)	2 500 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Travaux de réfection du Siège	300 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Création d'une banque de développement	40 000 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Equipements roulants des services du Siège	300 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations



Equipements informatiques	300 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Projet de Certification ISO	375 000 000	Ministère de l'Economie et des Participations
Totaux	1 776 902 733 170	

LISTE DES PROJETS EN FINEX

N°	Projets	Coût Total	Responsable d'exécution
1	Projet PADEG	400 000 000	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
2	Conception et réalisation de 2 fly-overs et 4 passerelles à Libreville et d'un nouveau pont à Ebel-Abanga	65 599 700 000	DEUTSCHE BANK
3	Projet d'appui au secteur des infrastructures au Gabon (PASIG, phase 1, Travaux d'aménagement de la route Ndendé – Doussala ; études détaillées des routes Ntoun-Cocobeach, Franceville-Andjogo-Okondja, Medouneu -Sam - Bibasse, Makokou – Okondja, Akiéni-Kellé -Franceville ; études des plans de déplacements et de voiries des villes de Libreville (50 km), Franceville (20 km) et Oyem (10 km))	92 000 000 000	BAD
4	Programme d'achèvement des chantiers en arrêt depuis 2013 est financé par l'Etat (Ovan - Makokou, Ndendé - Tchibanga, Port Gentil - Mbéga, Moanda - Bakoumba, Tchibanga - Mayumba)	198 312 398 783	FINEX à rechercher
5	Travaux d'aménagement des autres bassins versants de Libreville et les autres villes	170 000 000 000	FINEX à rechercher
6	Construction du tramway	180 000 000 000	FINEX à rechercher
7	Généralisation de la certification forestière	3 500 000 000	Direction Générale des Forêts
8	Optimisation de la gestion des forêts communautaires	2 000 000 000	Direction Générale des Forêts
9	Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie Gabonaise (PADEG)	2 000 000 000	Ministère des Eaux et Forêts, en charge de la Préservation de l'Environnement, du Climat et du conflit Homme Faune (MEFPECCHF); Agence Gabonaise de la Normalisation (AGNOR)
10	Développement d'un système de e-gouvernance en complément du système de traçabilité pour la modernisation et la dématérialisation de la gestion du Ministère	1 000 000 000	Direction Générale des Forêts
11	Audit sur les FDL/ CCC	100 000 000	Direction Générale des Forêts



12	Mise en œuvre du Système de Contrôle de la Légalité et la Traçabilité du bois du Gabon (SCLT-Gabon)	500 000 000	Direction Générale des Forêts
13	Restauration et augmentation de l'offre de la capacité de la voie (1)	138 000 000 000	SETRAG/ PROPARCO
14	Restauration et augmentation de l'offre de la capacité de la voie (2)	437 000 000 000	SETRAG/ PROPARCO
15	Construction de la Centrale thermique de Ngoulémendjim	392 000 000 000	
16	Sécurisation de l'approvisionnement en électricité par l'interconnexion avec la Guinée Equatoriale ((12MW)		Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
17	Infrastructures scolaires et Equipements	154 547 528 155	AFD
18	Projet d'études, suivi et contrôle des projets	113 500 000	Ministère de la Santé
19	Financement du PNDS 2024-2028		Ministère de la Santé,PTF, Collectivités locale...etc.
20	Projet Banque de Développement des Etat de l'Afrique Centrale (BDEAC)	3 000 000 000	BDEAC
21	Mise à disposition des zones agricoles à forte productivité (ZAP)	2 900 000 000	SOTRADER
	Totaux	1 842 973 126 938	

LISTES DES PROJETS A FINANCER EN PPP

N°	Projets	Coût Total	Responsable d'exécution
1	Projet d'identification des zones d'intérêt touristique (ZIT) et d'aménagement d'une ZIT Pilote	12 650 000 000	AGATOUR
2	Aménagement hydroélectrique de l'Impératrice Eugénie (120 MW) et lignes associées	202 000 000 000	CODER/ CGGC
3	Aménagement hydroélectrique de FE2 (56 MW)	42 500 000 000	CODER/ CGGC
4	Centrale hydroélectrique de Kinguéle Aval (35MW)		GPC
5	Construction de la centrale thermique gaz de Mayumba (50MW)	30 000 000 000	
6	Centrale thermique à Gaz d'Owendo	188 000 000 000	
7	Centrale solaire d'Ayemé Plaine		
8	Construction de la centrale thermique gaz de Mayumba	30 000 000 000	



9	Construction de 6000 logements sociaux sur l'ensemble du territoire(type de villas F3 et F4 plain-pied)	111 000 000 000	Direction Générale de l'Habitat et du Logement
10	Construction de 510 logements et aménagement de 16000 parcelles dans le grand libreville (ALHAMBRA, BIKELE et ESSASSA)	137 691 000 000	Ia SNI
11	Projet Agence Française de Développement (AFD)	12 000 000 000	AFD
12	Projet d'approvisionnement des industriels (Sobraga, CIRMF, etc.) en produits locaux	900 000 000	SOTRADER
13	Construction d'une ligne électrique de 6km à la ZERP d'Ikolo à Lambaréné	300 000 000	Zone économique spéciale de Nkok
14	Projet de construction hôtel Cap Océan	1 000 000 000	Ministère du Tourisme
15	Parc animalier	1 000 000 000	Ministère du Tourisme
Totaux		769 041 000 000	

IDEES DE PROJETS

Projets	Responsables d'exécution
Projet 1 : Création d'une Banque de développement	Ministère de l'Economie et des Participations
Projet 2 : Création d'une Compagnie Aérienne	Ministère de l'Economie et des Participations
Projet 3 : Réhabilitation de la Cité de la Démocratie et du Palais des conférences	
Projet 4 : Réhabilitation du Palais Présidentiel	
Projet 5 : Construction des logements des hôtes de marque	
Projet 6 : Construction d'une cité administrative	
Projet 7 : Construction du Lycée d'Excellence d'Akanda	Ministère de l'Education Nationale, Chargé de la Formation Civique
Projet 8 : Construction de l'Ecole Primaire de Lalala	Ministère de l'Education Nationale, Chargé de la Formation Civique
Projet 9 : Aménagement des parcelles d'Igoumié	Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre
Projet 10 : Achever la construction de l'Université d'Akanda et du Centre Universitaire de Port-Gentil	Ministère de l'Enseignement Supérieur



Projet 11 : Construire le siège de l'Université Numérique à Lambaréné que l'on pourrait baptiser « Université Rose Francine ROGOMBE »	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 12 : Réaliser les travaux d'extension de l'UOB	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 13 : Réaliser les travaux d'extension de l'USS	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 14 : Construire et équiper 5 bibliothèques des Universités dans les bassins universitaires suivants : Libreville, Akanda, Franceville, Port-Gentil, Lambaréné	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 15 : Construire les Centres Universitaires d'Oyem et de Mouila	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 16 : Construire 3 pôles scientifiques pour développer les recherches en Conservation de la Biodiversité et les changements climatiques ; Technologie et Numérique ; Hommes et Société	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 17 : Lancer le programme de construction de 1000 logements étudiants hors des espaces pédagogiques dans les 5 bassins universitaires existants selon le modèle PPP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 18 : Réviser l'ensemble des textes de gouvernance des Universités, Grandes Ecoles, Instituts de Recherche et Oeuvres Universitaires	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 19 : Lancer la Police Universitaire	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 20 : Rationaliser les relations avec les établissements d'enseignement supérieur privé	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 21 : Optimiser la politique nationale d'attribution des bourses d'études	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 22 : Création d'un statut social de l'étudiant	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 23 : Lancer la « Conférence des Recteurs, Directeurs Généraux des Grandes Ecoles et Institutions de Recherche »	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 24 : Lancer un partenariat entre le Ministère, la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) et la Conférence des Recteurs	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 25 : Institutionnaliser le « Salon de l'étudiant »	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 26 : Institutionnaliser le « Grand prix des enseignants-chercheurs et chercheurs »	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 27 : Lancer les activités de la Commission Scientifique sur l'Assurance Qualité (CSAQ)	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 28 : Etablir un nouveau contrat entre Enseignant-chercheur et l'Etat	Ministère de l'Enseignement Supérieur
Projet 29 : actualiser la loi n°022/2011 du 24 février 2012,	OPRAG
Projet 30 : l'opérationnalisation des textes d'application.	OPRAG
Projet 31 : la construction de nouvelles infrastructures telles que les gares maritimes (Libreville et Port-Gentil),	OPRAG
Projet 32 : la construction du port en eau profonde de Mayumba	OPRAG
Projet 33 : Renouvellement de la voie 648km	SETRAG
Projet 34 : Rénovation des ouvrages	Etat
Projet 35 : Traitement des zones instables 150 km dont 40km en cours de traitement	Etat



Projet 36 : Réinstallation des populations impactées par les travaux	SETRAG
Projet 37 : Projet de construction et bitumage de la route d'accès à Ikolo à Lambaréné (km)	zone économique spéciale de Nkok
Projet 38 : Digitalisation du Guichet unique de l'Autorité Administrative de ZIS de Nkok	zone économique spéciale de Nkok
Projet 39 : Installation d'un bureau d'embauche de la ZIS de Nkok	zone économique spéciale de Nkok
Projet 40 : finalisation des textes d'application du Code Minier	Ministère des Mines
Projet 41 : Mettre en place un cadastre minier numérique	Ministère des Mines
Projet 42 : Rachat de la Société pétrolière ASSALA ENERGY	Ministère du Pétrole
Projet 43 : Développement de plantations d'Eucalyptus sur 100 000 ha	Direction Générale des Forêts
Projet 44 : Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour le développement de l'efficacité énergétique	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Projet 45 : Etude sur l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour le développement de l'efficacité énergétique	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Projet 46 : Projet de recherche de fuites	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Projet 47 : Etudes diagnostic des réseaux urbain et ruraux	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
Projet 48 : Financement du PND 2024-2028	
Projet 49 : Lancement du RGEF II dans les 8 autres provinces	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
Projet 50 : Travaux de réhabilitation sur PK12 – Ntoundou – Kango – Nsilé	SAG
Projet 51 : Projet de réhabilitation de 9 centres de formation	Direction Générale de la Formation Professionnelle
Projet 52 : Projet de construction des centres d'appui en milieu rural	Direction Générale de la Formation Professionnelle
Projet 53 : Projet des plateaux techniques (Camion mobile)	Direction Générale de la Formation Professionnelle
Projet 54 : Mise en place d'une application de gestion des résultats	Direction Générale de la Formation Professionnelle

PROJETS PRIORITAIRES DU CTRI

Intitulé du Projet	Zone d'intervention du projet
Construction de Libreville 2	Andem
Construction de logements sociaux adaptés aux réalités des Gabonais	Zone de construction inachevée dans le grand Libreville et à l'intérieur du pays



Construction et Réhabilitation du réseau routier et voiries	Réseau routier : Axes Nsilé, Bifoun-Ndjolé, Ovan-Makokou, Ndendé - Tchibanga (30 km), Penyoundou-Tchibanga-Mayumba (10 km), National (Ntoun, BK12, Kango,Nsilé, etc. Voiries urbaines du Grand-Libreville : Petit marché de Bel Air Dida Diba - Lycée Public de Bel Air ; Route Cap Caravane ; Stade de l'Amitié à Agondjé - Carrefour Mvanayong - Carrefour Alidou - Entrée Cité de la GR, Carrefour Alidou - Carrefour Chantal ; Voie de dégagement Montagne Sainte - camp de police ; Bikélé – Bizango ; Accès Débarcadère de Bambouchine.
Création d'une Banque de développement	
Rachat de la Société Pétrolière ASSALA	Port-Gentil
Réflexion sur les conditions d'application de la taxe sur la contribution foncière unique	
Création d'une nouvelle Compagnie aérienne nationale et d'un aéroport à Andem	Andem
Réhabilitation des dix (10) aéroports provinciaux	Lambaréné, Koula-Moutou, Tchibanga, Oyem, Bitam, Franceville, Port-Gentil, Mouila, Makokou et Omboué
Aménagement des espaces de jeux dans les arrondissements du grand libreville et dans l'ensembles des autres provinces	9 Provinces

REPARTITION DES FINANCEMENTS PAR PILIER ET PAR SECTEUR

SECTEUR	Coût Total (2024-2026)	Ressources mobilisées	Reste à mobiliser
PILIER 1: Développement des Infrastructures Stratégiques	3,868,649,034,616	1,473,593,516,857	2,395,055,517,759
INFRASTRUCTURES ROUTIERES	1,333,029,008,177	215,609,398,301	1,117,419,609,876
TRANSPORTS	562,760,514,000	332,054,821,024	230,705,692,976
ENERGIE	1,134,500,000,000	884,500,000,000	250,000,000,000
EAU POTABLE	556,723,000,000	12,000,000,000	544,723,000,000
HABITAT-LOGEMENT	272,387,085,127	23,696,085,127	248,691,000,000
SPORT	9,249,427,312	5,733,212,405	3,516,214,907



PILIER 2 : Intensification de la Stratégie de Diversification de l'Economie	250,483,645,564	16,254,542,588	234,229,102,976
FORET-BOIS	9,450,000,000	9,100,000,000	350,000,000
MINES	1,000,000,000	400,000,000	600,000,000
HYDROCARBURES	1,404,712,588	1,404,712,588	-
AGRICULTURE	58,699,830,000	3,049,830,000	55,650,000,000
TOURISME	21,635,080,220	2,000,000,000	19,635,080,220
ECONOMIE	77,401,177,156	300,000,000	77,101,177,156
COMMERCE	80,892,845,600	-	80,892,845,600
PILIER 3 : Développement Social Inclusif	289,454,693,928	82,189,816,495	206,657,933,294
EDUCATION	204,300,589,740	40,000,000,000	164,300,589,740
SANTE	84,547,160,049	42,189,816,495	42,357,343,554
PROTECTION SOCIALE	606,944,139	606,944,139	-
PILIER 4 : Réforme ds Institutions et transition politique	4,663,876,995,004	-	127,644,810,448
Aménagement et développement des territoire	127,644,810,448	-	127,644,810,448
TOTAL	4,536,232,184,556	1,572,037,875,940	2,963,587,364,477

REPARTITION DES FINANCEMENT EN % DU PIB

	Nombre de projets	2024-2026	Financement annuel en % du PIB		
			2024	2025	2026
Fonds propres	249	2,045,457,766,869	5.79	5.65	4.06
FINEX	19	1,276,859,626,938	1.97	3.86	3.76
RSE	6	16,530,000,000	0.04	0.04	0.04
PPP	19	1,197,384,790,749	2.53	2.52	3.94



Totaux	293	4,536,232,184,556	10.34	12.07	11.80
--------	-----	-------------------	-------	-------	-------

REPARTITION DES FINANCEMENT EN % DES RECETTES BUDGETAIRES

	Nombre de projets	2024-2026	Financement annuel en % des Recettes Budgétaires		
			2024	2025	2026
Fonds propres	249	2,045,457,766,869	17.87	25.38	20.29
FINEX	19	1,276,859,626,938	6.09	17.32	18.77
RSE	6	16,530,000,000	0.13	0.19	0.20
PPP	19	1,197,384,790,749	7.81	11.31	19.68
Totaux	293	4,536,232,184,556	31.90	54.20	58.94

TABLEAUX SUR LA SOUTENABILITE DE LA DETTE

Rubriques	Moyenne (2021-2023)	Moyenne (2024-2026)
Taux de croissance réel (en %)	2.3	2.9
Prix du baril de pétrole gabonais (en Dollar US)	69.5	61.7
Taux de change du dollar US (en FCFA)	587.7	587.5
Recettes budgétaires (en % du PIB)	18.3	21.1
Recettes budgétaires hors pétrole (en % du PIB hors pétrole)	8.6	11.4
Dépenses primaires (en % du PIB)	10.1	17.9
Solde commercial (en % du PIB)	36.4	15.73
Tirages sur emprunts (en % du PIB)	-	2.4

Source : Stratégie d'endettement, Cadrage macroéconomique et budgétaire, TBE